

RAPPORT ANNUEL 2012

- 3 • Édito
- 4 • Historique
- 5 • La CAPI aujourd'hui
- 10 • Organisation et fonctionnement



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 14 • Économie et enseignement supérieur

AMÉNAGEMENT

- 20 • Aménagement

HABITAT

- 26 • Habitat

POLITIQUES SOCIALES

- 32 • Petite enfance
- 35 • Personnes âgées et accessibilité
- 36 • Politique de la ville

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 40 • Environnement
- 45 • Bâtiments
- 50 • Développement durable

CULTURE

- 54 • Les équipements culturels
- 59 • Diffusion culturelle
- 64 • Action culturelle
- 68 • Aide à la création
- 72 • Amélioration de l'offre de services

SPORTS

- 76 • Les équipements sportifs
- 79 • Élargissement de l'offre
- 82 • Amélioration des équipements

DÉPLACEMENT ET MOBILITÉ

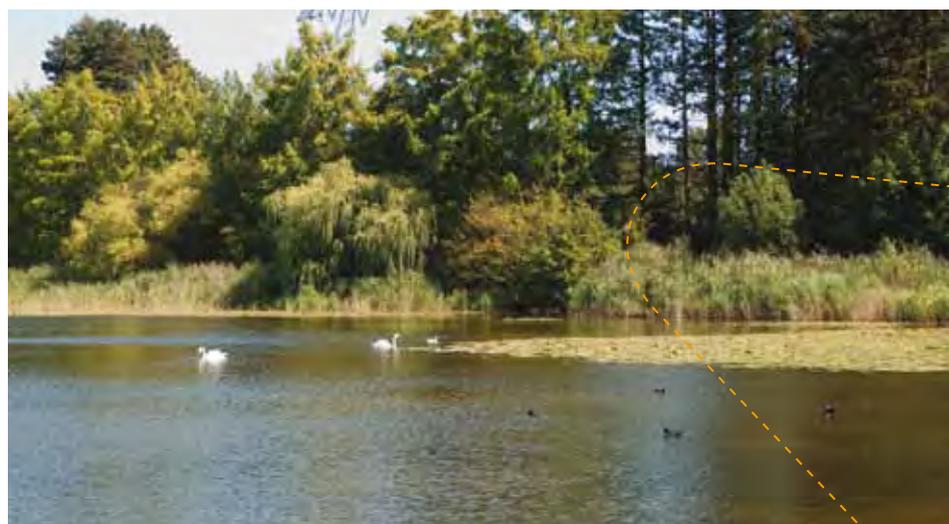
- 86 • Transport

INTER-TERRITORIALITÉ

- 92 • GPRA
- 94 • Autres gouvernances
- 98 • Plan Climat Énergie Territorial (PCET)

RÉSEAUX

- 102 • Éclairage public
- 105 • Voiries
- 108 • Eau et assainissement



RESSOURCES

- 114 • Ressources humaines
- 117 • Prévention et sécurité
- 119 • Finances
- 123 • Administration générale
- 125 • Commande publique
- 127 • Systèmes d'information
- 129 • Moyens généraux
- 131 • Juridique, assurances et patrimoine
- 133 • Centre technique
- 135 • Communication
- 139 • Contrôle de gestion

MUTUALISATION

- 142 • Mutualisation
- 145 • Info Doc Archives

➤ ÉDITO

2012 a été une année clé pour la CAPI qui a célébré son 5^e anniversaire. 5 ans d'actions pour notre jeune territoire, qui continue d'avancer, d'évoluer, de bouger, d'être en perpétuelle mobilité.

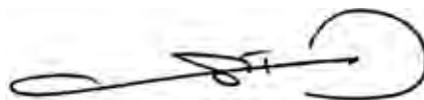
Le rapport d'activité en est d'ailleurs l'illustration. 2012 a été, en effet, une année forte de projets pour la CAPI dans tous les secteurs d'activité relevant de ses compétences : aménagement, économie, habitat, développement durable, culture, sports, petite enfance...

Ce troisième rapport d'activités est l'occasion de faire le point, de découvrir quels ont été les enjeux de notre agglomération. C'est un document de référence qui donne une vision complète de toutes les actions conduites par la CAPI aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population qu'à travers les grands chantiers d'intérêt communautaire et sur l'ensemble des 21 communes de l'agglomération. Il témoigne de l'évolution parfois visible, parfois imperceptible de notre cadre de vie.

Dans un contexte de crise économique, ce rapport d'activité traduit également l'engagement de notre Agglomération à poursuivre le développement et l'attractivité du territoire, tout en apportant à chaque citoyen des services de qualité.

Je tiens d'ailleurs à saluer l'ensemble des vice-présidents, des conseillers communautaires et du personnel de la CAPI qui, chaque année, contribue à construire et organiser la vie collective de notre territoire, avec efficacité et enthousiasme.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce rapport d'activités !



Alain COTTALORDA
Président de la CAPI,
Conseiller Général,
Maire de Bourgoin-Jallieu



HISTORIQUE

L'HISTOIRE DE LA CAPI

L'histoire du territoire de la CAPI est complexe car son étendue et les institutions chargées de le gérer, ont été modifiées plusieurs fois.

CHRONOLOGIE

SAN

5 communes

Four,
L'Isle d'Abeau,
Saint-Quentin-Fallavier,
Vaulx-Milieu,
Villefontaine.

15 SEPT. 1984

En respect de la loi Rocard (1983), le SCANIDA est transformé en SAN (Syndicat d'Agglomération Nouvelle)

ENTRE 1999
ET 2006

L'État décide de mettre fin à l'OIN. Il propose que la Ville Nouvelle devienne une Communauté d'Agglomération. Mise en place du SATIN (syndicat d'études) pour préparer la mise en œuvre de l'agglomération.

CAPI

21 communes

Badinières,
Bourgoin-Jallieu,
Chézeneuve,
Crachier,
Domarin,
Éclose,
Four,
L'Isle d'Abeau,
La Verpillière,
Les Éparres,
Maubec,
Meyrié,
Nivolas-Vermelle,
Ruy-Montceau,
Satolas-et-Bonce,
Sérezin-de-la-Tour,
Saint-Alban-de-Roche,
Saint-Quentin-Fallavier,
Saint-Savin,
Vaulx-Milieu,
Villefontaine

1^{ER} JANVIER 2007

M. le Préfet de l'Isère prononce la transformation/extension du SAN en Communauté d'Agglomération. Création de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère : La CAPI.

15 FÉVRIER 2007

Réunion du conseil communautaire pour élire le bureau et le président de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère. Jean-Pierre Augustin, maire de Domarin, est le premier président.

18 AVRIL 2008

À la suite des élections municipales en 2008, élection d'Alain Cottalorda, maire de Bourgoin-Jallieu, à la présidence.

29 AVRIL 2009

Fin de l'OIN (Opération d'Intérêt National) de la Ville Nouvelle

JANVIER 2010

La commune d'Éclose intègre la CAPI et porte ainsi l'agglomération à 21 communes.

➤ LA CAPI AUJOURD'HUI



Espace privilégié au cœur de la région Rhône-Alpes, profitant des synergies engendrées par les métropoles voisines (Lyon, Saint-Étienne, Vienne, Grenoble et Chambéry), la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) représente aujourd'hui **le deuxième pôle urbain et économique de l'Isère.**

La CAPI est pleinement intégrée à **la dynamique de la métropole lyonnaise**, dont elle constitue **le pôle de développement à l'est**. Le partenariat engagé depuis 2009, entre la CAPI, le Grand Lyon, Saint-Étienne Métropole et ViennAgglo s'est concrétisé en juin 2012 par **la création du Pôle Métropolitain. Nouvel espace de coopération**, le Pôle Métropolitain a pour ambition d'**adapter les politiques publiques aux territoires de vie des entreprises et des habitants** de la métropole lyonnaise.

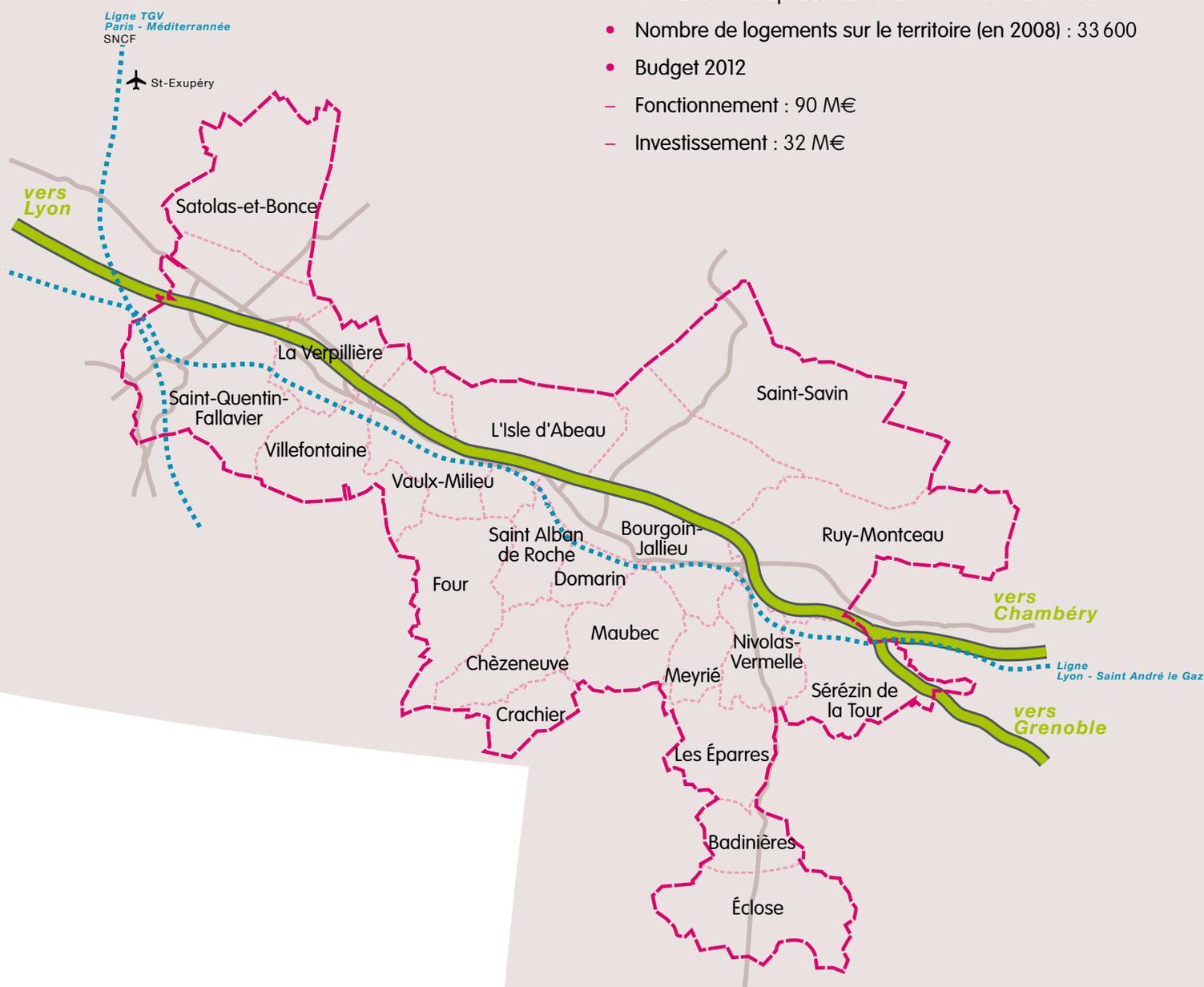
Au sein de ses **différents parcs d'activités**, la CAPI offre des **conditions d'accueil idéales** alliant accessibilité, qualité d'aménagement, bassin de main d'oeuvre qualifiée et services aux entreprises et aux salariés **pour favoriser l'implantation, le développement et l'innovation des grandes entreprises, comme des PME.**

La CAPI apporte une attention particulière à **la mise en place de services et d'équipements de proximité, améliorant le quotidien des habitants** : équipements culturels et sportifs, structures petite-enfance, réseau de transports en commun, etc. Elle a pour ambition de constituer **une « agglomération durable » et respectueuse de l'environnement**, pour assurer **une réelle qualité de vie** à l'ensemble de ses entreprises et de ses habitants.

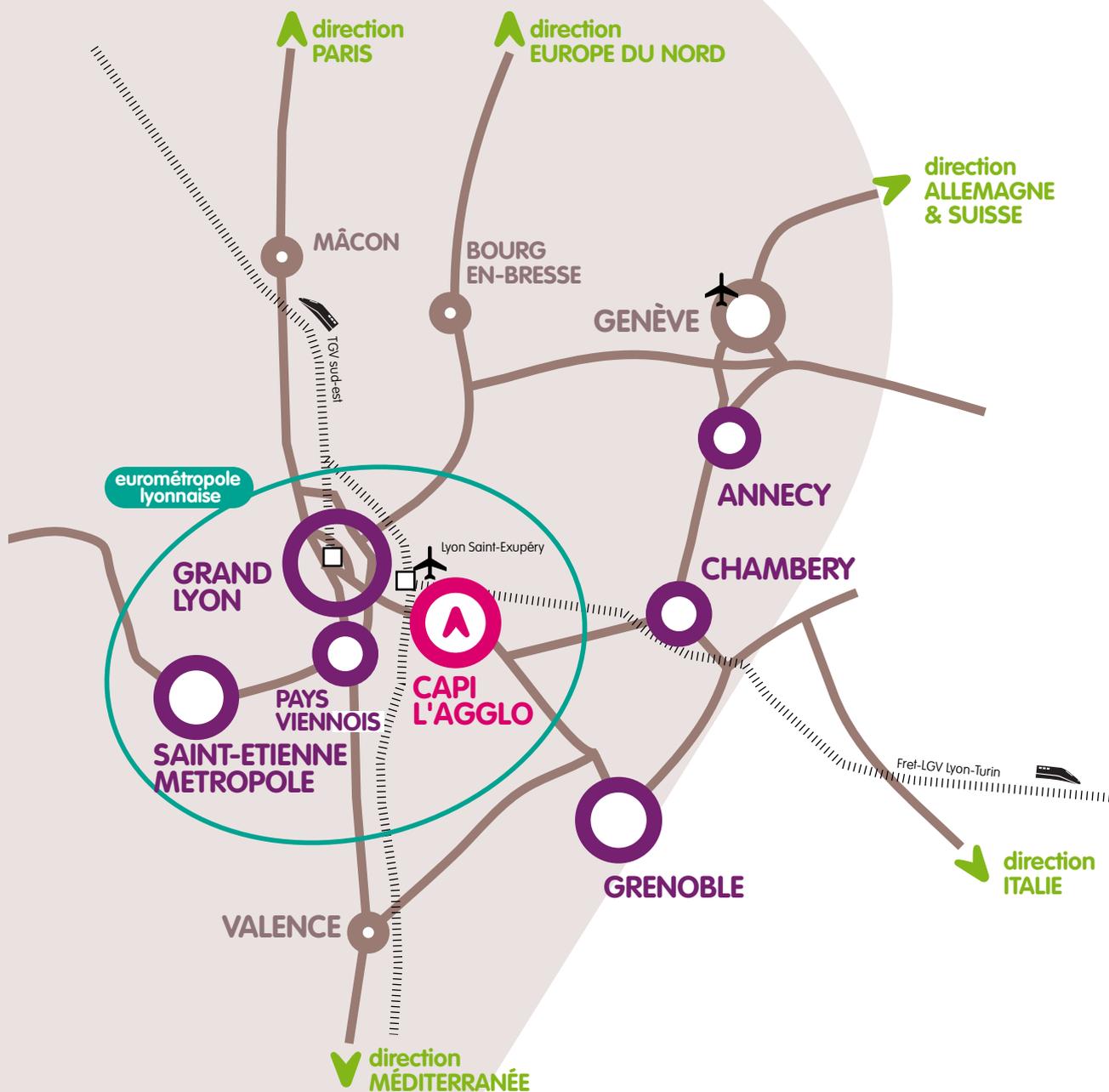
La CAPI en bref

- Date de création : 1^{er} Janvier 2007
- Président : Alain COTTALORDA
(maire de Bourgoin-Jallieu, Conseiller Général)
- Nombre d'élus communautaires : 108
- Nombre de communes : 21 (22 au 1^{er} janvier 2013)
- Superficie : 240,29 km²
- Nombre d'habitants : 101131 au 1^{er} janvier 2013
(multiplié par 2 en 30 ans),
29 % de la population a moins de 20 ans
- Nombre d'emplois : 46 000
(34 400 salariés dans le secteur privé)
- Nombre d'entreprises sur le territoire : environ 6 400
- Nombre de logements sur le territoire (en 2008) : 33 600
- Budget 2012
 - Fonctionnement : 90 M€
 - Investissement : 32 M€

> Les 21 communes de la CAPI



► La CAPI au sein de la métropole lyonnaise



La CAPI au quotidien

La CAPI s'investit dans l'offre d'un vaste éventail de services au quotidien et entend impulser ainsi une dynamique au territoire. L'accompagnement de sa population, de la petite enfance aux personnes âgées ou dépendantes, passe par la mise à disposition de toute une série de structures adaptées et réparties sur tout le territoire.

- 6 Piscines
- 1 Golf
- 10 Médiathèques et Bibliothèques
- 1 Conservatoire de Musique
- 2 Salles de spectacle (la Salle de L'Isle et le Théâtre du Vellein)
- 1 Scène de Musiques Actuelles (Les Abattoirs)
- 1 Réseau de transport (réseau RUBAN)
- 34 Structures Petite Enfance
- 1 Régie des eaux

LES COMPÉTENCES

La CAPI exerce une douzaine de compétences en lieu et place des communes membres. Ces compétences relèvent de trois niveaux : les compétences obligatoires et les compétences optionnelles fixées par la loi Chevènement, et les compétences facultatives définies par les élus de la CAPI.

4 COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Développement économique :

- > Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires qui sont d'intérêt communautaire
- > Actions de développement économique d'intérêt communautaire.

Aménagement de l'espace communautaire :

- > Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- > Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire
- > Gestion des zones d'aménagement différé existantes ou à créer
- > Participation à un établissement public foncier ou à une structure équivalente
- > Représentation du territoire dans les structures partenariales de projet : Région urbaine de Lyon, aéroport Saint-Exupéry ...
- > Organisation des transports urbains.



Équilibre social de l'habitat :

- > Programme local de l'habitat et portage du comité local de l'habitat
- > Politique du logement d'intérêt communautaire
- > Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire
- > Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- > Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées
- > Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire
- > Réalisation et gestion des aires pour les gens du voyage.

Politique de la Ville :

- > Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire
- > Dispositifs locaux, d'intérêt communautaire, de prévention de la délinquance.



LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- > Création ou aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire
- > Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- > Aménagement des sites propres pour les transports en commun
- > Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- > Action sociale d'intérêt communautaire.



LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie :

- > Collecte et traitement des déchets ménagers
- > Prise en charge d'opérations de maîtrise de l'énergie d'intérêt communautaire
- > Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores
- > Création et gestion des zones environnementales sensibles
- > Coordination des plans de prévention des risques des communes concernées.

Assainissement :

- > Construction, extension et gestion des unités de traitement
- > Construction et gestion des réseaux
- > Gestion des eaux pluviales : réseaux et équipements de surface
- > Contrôle des dispositifs d'assainissement non collectifs.

Eau :

- > Gestion de la ressource en eau
- > Distribution de l'eau
- > Gestion des bornes incendie (alimentation et matériel).

Éclairage public et feux tricolores :

- > Réalisation et gestion de tous les réseaux d'éclairage public et de tous les feux tricolores.

Sécurité incendie :

- > Participation au service départemental d'incendie et de secours.



ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

LA NOUVELLE GOUVERNANCE POLITIQUE

Quelle méthode ?

À mi-mandat, le Président Alain Cottalorda a souhaité faire évoluer le fonctionnement de l'exécutif. Suite au bureau du 25 novembre 2010, deux vice-présidents, Jean Papadopulo et Michel Rival, ont donc été missionnés afin de mener une réflexion sur les améliorations à apporter au niveau du bureau, des commissions et des délégations. Un groupe de travail a été mis en place : baptisé « GREB » (Groupe de réflexion d'évolution du bureau). Il était composé d'autres élus (Annick Arnold, Armand Bonnamy, Michel Guerin, Evelyne Michaud, Janine Rivoire et André Ziercher).

Un questionnaire a été adressé à l'ensemble du bureau communautaire pour recueillir leurs impressions, leurs souhaits, voir les améliorations à apporter...

Pourquoi cette évolution ?

► Anticiper et préparer le prochain mandat : à la CAPI, il y a actuellement 30 vice-présidents. Ce qui permet notamment d'assurer la représentation en bureau de chaque commune. La loi de décembre 2010 entraîne une limitation de l'exécutif de la CAPI à 15 membres maximum pour environ 65 conseillers communautaires en 2014. Cette situation a donc amené les élus à réfléchir sur un nouveau mode organisationnel et essayer d'autres méthodes de fonctionnement pour préparer le prochain mandat.

► Procéder à des ajustements de délégations de vice-présidents pour mieux répondre aux enjeux de la fin de mandat : au bout de trois ans, certaines délégations devaient être revues en raison de l'émergence de nouveaux sujets, de la non couverture de certaines thématiques, de la charge de travail induite par certaines délégations et de l'évolution des modes de travail proposés.

Quelles propositions ?

Instance	Commissions	Groupe Ad'hoc	Comité de suivi	Pôles	Comité transversal	Bureau communautaire
Fonctions, modalités de fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> ► Regroupe les représentants des communes ► Donne un avis en amont des décisions du conseil communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> ► En complément d'une commission ou d'un pôle, il peut être créé un groupe Ad'hoc pour un sujet et une durée délimitée dans le temps ► Il rend compte soit à la commission soit au bureau 	<ul style="list-style-type: none"> ► Assure la transversalité nécessaire pour une politique publique par la mobilisation des autres vice présidents concernés ► Animé par le vice-président à laquelle cette thématique est rattachée ► Organe consultatif 	<ul style="list-style-type: none"> ► Il regroupe les vice-présidents d'une même thématique afin de définir ensemble les politiques sectorielles et d'assurer la bonne cohérence des actions d'une même thématique ► Il est animé par un animateur de pôle ► Il est constitué 10 pôles thématiques 	<ul style="list-style-type: none"> ► Est constitué par les animateurs de pôle et le président ► Examine les dossiers transversaux et donne des avis en amont des délibérations ► Prépare les éléments et rend compte au bureau 	<ul style="list-style-type: none"> ► Représentation de l'exécutif et du conseil communautaire ► Regroupe les 30 vice-présidents ► Examine toutes les délibérations avant le conseil communautaire ► Décide sur des sujets de mise en oeuvre des décisions du Conseil Communautaire
Fréquence	Environ tous les mois ou deux mois suivant l'actualité	En fonction du thème et de la mission confiée	Environ 2 à 3 fois par an suivant les thématiques	Environ tous les mois	Tous les 15 jours	Tous les 15 jours

L'ORGANIGRAMME GÉNÉRAL DES SERVICES







➤ Développement économique, relation aux entreprises, ZAE, schéma de développement commercial

Brigitte KARYTA



➤ Pôles de compétitivité et d'excellence

Annick ARNOLD



➤ Économie sociale et solidaire

Nicolas SIELANCZYK



➤ Enseignement supérieur

André ZIERCHER



Favoriser l'implantation et le développement des activités et des entreprises, l'innovation et les filières d'excellence dans le but d'offrir des emplois aux populations locales et de renforcer l'attractivité du territoire.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

➤ ÉCONOMIE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le service développement économique est chargé d'accompagner l'implantation et le développement des entreprises sur le territoire en leur proposant une offre de services ainsi que des infrastructures d'accueil (locaux, foncier...), de soutenir la création d'entreprises, d'accompagner le développement de l'innovation et des filières d'excellence et de promouvoir le territoire et ses domaines stratégiques.



MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 204 K€

226 K€

Investissement

525 K€

Fonctionnement

Moyens humains (effectif au 31/12/2012) : 5 ETP



INDICATEURS

	2009	2010	2011	2012
Nombre de partenaires immobiliers (contacts)	NC	56	> 80	> 90
Nombre de partenaires institutionnels (contacts)	NC	99	> 200	> 230
Nombre de partenaires de l'innovation (contacts)	NC	18	> 40	> 50
Nombre d'entreprises du territoire rencontrées	6	60	67	> 80
Nombre d'entreprises accompagnées	6	33	40	42
Nombre de sollicitations sur projets exogènes	8	56	28	86
Nombre de projets exogènes concrétisés	NC	6	4	5

84 entreprises rencontrées/
contactées

20 visites organisées

42 entreprises accompagnées

86 projets d'implantation exogène

AIDE ET ACCOMPAGNEMENT AUX ENTREPRISES

En 2012, on note une forte implication du service économique dans l'accompagnement des entreprises dans leurs problématiques au quotidien avec :

- > sur le développement endogène (projets d'entreprises du territoire), une montée en puissance des interventions du service économique avec des thématiques toujours aussi variées (développement d'activité, recherche de foncier et/ou de locaux, innovation, recrutement, mobilité des salariés, voiries, signalétique...).
- > sur l'accompagnement de projets exogènes (projets d'implantation de nouvelles entreprises), une montée en charge de l'activité du service avec une diversification au niveau de l'origine des projets et une plus grande proportion de projets liés à des contacts propres au service
- > un renforcement de la visibilité du service dans son rôle de « porte d'entrée » et « d'interface/facilitateur »
- > la consolidation des partenariats locaux : Pôle Emploi, services de l'État, CCI Nord-Isère, AEPI, ADERLY, relais emplois des communes (pour celles dotées d'un tel service)...



PROMOTION, PROSPECTION ET MARKETING TERRITORIAL

En 2012, la CAPI a poursuivi ses actions de promotion et de prospection par :

- > la participation à deux salons professionnels dédiés à l'immobilier d'entreprise : le MIPIM et SIMI, ainsi qu'une 1^{re} participation à POLLUTEC, salon international des équipements, technologies et services de l'environnement, dans le cadre de la structuration de la politique de soutien aux éco-technologies
- > l'actualisation des outils de communication (« plaquette éco CAPI » et fiches produits en lien avec la stratégie d'accueil des entreprises)
- > la reconduction des partenariats avec les deux agences de promotion / prospection économique (ADERLY et AEPI) dans le cadre d'une convention
- > lancement de la démarche « attractivité territoriale ».

21 contacts « investisseurs/
promoteurs » sur salons

2 contacts « prospects entreprises »
sur salons

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ ET D'EXCELLENCE / INNOVATION / APPUI AUX FILIÈRES

La CAPI a consolidé ses partenariats avec le Pôle Innovation Constructives (PIC), le Pôle d'Intelligence Logistique Europe du Sud (PIL'ES), les Grands Ateliers, les pôles de compétitivité avec une implication approfondie dans certains groupes projets (GP Foncier avec le PIL'ES), dans la gouvernance des structures, dans l'émergence de démarches collaboratives.

La CAPI a aussi affiné sa politique de soutien à l'innovation en complétant les dispositifs d'appui et/ou de services aux entreprises tels que :

- > le soutien financier aux projets de recherche et développement collaboratifs labellisés par les pôles, action initiée fin 2010
- > l'implication dans un nouveau dispositif de soutien à l'innovation pour les PME/PMI traditionnelles dans leur démarche d'innovation (EASYTECH adossé à l'institut de recherche technologique Nanoélec de Grenoble porté par Minalogic) aux côtés d'autres collectivités (région Rhône-Alpes, Conseil général de l'Isère, Métro, Grésivaudan, ville de Grenoble, Pays Voironnais) et formalisation/concrétisation du partenariat dans une convention 2012-2014
- > l'implication de la CAPI dans l'étude d'un nouveau dispositif d'accompagnement des PME/PMI du secteur de logiciel (Ambition Logicielle).



3 partenariats pôles d'excellence

7 partenariats pôles compétitivité

3 projets d'innovation financés



DÉFINITION DE LA STRATÉGIE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES (SAE) CAPI ET LANCEMENT DES PREMIÈRES ACTIONS CONCRÈTES

La CAPI a décidé de se doter d'une Stratégie d'Accueil des Activités et des Entreprises en lien avec sa stratégie de développement économique pour mieux accueillir de nouvelles entreprises et permettre aux entreprises existantes de se développer sur son territoire. Cette démarche participative, conduite sur le 1^{er} semestre 2012 et validée en conseil communautaire du 25 septembre dernier, est formalisée autour de 4 grandes orientations :

1. construire une offre lisible reflétant la stratégie de développement économique de la CAPI
2. fixer le niveau de qualité d'aménagement et de services des zones d'activités
3. animer un système de gouvernance optimisé
4. décliner l'offre dans une démarche de marketing territorial.

Dans le cadre de cette démarche, il a été plus particulièrement souligné la nécessité d'élever le niveau global de qualité des infrastructures et des services sur les ZAE et de mettre en place une charte de qualité des zones et parcs d'activités communautaires. Les premières actions opérationnelles de cette stratégie concernent la mise en œuvre d'une signalétique harmonisée sur l'ensemble des zones et parcs d'activités communautaires (soit 22 zones concernées). La première phase de ce travail consiste à réaliser un état des lieux et des préconisations pour définir un schéma directeur et mettre en place un plan de signalétique cohérent, lisible et compréhensible par tous les usagers. La CAPI a créé une nouvelle zone d'activités économiques d'intérêt communautaire «Campanos» sur Saint-Quentin-Fallavier, dont elle a confié la gestion à SARA.

6 instances (conseils, bureaux, commissions) de partage pour la construction SAE

11 entreprises présentes aux tables rondes

10 professionnels de l'immobilier présents aux tables rondes



10 projets accompagnés
et/ou financés par MCAE

2 projets soutenus
au titre de l'appel à projet

45 exposants Festival Solidaire
en Nord-Isère du 17 novembre 2012

PLAN D' ACTIONS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

Dans le domaine de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), la CAPI a poursuivi les actions initiées en 2011 autour des axes suivants :

- > accompagnement et financement des structures de l'ESS avec la reconduction du partenariat avec l'association MCAE Isère Active
- > actions de promotion/communication
- > soutien à l'organisation du Festival Solidaire en Nord-Isère du 17 novembre 2012 à la halle Grenette à Bourgoin-Jallieu.

La CAPI a par ailleurs participé, avec le Conseil général de l'Isère et le Pays Voironnais, à la création d'un appel à projet commun destiné à soutenir « l'émergence et la consolidation de projets ESS ». Les projets retenus en 2012 ont été : ABCD et Et Colegram. La mise en œuvre d'un tel appel à projet avec un partenariat « Département-Intercommunalités » est une première en France et constitue une véritable démarche innovante.



ASSISES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Dans sa logique de développement, la CAPI a fait de l'enseignement supérieur un sujet prioritaire. Elle a organisé le 28 février dernier les assises de l'enseignement supérieur pour permettre l'engagement d'une réflexion collective associant l'ensemble des acteurs des dynamiques du savoir et de l'économie pour aboutir à une stratégie locale spécifique en termes de développement de l'enseignement supérieur. En 2011, la CAPI avait mandaté un cabinet « Strasbourg conseil » pour la réalisation d'un diagnostic de l'enseignement supérieur sur le Nord-Isère. Ces assises ont permis le partage de ce diagnostic et des préconisations avec les différents acteurs et une réflexion commune des actions à mener sur le territoire.





➤ **Aménagement opérationnel**
(P.C., PLU, créations de ZAC, suivi SPLA, transfert des ZAC, suivi OIN)

Raymond FEYSSAGUET



➤ **Stratégies foncières – Gestion des risques**

Armand BONNAMY



➤ **Schéma d'aménagement**

Janine RIVOIRE



Structurer durablement les territoires en valorisant les espaces et en garantissant l'accès pour tous aux services.

AMÉNAGEMENT

➤ AMÉNAGEMENT

La CAPI est chargée de veiller au développement et à l'aménagement harmonieux du territoire, en lien avec l'État, la Région, le Pôle Métropolitain, le département de l'Isère et les intercommunalités limitrophes. Pour cela, la direction :

- > Prend en charge la partie amont de l'aménagement opérationnel (stratégies d'aménagement et stratégie foncière)
- > Pilote la conception et la mise en œuvre des opérations d'aménagement de compétence communautaire (ZAC, ZAE, projets ANRU...)
- > Contrôle l'action de SARA d'un point de vue opérationnel, administratif et financier.



MOYENS



Moyens financiers



Moyens humains (effectif au 31/12/2012) : 11 ETP



INDICATEURS

AMÉNAGEMENT	2009	2010	2011	2012
Nombre d'hectares restant à urbaniser dans les 14 ZAC historiques	NC	NC	230	220

URBANISME OPÉRATIONNEL	2009	2010	2011	2012
Nombre de permis déposés par l'ensemble des 21 communes	415	562	606	703

STRUCTURATION DE LA DIRECTION AMÉNAGEMENT-URBANISME

L'année 2012 a vu la Direction de l'Aménagement-Urbanisme se structurer par l'arrivée d'une chargée de mission en urbanisme et d'une spécialiste en SIG/cartographie. Ces recrutements ont notamment permis d'améliorer le suivi des opérations d'aménagement de compétence communautaire en lien avec la société publique locale d'aménagement SARA (Société d'aménagement du Rhône aux Alpes) (18 ZAC et 3 ZAE) et de lancer les réflexions sur le schéma d'aménagement de la CAPI et sur la définition de la stratégie foncière.

11 agents permanents



MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DURABLE (PAD)

Le Projet d'Aménagement Durable, lancé fin 2011, est un document de référence intercommunal qui devra définir une vision commune de l'aménagement communautaire à l'horizon 10-15 ans, préciser les orientations « cadre » à l'échelle CAPI, renforcer la cohérence entre les politiques publiques de la CAPI et servir d'outil-guide pour SARA dans le cadre de ses prestations.

La construction du PAD se décompose en trois grandes étapes : la définition des enjeux et des valeurs du PAD et la réalisation d'un diagnostic (2012), l'élaboration d'un cadre de référence pour l'aménagement (1^{er} semestre 2013), le repérage de secteurs stratégiques et la définition d'orientations d'aménagement pour ces secteurs (2^{ème} semestre 2013).

L'année 2012 a permis de consulter et de rencontrer les 23 communes concernées par cette démarche (21 communes de la CAPI, auxquelles ont été associées Châteautilain et Succieu), et de réunir le Comité technique rassemblant les services techniques de la CAPI et les principaux partenaires de l'agglomération. Parallèlement, l'Agence d'Urbanisme de Lyon a réalisé une première synthèse des documents « cadres » de l'aménagement.



RENOUVELLEMENT URBAIN

Les projets de renouvellement urbain visent à transformer de manière durable les quartiers les plus « sensibles » qui concentrent des difficultés urbaines, sociales et économiques. Deux quartiers du territoire ont été identifiés :

> **quartier Champfleuri à Bourgoin-Jallieu** : la phase conception est terminée. Les travaux de dévoiement des réseaux sont en cours. Le marché de travaux des espaces publics a démarré fin 2012.

> **quartier Saint-Bonnet à Villefontaine** : les travaux de l'aménagement de l'accroche nord de la nouvelle avenue sont terminés. La phase 2 « Conception des espaces publics » a démarré fin 2012.



10,3 M€

C'est le coût du transfert
des 14 ZAC historiques

0,8 M€

C'est le coût du transfert
des 4 nouvelles ZAC

7,8 M€

C'est le coût des terrains
urbanisables de l'État en ZAC

Près de 2 M€

C'est le coût de l'acquisition du
bâtiment administratif du Bourg

TRANSFERT DES 18 ZAC DE L'EPANI À LA CAPI

Dans le cadre de sa mission pour le développement de la ville nouvelle de L'Isle d'Abeau, l'Établissement Public d'Aménagement Nord-Isère (EPANI) a réalisé des opérations d'aménagement sous la forme de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC). La cessation d'activité de l'EPANI le 31 décembre 2011 a obligé à transférer la maîtrise d'ouvrage des 14 ZAC en développement et des 4 ZAC en cours d'étude (Parc Technologique 2 Porte de l'Isère, Écoquartier de Champoulant, Parc des énergies renouvelables et gare de L'Isle d'Abeau) à la CAPI.

Durant l'année 2012, l'ensemble des procédures réglementaires se sont déroulées pour permettre le transfert de ces 18 ZAC de l'EPANI à la CAPI dans de bonnes conditions.

Parallèlement, les procédures visant à concéder à SARA l'aménagement et le développement de ces ZAC via des contrats de concession ont été menées tout au long de l'année 2012 (passation de 13 contrats de ZAC et 1 contrat de concession pour la ZAE du Vernay).

Enfin, un protocole d'accord fixant les prix de cession des ZAC et des terrains urbanisables entre l'EPANI, la CAPI et l'EPORA a été finalisé.



DÉVELOPPEMENT DES SECTEURS GARES

Les secteurs gares sont des secteurs stratégiques pour la CAPI (potentiel de renouvellement urbain durable, capacité à accueillir logements et services associés) et seront amenés à être développés dans les années à venir. Trois gares du territoire CAPI offrant des potentialités de développement urbain important sont particulièrement suivies :

- > **la gare multimodale de Bourgoin-Jallieu.** Celle-ci a fait l'objet d'un « appel à idées » au niveau du Pôle Métropolitain : il devra permettre de définir le quartier gare de demain.
- > **la gare de La Verpillière** a fait l'objet d'une étude en matière de programmation urbaine et de transports en 2011. Cette étude a permis de définir un schéma d'aménagement à long terme partagé par l'ensemble des acteurs, qu'il s'agira de mettre en oeuvre. Parallèlement, un travail avec l'EPORA a été engagé en 2012 afin d'assurer une maîtrise publique des fonciers stratégiques sur ce secteur.
- > **la gare de L'Isle d'Abeau** dont le développement s'appuiera sur le recours à la procédure ZAC pour assurer la meilleure cohérence possible à l'échelle des quartiers, des communes et de l'agglomération.



ZAC ET ZAE EN COURS D'ÉTUDE

La CAPI assure et pilote la conception et la mise en œuvre des opérations d'aménagement de compétence communautaire. En 2012, les zones d'activités ont fait l'objet des avancements suivants :

- > **ZAC Parc Technologique 2 Porte de l'Isère** : le dossier de réalisation de la ZAC est en cours d'étude, de même que le dossier Loi sur l'Eau.
- > **ZAC Ecoquartier de Champoulant** : le collège de Champoulant a été livré ainsi que la voirie d'accès.
- > **ZAE du Vernay à Nivolos-Vermelle** : dans le cadre de la concession d'aménagement, le dossier d'avant-projet a été réalisé. Afin de maîtriser l'ensemble du foncier, le lancement d'une procédure de déclaration d'utilité publique a été approuvé lors du conseil communautaire du 18 décembre 2012.
- > **ZAE du Bion à Meyrié** : des études préalables en matière d'aménagement ont été poursuivies.
- > **ZAE du Perelly** : la commune de Ruy-Montceau a demandé l'extension de la ZAE pour l'accueil supplémentaire de PME. Ce projet d'extension a été validé par le conseil communautaire.
- > **ZAE de Campanos** : le conseil communautaire du 18 décembre 2012 a approuvé sa création et a concédé son aménagement et sa commercialisation à SARA via la passation d'un contrat de concession.

95 hectares à urbaniser
dans les nouvelles ZAC



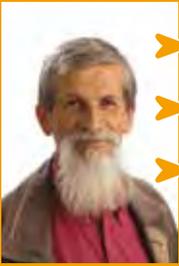
TRAVAUX DE RECONVERSION AVEC L'EPORA ET PARTENARIATS FONCIERS



Suite au travail d'identification et de priorisation des sites des gisements fonciers de reconversion, réalisé en partenariat avec l'EPORA (Établissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes), les travaux de reconversion se poursuivent.

En 2012, l'opération de réhabilitation de Ruy-Montceau a avancé en matière d'acquisition de biens (ex Boulangerie Thevenet) et l'opération sur la commune de Sérézin de la Tour pour l'aménagement de logements au centre du village a fait l'objet d'études pré-opérationnelles avec l'EPORA.

Enfin, une convention de veille foncière entre la CAPI et la commune de Nivolos-Vermelle a été finalisée afin de permettre aux collectivités de pouvoir maîtriser le foncier et de définir un futur projet d'aménagement. Par ailleurs, une réflexion territoriale s'engage avec l'EPORA sur la problématique du portage foncier à court moyen et long terme.



Michel RIVAL

- Hébergement d'urgence
- Habitat logement/PLH
- Gens du voyage



Bernadette PALKUS

- C.L.H. communautaire



Développer une offre de logement et d'hébergement, avec le souci d'équilibre territorial, de mixité sociale et de développement durable pour offrir une gamme diversifiée et accessible à tous en termes de revenus.

HABITAT

HABITAT

Le service habitat est chargé d'accompagner le développement durable de l'offre de logements par la mise en œuvre de l'ensemble des actions définies à travers le Programme Local de l'Habitat (PLH) sur la période 2010-2015. Il apporte également des propositions et orientations de logement ou d'hébergement auprès des ménages les plus prioritaires. Il aide les communes et les professionnels du logement (bailleurs sociaux ou promoteurs immobiliers) à intégrer leur projet dans le cadre du PLH.



MOYENS



Moyens financiers



Moyens humains (effectif au 31/12/2012) : 4 ETP



INDICATEURS

	2009	2010	2011	2012
Nombre de logements financés pour soutenir l'accession sociale	49 (pass fonciers)	38 (pass fonciers)	44 (PSLA)	98
Nombre de logements sociaux financés	212	144	196	133
Nombre de ménages hébergés par la COHNI (coordination de l'hébergement Nord-Isère)	134	150	115	122
Nombre de ménages orientés par la COHNI	NC	NC	267	256
Montant de la subvention versée pour l'accueil des gens du voyage (en K€)	209	214	316	362
Nombre de demandes de ménages étudiées par la commission sociale du CLH dont ceux de l'année N-1 en cours au 31/12	NC	201	262	206
Nombre de ménages logés par la commission sociale du CLH	NC	120	135	118

LE PRESTATAIRE POUR LA GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE : LE SAGAV

Créé en 2003 pour mettre en application les dispositions arrêtées par le Schéma départemental d'accueil des gens du voyage, le Syndicat d'Aménagement et de Gestion des Aires pour les gens du Voyage Nord-Isère est composé de 4 intercommunalités (la CAPI, les communautés de communes des Vallons de la Tour, de la Chaîne des Tisserands et des Balmes Dauphinoises). Il assure pour le compte de la CAPI l'aménagement et la gestion des aires d'accueil pour les gens du voyage et remplit ainsi toutes ces obligations en cohérence avec le schéma départemental.

En 2012, l'aire de séjour des gens du voyage de Saint-Quentin-Fallavier a été ouverte.



362 309 €

C'est la participation financière CAPI

soit 3,65 € par habitant

Remplissage des aires de voyage :

58 % pour les aires de passage

98 % pour les aires de séjour

38 % pour les aires de grand passage

15 places pour l'aire de Saint-Quentin-Fallavier

133 logements sociaux BBC financés par la CAPI

3 000 € financés par logement

PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

La CAPI soutient le développement de l'habitat afin de répondre aux besoins de ses habitants en octroyant des aides financières notamment à la réhabilitation et à la production neuve de logements sociaux. Sa volonté politique étant de s'inscrire dans une perspective d'agglomération durable, le service habitat a mis en place des critères permettant de financer les opérations locatives sociales (neuf, vente en état futur d'achèvement...). Le principal critère retenu en 2012 est la labellisation des opérations en Bâtiment Basse Consommation.



L'ACCESSION SOCIALE

L'un des enjeux du Programme Local de l'Habitat (PLH) est de développer l'accession sociale afin de permettre aux ménages de rester sur le territoire et de réaliser une ascension résidentielle accessible et sécurisée. Ces opérations participent également à diversifier l'offre existante dans les quartiers inscrits en rénovation urbaine.

Des critères d'éligibilité des opérations ont été mis en place : un prix de vente de référence imposé aux opérateurs inférieur au prix réglementaire et des conditions de sécurisation et de rachat.

Pour 2012, les logements financés sont répartis sur les communes de L'Isle d'Abeau et de Bourgoin-Jallieu. L'Association Départementale pour l'Information et le Logement (ADIL38) apporte son expertise auprès de l'agglomération en étudiant la capacité financière des ménages susceptibles de bénéficier du dispositif.

98 logements soutenus
en accession sociale

2 000 €
financés par logement



50 000 €

C'est la participation de la CAPI
par opération

40 230 €

C'est le coût des travaux par
logement au Mozart-Fauré

18 347 €

C'est le coût des travaux par
logement au Champfleuri 2



AMÉLIORATION DU PARC SOCIAL EXISTANT

Le maintien de l'attractivité du parc social existant est un enjeu majeur sur le territoire de la CAPI. L'appel à projet annuel lancé par le service habitat auprès de tous les opérateurs sociaux, a pour objectif de réduire le couple loyer et charges des locataires, permettant ainsi de réduire les factures énergétiques des ménages. Pour 2012, la CAPI a participé financièrement à deux opérations exemplaires de réhabilitation sur la commune de Bourgoin-Jallieu :

- > l'immeuble « le Mozart-Fauré » (Opac 38) de 40 logements construit en 1957
- > l'immeuble « le Champfleuri 2 » (Pluralis) de 67 logements édifié au début des années 1980.



MISE EN PLACE DU PROGRAMME « HABITER MIEUX »

Le Programme d'Intérêt Général «Habiter Mieux» s'est terminé fin septembre 2012, après une année opérationnelle. L'objectif était de permettre aux propriétaires occupants modestes et très modestes du territoire d'améliorer la performance énergétique de leur logement d'au moins 25 % après la réalisation de travaux de rénovation. Deux limites du dispositif ont été constatées : la difficulté de repérer ce public et les seuils très bas d'éligibilité, excluant de fait de nombreux ménages. Toutefois, ce dispositif par le biais de l'équipe d'animation « le Pact de l'Isère et Habitat et Développement », et avec la communication entreprise par les communes de la CAPI a permis à 19 ménages de bénéficier de l'aide « Habiter Mieux ».



60 996 €

C'est le coût du suivi-animation du PIG « Habiter Mieux »

35

C'est l'objectif, pour 2012, des ménages éligibles soutenus

500 €

C'est la prime complémentaire de la CAPI attribuée à chaque ménage éligible

19 ménages bénéficiaires



342 places d'hébergement gérées par la COHNI

CRÉATION D'UN PÔLE D'HÉBERGEMENT NORD-ISÈRE

L'année 2012 a permis de poursuivre le travail de mise en place d'un guichet unique de l'hébergement sur les douze intercommunalités du Nord-Isère par la transformation de la COHNI (Commission d'Orientation pour l'Hébergement en Nord-Isère) en un POHI (Pôle d'Orientation et d'Hébergement d'Insertion) Nord-Isère.

Des rencontres techniques avec la plupart de ces intercommunalités ont été organisées afin de présenter le cadre réglementaire de l'hébergement d'insertion mais aussi l'intérêt de partager collectivement un dispositif d'hébergement décliné territorialement. Ce pôle sera aussi un lieu d'échange, de partage et d'expertise entre opérateurs de l'hébergement, prescripteurs et collectivités.



OBSERVATOIRE DE L'HABITAT

Dans le cadre de l'observatoire de l'habitat du PLH, deux ateliers d'experts se sont réunis en 2012 en associant les communes, les acteurs du logement, avec l'appui de l'agence d'urbanisme de Lyon :

- > le premier atelier portait sur l'origine des acquéreurs dans le neuf et l'ancien : éléments de cadrage des migrations résidentielles et actualisation des éléments de connaissance sur le marché immobilier
- > le second sur le parc social : « la vente des logements sociaux » : présentation du cadre réglementaire et des ventes sur le territoire de la CAPI (données bailleurs) et échanges sur les politiques de vente.

34 participants à l'atelier 1

25 participants à l'atelier 2



LOGEMENTS ÉTUDIANTS

L'étude de besoins sur le logement étudiant/apprenti sur le territoire CAPI, dans un contexte de mutations profondes de l'offre de formation post-bac, a fait ressortir les spécificités suivantes : le territoire Nord-Isère accueille près de 1 500 étudiants ou alternants en 2011-2012 principalement inscrits sur deux communes : Bourgoin-Jallieu et Villefontaine.

Le diagnostic a mis en évidence que les étudiants ont besoin de se loger à proximité de leur lieu d'études. Dans ce cadre, il est préconisé d'avoir une approche territoriale afin de répondre à leurs attentes en étudiant la faisabilité :

- > de l'implantation d'une résidence étudiante à Villefontaine
- > de la mise en place d'un site Internet d'annonces d'offres de logements à destination des étudiants.



➤ Politique
de la ville,
ANRU

André COLOMB-BOUVARD



➤ Personnes
dépendantes,
accessibilité

Evelyne MICHAUD



➤ Petite enfance

Rose-Hélène FONTAINE



Pour une meilleure équité et solidarité sociale et territoriale la CAPI développe des équipements petite enfance et des actions en faveur des quartiers et publics spécifiques ou défavorisés.

POLITIQUES SOCIALES

➤ PETITE ENFANCE

La direction petite enfance est constituée de 34 équipements répartis en 4 pôles d'activités :

- > 24 structures d'accueil sur 8 communes : les enfants de 2.5 mois à 4 ans, sont accueillis de manière équitable, quelles que soient leur origine ou leurs difficultés. Les parents sont associés et accompagnés dans leur rôle parental.
- > 7 RAM sur 6 communes : lieux d'information et d'accompagnement destinés aux assistantes maternelles agréées, aux parents et aux enfants.
- > 2 Points Information Petite Enfance pour renseigner et orienter les familles vers l'ensemble des solutions de garde sur le territoire de la CAPI.
- > Une ludthèque inter-services qui s'adresse à l'ensemble des structures petite enfance (prêts de jeux et animations).



MOYENS MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 8376 K€

32 K€ Investissement
7 K€

9199 K€

4524 K€

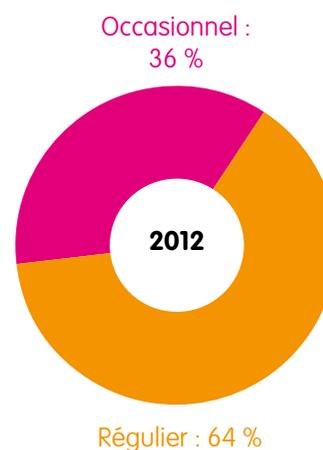
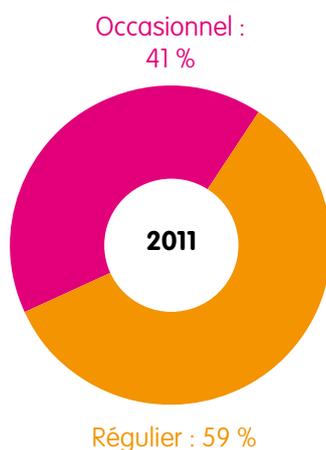
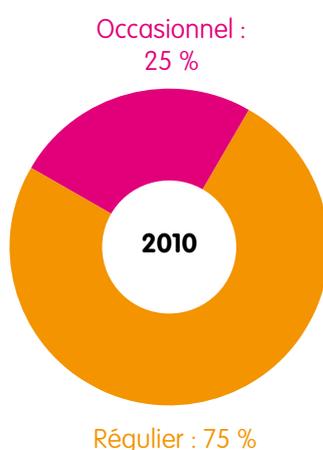
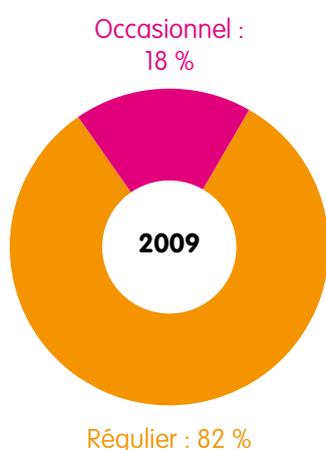
Fonctionnement

Moyens humains (effectif au 31/12/2012) : 229 ETP



LES STRUCTURES D'ACCUEIL DES ENFANTS	2009	2010	2011	2012
Nombre d'enfants accueillis en multi-accueil	991	1719	1775	1357
Nombre d'enfants accueillis en micro-crèches	27	80	102	97
Nombre d'enfants accueillis en crèches familiales	126	159	151	168
Nombre d'enfants en situation de handicap accueillis dans les structures	22	13	13	13

Proportion d'accueil régulier par rapport à l'accueil occasionnel



LES RAM ET POINTS INFO	2009	2010	2011	2012
Nombre d'assistantes maternelles fréquentant les RAM	364	357	435	466
Nombre d'enfants accueillis par les assistantes maternelles	936	1200	1305	1006
Nombre de familles « demandeurs » aux points Info	877	1057	711	687
Nombre de demandes non satisfaites	302	360	405	315
Nombre de demandes en attente au 31/12/N	52	35	51	62
Nombre de demandes d'accueil d'urgence	NC	NC	59	48

PROJET ÉDUCATIF GLOBAL

Le projet éducatif global s'inscrit dans une démarche de travail en réseau en s'appuyant sur les valeurs choisies par les équipes Petite Enfance. Il détermine les règles de vie en respectant les textes législatifs. Il traduit la vision globale de l'éducation pour permettre à l'enfant de se sentir en sécurité, de vivre des expériences, de construire son individualité, d'avancer vers son autonomie au sein d'un groupe. Pour l'accueil de l'enfant au quotidien, les équipes s'appuient sur des valeurs communes qui sont : la transversalité, le changement, la démocratie, le respect, la confiance, la co-construction, la communication, la co-éducation et la diversité. Ces valeurs ont été travaillées lors d'une journée pédagogique, le 23 avril, rassemblant tout le personnel petite enfance, qui devait à travers la créativité artistique, mettre en avant ces valeurs. Les formations proposées aux agents sont en corrélation avec le projet éducatif global.



17 agents formés

117 participants
à la conférence débat



TRAVAIL SUR L'ACCUEIL DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

Les structures petite enfance ont toujours accueilli les enfants en situation de handicap. Depuis quelques années un travail partenarial avec le Conseil général de l'Isère, les Centres d'Action Médico-Sociale Précoce de Vienne et Bourgoin-Jallieu et le soutien de la CAF de l'Isère, a permis de proposer des formations et une soirée / débat adaptées. La mobilisation des agents petite enfance est très forte et permet d'adapter toujours mieux les pratiques professionnelles aux situations rencontrées.

TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU MA DE LA PINÈDE À VILLEFONTAINE

De mars à juillet 2012, des travaux de rénovation et de réaménagement ont été réalisés sur le multi-accueil de la Pinède (locaux et extérieur). Le 27 août, le multi-accueil a ouvert ses portes dans des locaux entièrement repensés pour un accueil de qualité pour les enfants et leur famille.



PERSONNES ÂGÉES ET ACCESSIBILITÉ

Dans la délibération de juin 2007, la CAPI définit l'intérêt communautaire en matière d'action sociale en précisant son rôle en faveur des personnes âgées et dépendantes.

Elle est chargée de :

- > Coordonner et agir en faveur des structures d'accueil des personnes âgées dirigées vers l'ensemble des communes de la CAPI.
- > Participer et suivre les schémas départementaux des personnes âgées et des personnes handicapées.
- > Agir en faveur de la coordination gériatologique.
- > Participer aux actions en faveur du maintien à domicile des personnes âgées et/ou dépendantes.
- > Participer financièrement au Centre d'hébergement temporaire « Les Tilleuls » de Bourgoin-Jallieu.

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES



MISE EN PLACE DES GROUPES DE TRAVAIL DE LA COMMISSION ACCESSIBILITÉ

Mise en place fin 2011 par le conseil communautaire, la commission intercommunale d'accessibilité associe des élus intercommunaux à des membres d'associations représentatives de différents types de handicap. Réunie régulièrement en 2012, la commission s'est donnée 4 thématiques de travail : les bâtiments, la voirie et les espaces publics, les transports et l'habitat. L'état d'avancement des réflexions et des plans d'actions de chacun de ces groupes est consigné annuellement dans un rapport annuel d'accessibilité.

CRÉATION DE LA RÉGIE AUTONOME « LES TILLEULS »

Ouvert en 1983 à Bourgoin-Jallieu, le foyer « Les Tilleuls » constitue une réponse originale en Nord-Isère aux besoins d'hébergement temporaire des personnes âgées. Doté de 12 lits, il permet de recevoir au sein d'une structure non médicalisée et très familiale, des personnes âgées qui, pour diverses raisons (courts séjours d'hiver pour des personnes résidant dans des lieux éloignés, séjours d'été pour permettre aux aidants de partir en vacances, « coup de souffle » de la personne ou de la famille...), nécessitent un accueil transitoire avant de réintégrer leur logement ou une autre solution d'hébergement pérenne.

Jusqu'à présent géré par le syndicat des cantons de Bourgoin-Jallieu (SIVOM), la CAPI a, par délibération de son conseil du 18 septembre 2012, modifié son intérêt communautaire en matière d'action sociale pour permettre le transfert de ce service. Le conseil communautaire du 6 novembre 2012 vient créer officiellement la régie autonome des Tilleuls qui, à compter du 1^{er} janvier 2013, sera gérée par un conseil d'administration composé d'élus intercommunaux et de membres d'associations représentatives de ce champ d'activité.

4 160 journées d'activité

97 % d'occupation





POLITIQUE DE LA VILLE

La mission du service politique de la ville est de travailler à la mise en œuvre d'une politique qui vise à réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les différents quartiers et territoires de la CAPI. Elle s'appuie sur un dispositif, le CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Social) qui permet de financer des projets, aujourd'hui sur 8 quartiers situés sur 4 communes (L'Isle d'Abeau, Villefontaine, Bourgoin-Jallieu et Saint-Quentin-Fallavier) repérés par l'État considérant qu'ils présentent les difficultés les plus grandes. Ce travail se fait en partenariat avec les communes, les services de l'État, la Région, le Département, les bailleurs, la CAF, des structures associatives, des établissements scolaires... La CAPI souhaite donner une dimension intercommunale à la politique de la ville c'est-à-dire permettre l'élaboration et la prise en charge d'interventions au-delà des quartiers CUCS actuellement ciblés par l'État.



MOYENS MOYENS



Moyens financiers

Recettes

Dépenses
dont Personnel 194 K€



Moyens humains (effectif au 31/12/2012) : 4 ETP



INDICATEURS

	2009	2010	2011	2012
Nombre de dossiers déposés	101	109	139	139
Nombre de dossiers retenus	81	85	102	97
Nombre de dossiers CAPI	6	4	6	7
Nombre de projets avec participation financière CAPI	9	11	29	35
Montant des projets financés par la CAPI (en €)	77 300	66 100	148 950	164 050
Montant des projets hors CUCS financés par la CAPI (en €)	12 000	5 000	0	16 352

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE LA PROGRAMMATION

En 2012, ce sont 139 dossiers qui ont été déposés et étudiés dans le cadre de la programmation du CUCS.

La thématique prioritaire partagée par l'ensemble des partenaires demeure l'accès à l'emploi et au développement économique. Au-delà de ces priorités, la CAPI a apporté son soutien en 2012, à des projets favorisant l'acquisition des savoirs et des connaissances propices à une meilleure intégration des publics.

Les principaux projets retenus ont été :

- > les chantiers éducatifs portés par Médian, les chantiers portés par Synergie humaine dont l'objectif est de permettre une première approche du monde professionnel pour les jeunes, et une reprise d'activité dans une structure adaptée pour les personnes très éloignées de l'emploi,
- > les actions favorisant la mobilité des habitants des quartiers avec par exemple les actions « permis de conduire » portées par les communes de L'Isle d'Abeau et Villefontaine, la location de scooters pilotée par l'association Mobil'emploi73,
- > le dispositif 100 chances, 100 emplois (Mission locale Nord-Isère et collectivités) dont l'objectif est de travailler à un projet professionnel avec les jeunes et avec un réseau d'entreprises.

1 074 000 €
de subventions accordés

180 000 €
accordés par la CAPI



projets ANRU

1 marché

600 heures d'insertion en 2012

1 personne concernée

hors ANRU

6 marchés et 1 650 heures

6 personnes concernées

CLAUSES D'INSERTION

La CAPI a adopté la charte locale d'insertion liée aux 2 programmes ANRU comme l'ensemble de ses partenaires. Dans un objectif de développement durable et de réduction des inégalités entre les territoires, cette charte locale impose à l'ensemble des signataires que 5 % minimum des heures travaillées, générées par les travaux de rénovation, bénéficie à un public prioritaire habitant ces quartiers. Ce sont les clauses d'insertion utilisées comme levier pour l'insertion professionnelle. Depuis 2011, au-delà des projets ANRU, la CAPI affiche la volonté de rendre les clauses d'insertion systématiques lorsque cela est possible. Elle a notamment développé en 2012 les clauses d'insertion sur ses marchés, ce qui permet de toucher un public plus large.



ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA CRÉATION D'UN POINT D'INFORMATION MÉDIATION MULTISERVICES (PIMM'S)

En 2012, la CAPI a participé au financement d'une étude de faisabilité pour l'implantation d'un PIMM'S sur la commune de Villefontaine. Au vu des résultats de l'étude, ce projet pourrait voir le jour en septembre 2013 et permettre un accès facilité à des services de proximité comme par exemple : borne CAF, EDF, achats de titres de transport de bus, train...



6 ateliers organisés et soutenus financièrement par la CAPI

2 à Bourgoin-Jallieu

2 à Villefontaine

1 à L'Isle d'Abeau

1 à La Verpillière

entre 10 et 20 personnes concernées par atelier avec entrées et sorties permanentes

ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES

Des ateliers socio-linguistiques existent sur notre territoire depuis plusieurs années. Ils permettent l'apprentissage du français et des savoirs de base aux personnes qui les maîtrisent mal, et ce dans un objectif d'insertion sociale et professionnelle. Suite à l'état des lieux réalisé en 2011 par IRIS (Isère Relais IllétrismeS), en 2012 des journées de formation ont été proposées aux différentes structures pour partager les pratiques et améliorer le fonctionnement des ateliers. L'objectif étant toujours de permettre une coordination des ateliers, avec des outils et objectifs communs, de professionnaliser les intervenants pour une meilleure qualité des ateliers et une réponse adaptée sur le territoire.

ATELIER SANTÉ VILLE

La santé constitue une des problématiques de la politique de la ville. Les difficultés en matière de santé sont généralement amplifiées sur les quartiers prioritaires (malnutrition, obésité, santé mentale...) et très souvent faute d'une connaissance suffisante, les habitants ne sont pas en situation de faire valoir leur droit à l'accès à la santé.

En 2011, une chargée de mission «Atelier santé ville» avait rejoint les effectifs de la CAPI pour assurer une ingénierie sur la thématique de la santé dans les quartiers de niveaux 1 et 2 (coordination des différents acteurs, suivi et évaluation des actions existantes, mise en place de nouvelles actions...). Les principales actions 2012 ont été :

- > l'actualisation d'un guide des ressources en matière de santé sur le territoire
- > la réalisation d'une cartographie des lieux de santé précisant les moyens de transport pour s'y rendre
- > l'organisation d'une conférence le 12 décembre sur la création d'un conseil local de santé mentale intercommunal.

4 quartiers concernés

sur les 8 quartiers «politique de la ville»





➤ Développement durable, cœur de nature, agriculture

Jean PAPADOPULO



➤ Environnement (espaces naturels sensibles, protection des milieux, PDIPR)

Evelyne MICHAUD



➤ Bâtiments

Jean BESSON



➤ Déchets ménagers

Raymond BOUSSARD



Concevoir, mettre en œuvre et suivre les actions et projets qui permettent de répondre aux enjeux du développement durable et faire de la CAPI une agglo exemplaire.

DÉVELOPPEMENT DURABLE



ENVIRONNEMENT

Le service est chargé d'animer la politique environnementale de la CAPI par la mise en place d'actions durables : participation à la définition de la trame verte et bleue, gestion des espaces naturels d'intérêt communautaire, la création et l'entretien d'un réseau de sentiers de randonnée labellisés Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR), le suivi de la gestion des déchets sur le territoire (lien avec SMND) et de la qualité de l'air (lien avec Air Rhône-Alpes), de mettre en place des actions réglementaires concernant le bruit (autour des voiries).

Il est en charge d'élaborer, de mettre en œuvre et d'évaluer la stratégie agricole de la CAPI.



MOYENS MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 95 K€

53 K€

Investissement

222 K€



10 K€

Fonctionnement

Moyens humains (effectif au 31/12/2012) : 2 ETP



INDICATEURS

	2009	2010	2011	2012
Production d'ordures ménagères (en kg/habitant/an)	294,3	284,7	284,2	NC
Proportion recyclée (emballage, verre, papier) (en kg/habitant/an):	44,2	45	45,4	NC
Tonnage de textile / linge de maison recyclé (points "le relais")		installés en 2011	139 (de mai à nov)	230,7
Surface espaces naturels préservés (en Ha):	31	31	51,4	162
Nombre de jours de dépassement des seuils d'information et de recommandations (qualité de l'air)	34	32	NC	51 dont 15 en alerte
Nombre d'agriculteurs concernés par les MAE (mesures agro-environnementales)	NC	23	28	25
Nombre d'hectares contractualisés (sur 360 Ha concernés)	48	184	222	216

LE PRESTATAIRE POUR LA GESTION DES DÉCHETS : LE SMND

Le Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND) est un syndicat de collecte, tri sélectif et gestion des déchets ménagers du Nord Dauphiné. La CAPI en est le représentant majoritaire.

La CAPI perçoit la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) mais fait appel à ce syndicat pour assurer sa compétence « déchets ménagers ». Le SMND fait ensuite appel au Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères (SITOM) pour le traitement des ordures récoltées (incinération).

Un groupe d'élus CAPI assure l'interface avec le SMND sur toutes les questions liées aux déchets (exonération de TEOM et redevance spéciale). Sur les déchèteries de Ruy-Montceau, L'Isle d'Abeau et Satolas-et-Bonce, des travaux d'extension / rénovation ont été réalisés.



5 intercommunalités et
2 communes isolées
soit 69 communes

150 agents

19 déchèteries

8,7 M€ C'est le coût de la prestation du SMND pour la CAPI



309 kilomètres PDIPR

1718 cartoguides vendus

4 €

C'est le coût d'un cartoguide

INFORMATION ET VALORISATION DES SENTIERS PDIPR

Après la finalisation du réseau PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) sur l'ensemble de la CAPI, et la réalisation d'un cartoguide, la CAPI a mis en place en 2012 des panneaux d'accueil (Relais Info Randonnée) aux départs des 21 boucles, et restauré l'ancien réseau de l'ex SIVOM de Bourgoin-Jallieu.

Une étude a été lancée pour la valorisation du patrimoine naturel, historique, architectural et paysager, le long de nos sentiers, avec l'utilisation d'un outil d'interprétation « rando croquis » et « rando photo ». Elle se prolongera sur 2013, pour définir les points à valoriser.



MISE EN PLACE DU PLAN DE GESTION DE RÉSERVE DE SAINT-BONNET

La réserve naturelle régionale de Saint-Bonnet à Villefontaine / Vaulx-Milieu a fait l'objet fin 2011 d'un agrément sur 5 ans, avec extension du périmètre. Sur 2012, un plan de gestion a été élaboré définissant les actions de restauration du milieu, d'entretien, d'accueil du public, des suivis scientifiques et évaluations à réaliser.



31 à 51,4 Ha
C'est l'évolution de la surface de la réserve

746 000 €
C'est le montant du plan de gestion sur 5 ans

25 agriculteurs
concernés par les MAE

245 hectares contractualisés
sur 360

3 800 €
de participation CAPI

ACTION AGRICOLE POUR LA PRÉSERVATION DES CAPTAGES

Suite au constat de dépassement des normes pesticides et/ou nitrates sur trois de nos captages (Le Vernay à Ruy-Montceau, Aillat à Four et Pré-Guillaud à Chézeneuve et Les Trappes-Bois-Drevet-Les-Lechères à Meyrié et Les Éparres), la CAPI a initié un travail, en partenariat avec la chambre de l'agriculture, de sensibilisation et d'implication des agriculteurs à l'amélioration des pratiques agricoles. Il amène les agriculteurs à s'inscrire sur 5 ans sur des mesures agroenvironnementales dans le but de diminuer les intrants (pesticides, herbicides, nitrates). En 2012, les contractualisations se sont poursuivies sur les 2 captages des Éparres/Meyrié et Chézeneuve/Four. Sur le Vernay, une nouvelle collaboration a été mise en place pour 2013 : la CAPI prend le relais de l'Agence de l'eau et verse des aides financières.



CRÉATION D'UN PÔLE MARAÎCHAGE BIO

Entrant dans le cadre de la réflexion de soutien à une agriculture diversifiée de la CAPI, à des filières respectueuses de la qualité de l'eau, et à la création d'emplois agricoles, la CAPI a soutenu l'initiative berjallienne de création d'un pôle maraîchage bio, en partenariat avec la Région et l'association Terre de Lien. Le pôle s'est concrétisé sur 2012 avec l'acquisition de la maison d'habitation par la commune de Bourgoin-Jallieu, l'installation effective d'une première maraîchère sur les terres acquises par Terre de Lien, et la vente de légumes sur place et en paniers. En 2012, la CAPI a pris le relais de Bourgoin-Jallieu pour l'animation du comité de suivi du pôle.

20 Ha

C'est la surface potentielle du site

2 Ha

C'est la surface de démarrage



10 000 €

C'est le montant versé
à la chambre d'agriculture

VALIDATION DU PLAN D' ACTIONS AGRICOLES

La CAPI avait engagé en 2011 des actions en collaboration avec la chambre d'agriculture pour la réalisation d'un diagnostic afin de pouvoir définir sa politique agricole. Cette stratégie porte sur le développement économique de cette filière et sur les conséquences en termes d'aménagement de l'espace et de gestion du foncier. Le plan d'actions a été validé en Conseil Communautaire en octobre 2012, avec un lancement en fin d'année. La CAPI a confié à la chambre d'agriculture, une partie de la réalisation et de l'animation de ce plan.

Cette réflexion s'inscrit aussi dans le cadre métropolitain, concrétisé en 2012 par la signature d'une charte « agriculture périurbaine métropolitaine » posant les quatre axes suivants : développement économique de l'agriculture, pérennisation du foncier agricole, alimentation locale (circuits de proximité, valorisation locale, restauration hors domicile), paysage et environnement (trame verte, pratiques respectueuses de l'environnement et de la biodiversité).



2 semaines

C'est la durée de l'opération de communication

40 bus concernés

par la campagne d'affichage

30 référents



PRÉVENTION AMBROISIE

Pour répondre aux problèmes d'allergie aux pollens d'ambroisie (plus de 10 % de la population française touchée), la CAPI a lancé en 2012 un plan de gestion (cofinancé par la région Rhône-Alpes) : cartographie sur les voiries, création d'un réseau de référents dans chaque commune impliquant aussi des agriculteurs, et campagne de communication (des affiches «Coupez court aux allergies» sont venues habiller l'arrière des bus du réseau durant le mois d'août pour sensibiliser un maximum d'acteurs à la destruction de la plante). Des informations ont aussi été mises en ligne sur le site Internet de l'Agglo.



GESTION RAISONNÉE

La gestion raisonnée (qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins et à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires) reste une priorité pour la CAPI pour l'entretien des espaces verts dont elle a la compétence.

En 2012, diverses actions allant dans ce sens ont été réalisées par le service Qualité espaces urbains du Centre technique :

- > les balais latéraux des balayeuses de voirie sont systématiquement remplacés par des balais latéraux métalliques permettant de couper ou d'arracher les adventices et donc de limiter les traitements chimiques
- > le désherbage chimique systématique des espaces verts ou de la voirie est progressivement et souvent remplacé par un désherbage mécanique (roto fil à câble et nylon, combiné de désherbage), par la mise en place de mulch en paillage de végétaux, et par du désherbage manuel
- > sur certains espaces, la tonte a été remplacée par le broyage (moins d'émission CO₂, meilleur respect de la biodiversité)
- > un travail a été réalisé pour limiter l'utilisation d'eau potable pour l'arrosage (choix d'une palette végétale plus résistante à la sécheresse, mise en place de paillage, pose de système d'arrosage automatique à programmation).



➤ BÂTIMENTS

La Direction superstructures est chargée de la maîtrise d'ouvrage des grosses opérations, de la maintenance et réparation du patrimoine bâti de la collectivité (hors gestion quotidienne assurée par le centre technique), ainsi que du développement de la maintenance et modernisation du réseau très haut débit sur le territoire CAPI.

Elle gère 80 structures : petite enfance, médiathèques, piscines, salle de spectacles, locaux tertiaires, locaux industriels, conservatoire, cinéma Villefontaine, théâtre Villefontaine, écoles de danse, centre Simone-Signoret, Golf Public des 3 vallons... La Direction conseille et assiste techniquement les autres directions sur divers projets.

Le service entretien patrimoine immobilier du centre technique est chargé d'entretenir, d'assurer la maintenance et d'améliorer la qualité des bâtiments CAPI, en lien avec le service superstructures.



MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 1065 K€

3 900 K€

Investissement

2 058 K€

Fonctionnement

175 K€

Moyens humains (effectif au 31/12/2012) :

26,5 ETP au total

dont Superstructures : 8,8 ETP

et Centre Technique : 17,7 ETP



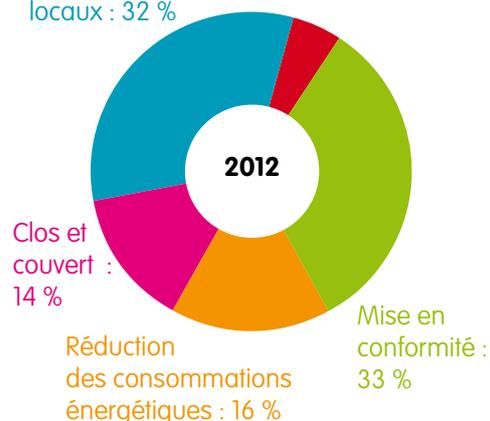
INDICATEURS

	2009	2010	2011	2012
Nombre de gros chantiers (hors opérations individualisées) suivis (direction super)	NC	80	47	53
Montant total des chantiers suivis (direction super) (en millions d'euros)	3,9	5,4	4,8	5
Nombre d'intervention de maintenance (Centre technique)	1185	1220	1226	1362
Taux d'intervention d'urgence	28 %	31 %	30 %	30 %
Nombre de bâtiments CAPI	78	78	80	82
Surface des bâtiments entretenue en m ²	NC	60 000	60 500	62 000
Linéaire réseau fibre optique (en km)	39	41	42	43
Nombre de prise réseau TV	14 000	14 000	14 000	14 000

Répartition budgétaire par domaine d'activité (études et travaux) :

Aménagement ou réaménagement de locaux : 32 %

Sécurité et accès PMR : 5 %



ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP) : MISE EN CONFORMITÉ ET SÉCURITÉ DE L'USAGER

Dans un souci de mise en conformité des bâtiments CAPI, de nombreux travaux de maintenance et de modernisation ont été effectués.

Les principaux travaux réalisés en 2012 en maîtrise d'ouvrage sont :

- > l'adaptation des process de passage au chlore à la piscine Fondbonnière à L'Isle d'Abeau, phase 1
- > la construction d'un local chlore à la piscine Gallois à Villefontaine
- > des travaux de rénovation d'un logement au Golf
- > la mise aux normes des pompes de relevage des eaux usées de la maison de l'environnement de Saint-Quentin-Fallavier.



147 K€

C'est le coût des travaux de la piscine Fondbonnière

57,6 K€

C'est le coût des travaux de la piscine Gallois

90 K€

C'est le coût des travaux au Golf

17,8 K€

C'est le coût des travaux de la maison de l'environnement

197 K€

C'est le coût des travaux au Creuzat

51 K€

C'est le coût des travaux à la médiathèque de La Verpillière

60 K€

C'est le coût des travaux à la médiathèque de Saint-Savin

7,8 K€

C'est le coût des travaux à la crèche «Petites frimousses»

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

La mise en œuvre du schéma directeur énergétique validé en 2010 se poursuit. Les principaux travaux réalisés en 2012, en maîtrise d'ouvrage sont :

- > l'installation d'une pompe à chaleur et divers améliorations thermiques sur le bâtiment des services techniques au Creuzat à L'Isle d'Abeau
- > la rénovation du chauffage à la médiathèque de La Verpillière
- > la dissociation des énergies primaires à la médiathèque de Saint-Savin
- > le changement de la chaudière de la crèche «Petites frimousses» à La Verpillière.



45 K€

C'est le coût des travaux
à la piscine Pierre-Rajon

5 K€

C'est le coût des travaux
à la médiathèque
de Bourgoin-Jallieu

400 K€

C'est le coût des travaux
à l'école de danse Ballerina

CONSERVATION DU PATRIMOINE : CLOS ET COUVERT, ENVELOPPE DU BÂTIMENT

Dans le cadre de l'entretien de ses bâtiments la CAPI a réalisé en 2012 les travaux suivants :

- > des travaux de propreté, d'accessibilité, et un ravalement façade de la piscine Pierre-Rajon à Bourgoin-Jallieu
- > des travaux divers de remise en état clos/couvert suite à des intempéries à la médiathèque de Bourgoin-Jallieu
- > début des travaux de rénovation de l'école de danse Ballerina.



AMÉLIORATION DU CONFORT OU ADAPTATION DES LOCAUX

Pour répondre aux besoins des occupants des locaux et dans un souci d'amélioration de la fonctionnalité des bâtiments, les principaux travaux d'adaptation des locaux et d'aménagement effectués en 2012, en maîtrise d'ouvrage sont :

- > la rénovation du 3^e étage du siège de la CAPI à L'Isle d'Abeau (accueil SPLA)
- > la construction d'une médiathèque et micro-crèche à Ruy-Montceau
- > la rénovation de diverses salles de cours au conservatoire Hector-Berlioz à Bourgoin-Jallieu
- > la construction d'une CD-thèque à la médiathèque de Villefontaine.

470 K€

C'est le coût des travaux
à L'Isle d'Abeau

595 K€

C'est le coût des travaux
à Ruy-Montceau

100 K€

C'est le coût des travaux
à Bourgoin-Jallieu

322 K€

C'est le coût des travaux
à Villefontaine



SCHÉMA DIRECTEUR D'ACCESSIBILITÉ

Des travaux permettant d'améliorer la sécurité de certains sites et/ou de limiter les incivilités ainsi que des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (en amont du schéma directeur PMR) ont été réalisés en 2012, en maîtrise d'ouvrage inter-communal, dont principalement :

- > le réaménagement du sol du solarium de la piscine de Saint-Bonnet à Villefontaine
- > le changement des portes d'entrée aux Abattoirs
- > la mise en accessibilité de 2 salles du cinéma Le Fellini à Villefontaine
- > le marquage au sol du parking du Théâtre du Vellein à Villefontaine.



34 K€

C'est le coût des travaux de la piscine Saint-Bonnet

7,3 K€

C'est le coût des travaux aux Abattoirs

25 K€

C'est le coût des travaux au cinéma Le Fellini

4 K€

C'est le coût des travaux au Théâtre du Vellein



ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE AUX COMMUNES

Certaines communes de la CAPI souhaitent recourir aux services de la CAPI (Direction des superstructures), afin de mettre en œuvre un projet de construction ou de rénovation faisant l'objet d'un programme chiffré et approuvé par la Commune. La CAPI est en mesure de répondre favorablement au moyen juridique d'une convention de prestations de services réalisées pour le compte de la commune intéressée.

En 2012, la CAPI poursuit son assistance à la commune de Maubec pour la réalisation de sa maison de village.

RÉALISATION DE GROS ÉQUIPEMENTS DU PPI

Les opérations individualisées et pluriannuelles ne peuvent pas être classées dans un des domaines vu ci-dessus, car ce sont des projets de constructions couverts par l'ensemble des domaines.

Après l'ouverture de nombreux équipements structurants (médiathèque de L'Isle d'Abeau, RAM de La Verpillière, rénovation de la piscine de Saint-Quentin-Fallavier, espace multifonction de Tharabie, piscine Fondbonnière à L'Isle d'Abeau, réhabilitation de la salle Balavoine à Villefontaine...), l'exercice 2012 a été consacré au début des études de programmation d'une nouvelle série d'équipements : une crèche à Saint-Savin, une piscine d'agglomération, ASTUS (pôle construction durable basé à Villefontaine), un équipement social – ferme Chaffard – dans la ZAC Pierre-Louve.



600 K€

C'est le coût annuel
pour le déploiement
de la fibre optique

230 K€

C'est le coût de l'audit

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE ET RÉNOVATION DU RÉSEAU CABLÉ SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

La CAPI est très soucieuse du déploiement d'un réseau fibre optique sur l'ensemble de son territoire afin de pouvoir répondre aux enjeux économiques, d'innovation et culturels de demain. Pour ce faire, dans l'attente du démarrage du schéma directeur départemental TIC « numérisère » de déploiement de la fibre optique, la CAPI répond aux demandes de raccordement et d'extension des industriels et des services publics de la vallée urbaines.

Par ailleurs, elle a établi un partenariat serré avec le Conseil général et participe activement à l'élaboration du schéma directeur départemental TIC « numérisère ». La CAPI souhaite fortement que son territoire soit prioritairement desservi dès le démarrage du schéma.

Concernant son réseau câblé TV, la CAPI a réalisé un audit en vue d'une rénovation de ce dernier (impactant environ 40 000 habitants).



➤ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Reconnu comme fil conducteur du plan de fin de mandat la politique développement durable poursuit 5 axes :

- > **Axe 1** : Intégrer en amont la préservation et la valorisation de la biodiversité, des milieux et des ressources.
- > **Axe 2** : Articuler urbanisme, habitat, mobilité et équilibre des espaces dans un objectif notamment de lutte contre le changement climatique et de protection de l'atmosphère.
- > **Axe 3** : Renforcer le développement économique par l'innovation suivant des modes de production et de consommation responsables.
- > **Axe 4** : Rechercher l'épanouissement de tous les êtres humains, la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations.
- > **Axe 5** : Devenir une collectivité exemplaire en intégrant en interne les enjeux du développement durable.



MOYENS MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 43 K€

20 K€

Investissement

19 K€

73 K€

Fonctionnement

Moyens humains (effectif au 31/12/2012) : 1 ETP



PLAN DE DÉPLACEMENT ADMINISTRATION (PDA)

Le PDA est un outil qui permet à la collectivité de viser la réduction de l'utilisation systématique de la voiture individuelle au profit de modes de transport plus durables. Suite à leur validation en 2011, les premières actions retenues ont vu le jour :

- > l'achat par la collectivité de vélos à assistance électrique pour les déplacements domicile-travail et pour les déplacements professionnels (entre les principaux sites CAPI).
- > la mise en place d'équipements à destination des agents mais aussi des usagers sur les sites CAPI (stationnements couverts, arceaux sécurisés...).
- > la mise en place d'une communauté CAPI (spécifique pour les agents) dans le site de covoiturage de l'Agglo.

La CAPI a aussi participé au Challenge régional Mobilité du 5 juin 2012. L'objectif du challenge : se rendre sur son lieu de travail ce jour-là avec un mode de transport autre que la voiture individuelle (covoiturage, vélo, TC,...).

32 vélos achetés :
(27 pour les agents
et 5 vélos de service)

50 arceaux installés
sur l'ensemble des équipements

5^e au challenge

51 participants



7 dossiers déposés

5 dossiers retenus

78 000 € d'enveloppe globale

ORGANISATION DES TROPHÉES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Du 1^{er} avril au 30 avril 2012, les services de la CAPI ont pu concourir à un appel à projet en interne sur le thème du développement durable pour obtenir un soutien financier et technique à sa mise en œuvre. Les 5 projets retenus ont été :

- > la réhabilitation de l'éclairage des bassins et des vestiaires à la piscine Saint-Bonnet à Villefontaine par une technologie LED
- > la mise en place d'une offre d'approvisionnement et de livraison sur quelques sites CAPI de paniers de fruits et légumes bio et produits localement, accompagnée par une communication autour de l'alimentation et la santé (CAPIVORE)
- > la création d'une aire biologique de traitement des déchets de balayeuses et d'une aire de lavage éco-vertueuse au centre technique Ouest
- > l'extension du parcours compact du golf et la création de greens synthétiques
- > la mise en place du cartable numérique pour les élus.

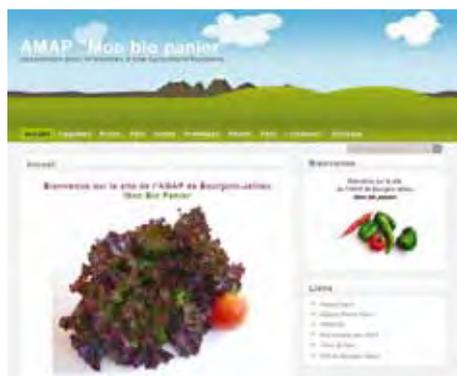


SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Relais de communication pour tous les événements de la Semaine du développement durable sur le territoire, la CAPI a proposé un programme d'animation aux habitants du territoire : visite de la station d'épuration, visite de logements sociaux neuf BBC,...

Elle a également organisé le challenge développement durable pour les associations : en présentant un projet exemplaire, les associations participantes ont ensuite formé une équipe pour concourir à six jeux liés aux bonnes pratiques en termes de développement durable.

Les lauréats, Mon bio panier, Et Colégram et Avenir XV, se sont vus attribuer des lots d'une valeur de 200 à 700 euros. Sérus souhaitant présenter un bilan carbone neutre pendant la Semaine du développement durable, a compensé financièrement ses émissions de gaz à effet de serre en réinvestissant 800 euros dans ces projets.



6 associations participantes

1 300 €

C'est le montant total des récompenses

800 € de participation SERUS

21 actions du plan

17 éco-gestes

530 agents sensibilisés

ADOPTION DU PLAN D'ACTIONS INTERNE PCET

Suite au bilan carbone, réalisé en 2011, qui comptabilisait les émissions de gaz à effet de serre de la CAPI (dans son fonctionnement et son patrimoine), le plan d'actions interne a été constitué. Ce sont les vingt-trois ambassadeurs, représentant l'ensemble des services de la CAPI, qui ont identifié des actions sur les cinq thématiques suivantes: Sensibilisation / communication, déchets, déplacements, eau et assainissement et énergies.

Acté en septembre 2012, le programme d'actions sera mis en œuvre sur les deux années à venir. Le groupe d'ambassadeurs joue un rôle essentiel dans son pilotage et sa communication. Ils ont présenté le plan d'actions lors des CAPIthèmes 2012 (événement interne) et ont remis le guide éco-gestes à chaque agent. Ils ont aussi animé un stand développement durable lors du dernier don du sang CAPI.





➤ Politique
et actions
culturelles,
Théâtre du
Vellein

Christian BADIN



➤ Lecture
publique

Patrick MARGIER



➤ Conservatoire
de musique
➤ Gestion et
création des
salles de
spectacles

Patrick NICOLE-WILLIAMS



➤ Les Abattoirs

Robert DOREY



Garantir sur l'ensemble des communes
de la CAPI l'accès de tous à la culture,
dans une logique d'identité de territoire.

CULTURE

➤ LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

La CAPI dispose de 4 équipements culturels majeurs (Théâtre du Vellein, SMAC Les Abattoirs, Conservatoire Hector-Berlioz et un réseau de 10 médiathèques) aux missions et à l'identité propres, mais néanmoins complémentaires. Au-delà de leurs spécificités, ils développent des orientations de politique culturelle commune, autour de 4 grands axes :

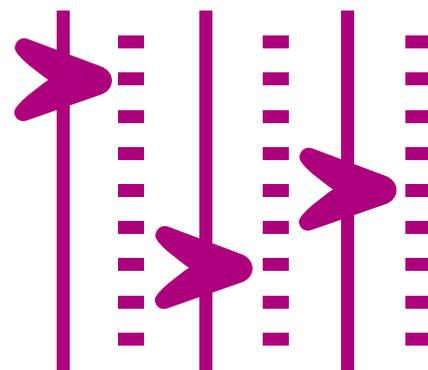
- > la diffusion d'une offre culturelle diversifiée, accessible et de qualité
- > des actions culturelles qui permettent la sensibilisation et l'éducation artistique de certains publics
- > un soutien à la création et un accompagnement à la pratique amateur et préprofessionnelle
- > une amélioration continue de l'offre de service (conditions d'accueil, services mis à disposition de l'utilisateur, etc.).



➤ LES ABATTOIRS

La SMAC «Les Abattoirs» est une des 5 structures Rhônalpines labellisées par le ministère de la Culture «Scène de Musiques ACTuelles», en partenariat avec la région Rhône-Alpes, le Conseil général de l'Isère et la CAPI.

Elle a pour mission d'assurer le développement des musiques actuelles (définies comme l'ensemble des musiques exceptée la musique classique et les musiques dites savantes), en favorisant la rencontre entre les arts numériques et le spectacle vivant et en déployant le projet artistique et culturel des Abattoirs.



MOYENS MOYENS

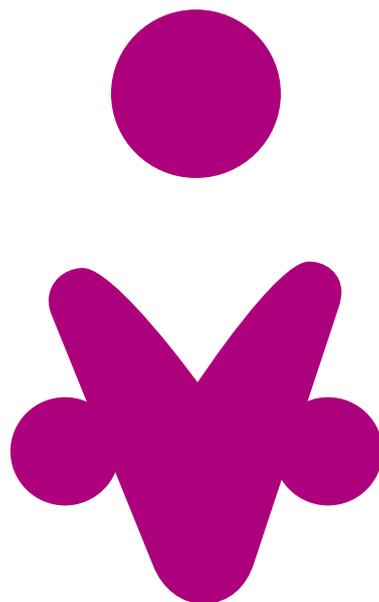
La SMAC Les Abattoirs est une régie autonome.

Moyens humains (effectif au 31/12/2012) : **9,5** ETP
+ **23** intermittents représentant environ **2** ETP



➤ LES MÉDIATHÈQUES

Les 10 bibliothèques et médiathèques de la CAPI (Bourgoin-Jallieu et annexe de Champfleuri, Four, L'Isle d'Abeau, Meyrié, Ruy-Montceau, Saint-Quentin-Fallavier, Saint-Savin, La Verpillière et Villefontaine) proposent à tous des collections de documents encyclopédiques et pluridisciplinaires, en accès libre et empruntables à domicile. Le service Médiathèques a pour mission de développer la lecture publique et de réduire l'illettrisme, de favoriser la culture et l'éducation permanente des habitants de la CAPI. Par l'action culturelle, il assure gratuitement un rôle de médiation aux savoirs, aux connaissances et aux arts.



MOYENS MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 1943 K€

21 K€

Investissement

2 493 K€



70 K€

Fonctionnement

Moyens humains (effectif au 31/12/2012) : **48** ETP



INDICATEURS

Évolution des prêts et des lecteurs

504 307 prêts en 2009

559 921 prêts en 2012

16 616 lecteurs en 2009

14 840 lecteurs* en 2012

* à partir de 2011 une seule carte par lecteur auparavant comptabilisé pour chaque médiathèque

➤ LE THÉÂTRE DU VELLEIN

À partir des équipements culturels (Théâtre du Vellein et Salle de l'Isle), le service Théâtre du Vellein est chargé de développer une action culturelle sur le territoire à travers la programmation de spectacles vivants pour tous les publics et à travers la mise en place d'actions culturelles et d'éducation artistique à destination des adultes et des scolaires du 1^{er} et 2nd degrés (PLEA). Le Théâtre du Vellein est Scène Rhône-Alpes. Il participe aux grands événements culturels dans le cadre du Pôle Métropolitain.



MOYENS MOYENS

Moyens financiers

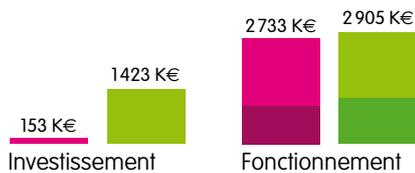
Le budget culture est un budget annexe.

Recettes

dont participation
du budget général CAPI
1700 K€

Dépenses

dont Personnel 993 K€



Moyens humains (effectif au 31/12/2012) : 16,4 ETP



INDICATEURS

532 places assises au Théâtre du Vellein

800 places assises salle de L'Isle / 1500 places debout

165 journées d'utilisation des équipements Théâtre en 2012

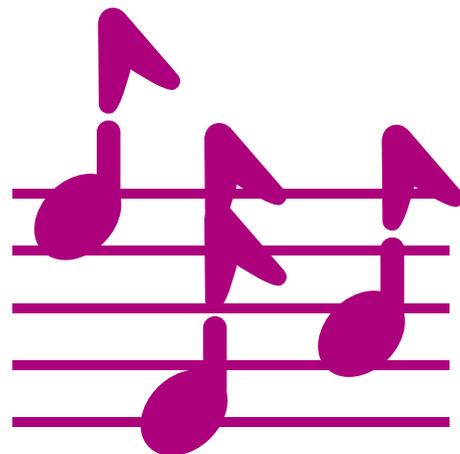
126 journées d'utilisation des équipements salle de L'Isle en 2012

➤ LE CONSERVATOIRE HECTOR-BERLIOZ

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental Hector-Berlioz a pour missions sur l'ensemble du territoire de la CAPI :

- > L'enseignement artistique dans le domaine de la musique, de la danse et du théâtre.
- > L'éducation artistique et culturelle, les actions de sensibilisation et de découverte, notamment en collaboration avec le ministère de l'Éducation Nationale.
- > Le soutien au développement des pratiques artistiques des amateurs.
- > L'animation de la vie culturelle du territoire à travers la diffusion des productions liées aux activités pédagogiques.

Le conservatoire est un pôle ressources pour le territoire Nord-Isère : c'est un lieu public d'information et de formation. Il contribue à animer le réseau des écoles de musique et de danse du territoire Nord-Isère.



MOYENS MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 3 041 K€

134 K€

Investissement

3 342 K€



820 K€

Fonctionnement

Moyens humains (effectif au 31/12/2012) : 67 ETP



➤ DIFFUSION CULTURELLE

Les équipements culturels de la CAPI ont pour principale vocation d'assurer sur le territoire – et au-delà – la diffusion aussi large que possible d'une offre culturelle et artistique diversifiée. La complémentarité de ces équipements (un théâtre « scène régionale » à la programmation pluridisciplinaire, une scène de musiques actuelles aux choix résolument éclectiques, un Conservatoire à rayonnement départemental et un réseau de 10 médiathèques) permet en effet de couvrir un vaste panel d'esthétiques artistiques (danse, musique, théâtre, humour, conte, cirque, etc.) au bénéfice de tous les publics (grâce, notamment, à une politique tarifaire accessible), partout sur le territoire.

UNE OFFRE CULTURELLE ET ARTISTIQUE PERMETTANT DE RÉPONDRE
AUX ATTENTES DU PLUS GRAND NOMBRE

➤ LES ABATTOIRS

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES



PROGRAMMATION TOUT PUBLIC

La saison 2011/2012 est encore une année de forte activité pour la SMAC Les Abattoirs. Pourtant, cette saison a vu une baisse d'activité de 18 % par rapport à la saison 2010/2011, avec un retour à une activité correspondant à celles des saisons précédentes. Cela est dû à l'absence de diffusion de création Hip-hop, à la concentration des expositions numériques dans le festival, à une Fête de la musique en les murs et à l'annulation d'événements extérieurs faute de moyens nécessaires (3 concerts de moins que l'année précédente).

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Nombre de spectateurs total	9 004	9 623	13 920	10 102
Nombre de groupes (concerts + festival)	91	98	116	130
Nombre de concerts	52	56	74	61
Proportion d'artistes de provenance régionale	NC	40 %	40 %	57 %
Proportion d'artistes de provenance nationale	NC	40 %	30 %	22 %
Proportion d'artistes de provenance internationale	NC	20 %	30 %	21 %

LE THÉÂTRE DU VELLEIN

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES



PROGRAMMATION TOUT PUBLIC

Depuis plusieurs années, la fréquentation du Théâtre du Vellein est en constante augmentation pour se situer aujourd'hui en deuxième position de fréquentation des théâtres isérois. Une programmation pluridisciplinaire, des artistes régionaux, nationaux mais également internationaux composent la recette de cette programmation. Les spectateurs viennent pour une très grande majorité du Nord-Isère et donc du territoire de la CAPI. Des collaborations avec les structures culturelles de la CAPI se mettent en place et permettent à de nouvelles propositions de voir le jour.

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Nombre d'abonnés	3 095	3 156	3 693	3813
Nombre de spectacles différents	41	37	37	40
Nombre de représentations	61	60 (dont 6 hors les murs)	65	76
Nombre de spectateurs	24 230	34 650 (dont cirque 11 000)	27 180	38 847 (dont cirque 11 000)
Proportion du public du Nord-Isère	97 %	97 %	NC	96 %

PROGRAMMATION JEUNE PUBLIC

La programmation de spectacles à destination des plus jeunes reste une priorité. Elle permet d'accueillir pendant le temps scolaire la quasi totalité des enfants scolarisés, de maternelle à l'élémentaire, sur l'ensemble des communes du territoire. La CAPI prend en charge un transport par enfant pour se rendre sur le lieu de spectacle.



	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Nombre de spectacles différents	14	20	19	15
Nombre de représentations	86	91	75	88
Nombre de spectateurs	18 030	20 060	20 163	19 694
Nombre d'écoles maternelles et élémentaires	72	94	94	NC
Nombre de classes concernées	502	500	473	NC

➤ LE CONSERVATOIRE

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES



SCOLARITÉ

Établissement d'enseignement, le Conservatoire Hector-Berlioz propose un enseignement structuré et progressif en musique, danse et théâtre, à travers un projet artistique et culturel global qui a pour but de contribuer à l'épanouissement de chacun. Il propose des parcours de formation différenciés et adaptés à des publics d'âges différents et aux projets et motivations diversifiés. Prenant appui sur cet enseignement, le projet d'établissement du Conservatoire fait la part belle aux actions de valorisation des travaux d'enseignants et/ou d'élèves et au-delà, à l'organisation de manifestations ayant pour objectif le développement du lien social, l'aménagement du territoire et l'ouverture à des publics les plus diversifiés possible. C'est ainsi qu'une « saison culturelle » peut naître avec, pour 2011-2012, entre autres :

- > la mise en place de concerts « Une heure avec... » sur le territoire avec des artistes confirmés ou en devenir (6 concerts le dimanche matin)
- > le spectacle musique et handicap du 15 juin 2012 ; aboutissement du travail élaboré avec les ateliers et un artiste invité (Alfred Spirli)

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Nombre total d'inscrits	1122	1156	1118	1052
Proportion d'enfants inscrits	76 %	79 %	74 %	78 %
Proportion d'adultes inscrits	24 %	21 %	26 %	22 %
Proportion d'inscrits territoire CAPI	72 %	70 %	70 %	72 %
Proportion d'inscrits hors territoire CAPI	28 %	30 %	30 %	28 %
Proportion musique	89 %	86 %	87 %	85 %
Proportion danse	7 %	11 %	11 %	11 %
Proportion théâtre	4 %	3 %	2 %	4 %
Nombre d'heures de cours dispensées par semaine	900 environ	900 environ	900 environ	900 environ

➤ LES MÉDIATHÈQUES

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

Avec un réseau de 10 équipements et une carte d'abonné unique, les médiathèques de la CAPI permettent l'accès pour tous à un fonds documentaire mais également multimédia riche et diversifié, participant ainsi à l'enrichissement des connaissances, le développement de l'esprit critique, l'ouverture aux autres... Avec un taux d'inscrits global de 17,8 % en 2012, bien au-dessus de la moyenne nationale (15,5 %), le réseau de lecture publique de la CAPI témoigne de son dynamisme; même si les situations peuvent être hétérogènes selon les équipements.



DES ÉVÉNEMENTS MAJEURS PARTICIPANT AU RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

➤ LES ABATTOIRS

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES RÉALISÉES

2 798 personnes
C'est la fréquentation totale

.....

FESTIVAL ELECTROCHOC 7

L'édition 2011-2012 a constitué une avancée pour le Festival Electrochoc avec de nouvelles actions et formes artistiques notamment les arts numériques. L'exposition itinérante (sur les villes de Bourgoin-Jallieu, L'Isle d'Abeau et Villefontaine), qui était une première, a permis d'irriguer le territoire de façon à démocratiser l'accès à ces nouvelles pratiques culturelles liées aux NTIC. Un des objectifs était d'élargir le rayonnement du Festival Electrochoc. Là aussi, cette dynamique s'est poursuivie avec un positionnement régional, tant sur le champ institutionnel que professionnel.



➤ LE CONSERVATOIRE

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES RÉALISÉES

2 050 personnes
C'est la fréquentation totale

.....

LES SEMAINES CONTEMPORAINES

Temps fort de la saison culturelle du Conservatoire, les Semaines Contemporaines 2012 ont constitué un moment privilégié permettant d'amener les élèves, leurs familles mais aussi des publics diversifiés à la rencontre des expressions artistiques d'aujourd'hui (danse, musique, théâtre). Pendant cette manifestation, les cours sont réaménagés et remplacés par des ateliers avec les artistes invités et d'autres intervenants.



➤ LE THÉÂTRE DU VELLEIN ET LA SALLE DE L'ISLE

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES RÉALISÉES

1 340 spectateurs au total

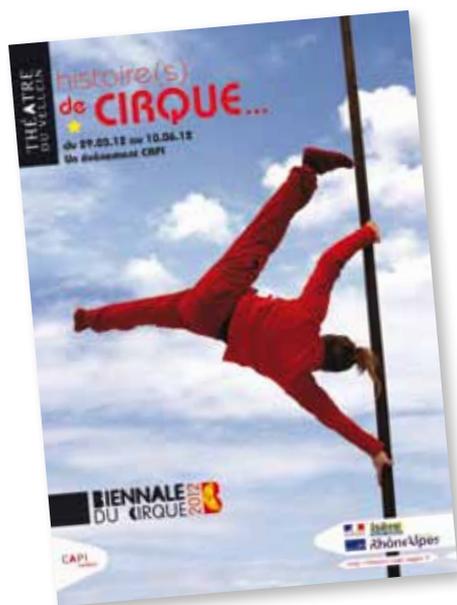
516 spectateurs (territoire CAPI)

14 communes au total

4 communes (CAPI)

LE FESTIVAL LES BARBARES

Ce festival est organisé par Isère Porte des Alpes et se déroule dans des bars des territoires Isère Porte des Alpes et les Vals du Dauphiné. La programmation artistique de ce festival est assurée par les deux scènes régionales du territoire : le Théâtre du Vellein et le Théâtre Jean-Vilar, à Bourgoin-Jallieu. Ce festival va au devant des habitants des communes en leur proposant des spectacles de qualité dans des lieux qui ne sont pas habituellement prévus pour ça : les bars. C'est l'occasion de provoquer des rencontres artistiques multiples.



LA BIENNALE DU CIRQUE

La Biennale du Cirque est un des grands événements culturels du Pôle Métropolitain. C'est aussi un événement de territoire avec une programmation internationale. Des spectacles gratuits sont programmés en extérieur sur toutes les communes de la CAPI. Cette action permet de toucher sur les communes de nouveaux spectateurs qui ne fréquentent pas habituellement les salles de spectacle. La Biennale s'est terminée par un grand week-end événement au cours duquel 7 spectacles se sont succédés entre théâtre et chapiteau.

1 100 spectateurs CAPI

21 communes

19 spectacles

pour 31 représentations

BIENNALE DE LA DANSE DE LYON

Le Théâtre du Vellein a participé à cet événement métropolitain au travers de 2 actions distinctes :

1. la participation au Défilé chorégraphié d'ouverture de la Biennale. Environ 200 amateurs danseurs, musiciens, ... ont participé, après une année de répétition, le 9 septembre au plus grand défilé chorégraphié d'Europe. À noter, la création d'un atelier costumes en collaboration avec les équipements sociaux de Villefontaine et un section de la SEGPA du collège Aragon.
2. l'accueil au Théâtre d'un spectacle du programme de la Biennale.

200 participants amateurs



➤ ACTION CULTURELLE

Au-delà de la « simple » diffusion culturelle, les équipements communitaires proposent de nombreuses actions culturelles à destination de publics variés. Ces actions s'inscrivent dans la vocation de « sensibilisation » de tout équipement culturel. Sur le territoire de la CAPI, elles sont particulièrement développées pour le jeune public (notamment scolaire) et les publics dits éloignés ou « empêchés ».

➤ LES ABATTOIRS

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

6 détenus participant aux ateliers

26 jeunes d'IME concernés

6 personnes de la mission locale concernées

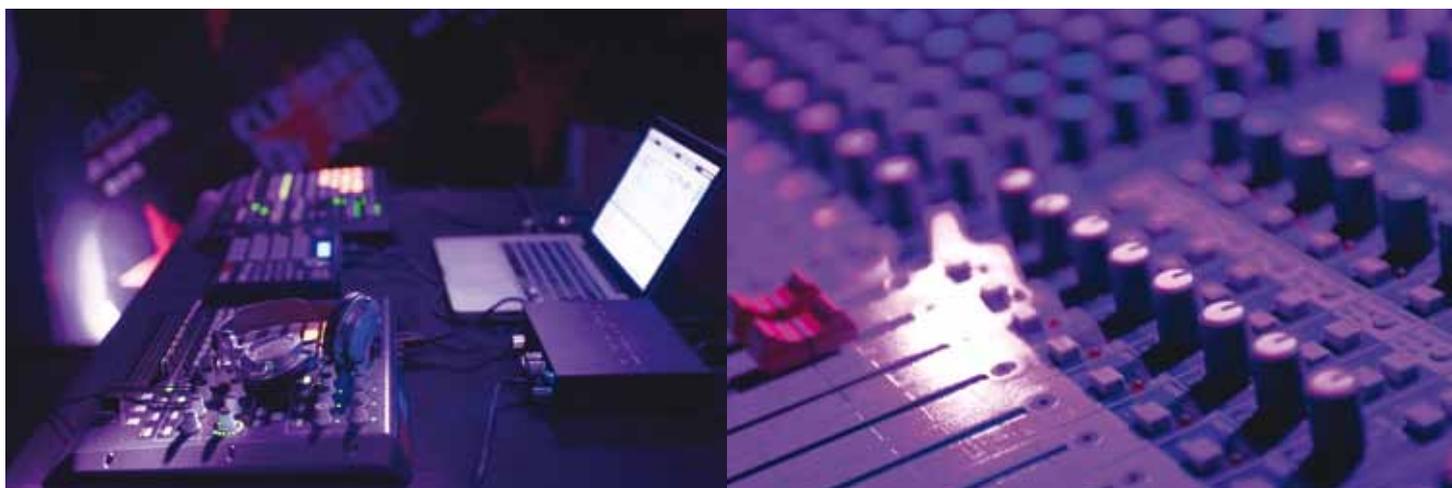
8 personnes de l'association Leo Lagrange concernées

ACTIONS ENVERS LES PUBLICS ÉLOIGNÉS

L'action culturelle, menée en Nord-Isère, s'est développée avec la sensibilisation en direction des populations éloignées (IMEs, centre pénitencier, quartiers en difficultés, handicapés, etc.) autour des cultures urbaines et numériques. Deux dispositifs ont été proposés : « Écris toi une chanson » (découverte et pratique du processus de création d'une chanson) et « Fingers in the nose » (découverte et la pratique du processus de création musicale autour d'une interface tactile et numérique spécialement créée)

Au cours de la saison 2011-2012, et en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés, la SMAC est intervenue à la prison de Saint-Quentin-Fallavier, au sein des IME Camille-Veyron, les Étangs et l'IME de Belley, auprès de l'association Léo-Lagrange et de la mission locale jeunes Nord-Isère.

Toujours au cœur des préoccupations de la SMAC, l'action culturelle menée au niveau du scolaire et périscolaire, dans le cadre du Plan Local d'Éducation Artistique (PLEA), s'est développé à travers des actions de sensibilisation sur les risques auditifs (« Dose le son ») ainsi que par des ateliers « Écris toi une chanson » et « Fingers in the nose ».



➤ LE THÉÂTRE DU VELLEIN

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES



PLAN LOCAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE

Théâtre, danse, cirque, arts plastiques, mime... font l'objet d'atelier de pratiques artistiques dans les écoles de la CAPI. Ces actions sont en résonance avec les programmations proposées par ailleurs par le Théâtre du Vellein. Le Plan Local d'Éducation Artistique (PLEA) a été signé réunissant l'ensemble des partenaires concernés (CAPI, Éducation nationale, Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), Conseil général, Conseil Régional). Ce PLEA concerne l'ensemble des équipements culturels de la CAPI (Théâtre du Vellein, conservatoire, abattoirs, réseau des médiathèques) et des équipements communaux (Théâtre Jean-Vilar et Musée).

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Nombre de jeunes (1 ^{er} et 2 nd degré) impliqués dans un projet avec un artiste	1 793	2 243	2 658	3 093
Nombre de classes	72	97	123	123
Nombre de groupes scolaires	41 sur 11 communes	62 sur 15 communes	43 sur 18 communes	NC
Nombre d'enseignants en formation dans le cadre d'animations pédagogiques	80	62	94	169



➤ LE CONSERVATOIRE

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Le conservatoire propose, tout au long de l'année, des activités artistiques en milieu scolaire. Ces interventions sont proposées, à titre gratuit, à l'ensemble des communes et ont pour objectif de sensibiliser les enfants aux pratiques artistiques.

Ces interventions se font à deux niveaux :

- > à travers l'action, dans le cadre du PLEA des sept dumistes CAPI (agents détenteurs du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) qui proposent aux écoles maternelles (grande section) et aux primaires différents projets d'éducation artistique et culturelle
- > à travers les dispositifs mis en place en partenariat avec l'Éducation Nationale. Pour la saison 2011-2012, les dispositifs suivants ont été proposés aux écoles : Classes CHAM (classes à horaires aménagés musique), orchestre à l'école, orchestre collège, projet danse, projets théâtre, partenariat au Lycée Aubry.

4 communes

106 classes

2 523 enfants

401 élèves concernés
par ces dispositifs

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Nombre de concerts (avec artistes invités et élèves du Conservatoire)	23	30	54	80
Nombre de concerts d'élèves seuls	26	39	47	50
Nombre de concerts de professeurs	11	10	11	10
Nombre d'actions à la Médiathèque de Bourgoin-Jallieu	11	7	10	8
Nombre de master class	10 (57 heures)	14 (64 heures)	2 (6 heures)	5 (27 heures)
Nombre de stages « danse »	4 (24 heures)	8 (40 heures)	3 (15 heures)	12 (42 heures)
Nombre de stages « élèves du Conservatoire »	11 (33 heures)	12 (52 heures)	9 (21 heures)	12 (32 heures)
Nombre de stages « élèves du Conservatoire et extérieurs »	21 (84 heures)	25 (105 heures)	40 (120 heures)	0

23 personnes handicapés

350 heures d'intervention

12 détenus

34 heures

ACTIONS EN FAVEUR DES PUBLICS EMPÊCHÉS

Le Conservatoire Hector-Berlioz accueille des personnes handicapées venant de foyers environnants (Bourgoin-Jallieu, La Tour du Pin et L'Isle d'Abeau). Il propose un atelier de pratique musicale et d'expression corporelle.

Le conservatoire a aussi poursuivi l'action engagée en 2010 et 2011 en faveur des détenus du Centre Pénitencier de Saint-Quentin-Fallavier : une action de découverte, de sensibilisation et d'apprentissage instrumental à l'attention du public carcéral. Cette action s'est déroulée durant la période de janvier à juin 2012 et a impliqué deux enseignants du conservatoire.



LES MÉDIATHÈQUES

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

ACTION CULTURELLE TOUT PUBLIC

En dehors des heures d'ouverture, les bibliothèques et médiathèques restent ouvertes aux groupes : accueil de classes, de tout petits, de personnes âgées, de personnes en cours d'alphabétisation, de personnes en réinsertion sociale. Parmi les projets structurants, sont à retenir : le Prix Nord-Isère et le CRILJ Nord-Isère (Centre de Recherches et d'Informations sur la Littérature pour la Jeunesse), le PLEA (Plan Local d'Éducation Artistique), le travail en partenariat avec les CCAS. Elles accueillent aussi régulièrement des stagiaires : collègues, Pôle Emploi, IUT, écoles professionnelles...



	2010	2011	2012
Nombre de séances «Heure du conte»	166	185	156
Effectif «Heure du conte»	2 426	3 214	4 492
Nombre de séances «Rencontres artistes et conférences»	120	105	103
Effectif «Rencontres artistes et conférences»	3 243	2 989	1 672
Nombre de séances «Projections, concerts et spectacles»	57	37	82
Effectif «Projections, concerts et spectacles»	1 621	1 392	1 590
Nombre de séances «Expositions et salons»	18	9	23
Effectif «Expositions et salons»	1 002	1 316	741



ACTION CULTURELLE PAR PROJET

Le réseau des médiathèques et bibliothèques a proposé pendant la première moitié de l'année expositions, rencontres et projections autour du thème des « (Auto)portraits », avec un coup de projecteur sur Jean-Jacques Rousseau, célébré nationalement. De septembre à la fin de l'année, le thème « Couleur » a été décliné dans diverses directions : tissage, écologie, roman noir. Dans le cadre de l'UP, la médiathèque a organisé une journée professionnelle régionale autour de la poésie contemporaine avec Médiat, service inter-universitaire rattaché à l'université Pierre-Mendès-France (Grenoble 2). La bibliothèque de rue, conduite au printemps et pendant l'été, a rencontré son public pour la onzième année, et a vu son périmètre d'activités s'étendre.

	2010	2011	2012
Nombre de séances Petite enfance	141	173	97
Effectif Petite enfance	1 236	1 536	1 053
Nombre de séances Scolaires	761	697	735
Effectif Scolaires	19 932	18 527	17 453
Nombre de séances Périscolaires (centre sociaux et de loisirs)	6	33	39
Effectif Périscolaires (centre sociaux et de loisirs)	102	425	418
Nombre de séances Publics empêchés / éloignés	44	62	77
Effectif Publics empêchés / éloignés	402	409	398
Nombre de séances Personnes âgées (dont portage à domicile)	21	31	27
Effectif Personnes âgées (dont portage à domicile)	189	348	243

➤ AIDE À LA CRÉATION

Aucune offre culturelle ne saurait exister sans l'implication d'artistes sur un territoire et le développement de leurs différents projets artistiques et culturels. Aussi, les équipements culturels communautaires effectuent un important travail d'« accueil en résidence ». Cet accueil permet à des compagnies d'esthétiques diverses de bénéficier de moyens et du temps nécessaires à toute oeuvre de création. Ce travail est ensuite valorisé dans le cadre des différentes actions culturelles menées par les équipements à destination du plus grand nombre. Au-delà des professionnels, un accompagnement à la pratique amateur, voire préprofessionnelle, est également mis en place. Cet accompagnement participe à la volonté de développer la présence de sensibilités artistiques sur le territoire, voire au-delà.

SOUTIEN À LA CRÉATION PAR L'ACCUEIL DE COMPAGNIES EN RÉSIDENCE

➤ LES ABATTOIRS

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES RÉALISÉES

9 groupes en résidence

13 groupes en répétition montée

67 jours d'utilisation de la salle

ACCUEIL EN RÉSIDENCE

Toujours sollicitée par des professionnels et amateurs en voie de professionnalisation, la SMAC n'a pas pu répondre à toutes les demandes. En effet, la demande d'accueil de groupes en résidence et en répétition montée est croissante. Elle permet aux groupes d'avoir une salle à disposition et de bénéficier du savoir-faire des intervenants pour finaliser leur projet artistique. Cette aide à la création participe au rayonnement des Abattoirs et de la CAPI sur le plan national et permet d'accueillir des groupes de notoriété en favorisant les rencontres avec les musiciens nord-isérois. Cela contribue au développement recherché.



➤ LE THÉÂTRE DU VELLEIN

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES RÉALISÉES

55 jours de résidence

3 366 spectateurs
touchés par les créations

RÉSIDENCE D'ARTISTES

Sur 2012, le Théâtre du Vellein a poursuivi sa politique d'accueil en résidence avec la compagnie Arcosm et la compagnie Sylvie Guillermin (danse), La compagnie Virevolt (cirque).



➤ CONSERVATOIRE

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES RÉALISÉES

RÉSIDENCE DE COMPOSITEURS

Le Conservatoire a travaillé cette année avec la compagnie de danse, Arcosm, accueillie au Théâtre du Vellein. Cette collaboration a débouché sur la création d'une pièce chorégraphique insérée dans le spectacle de danse de fin d'année.

Par ailleurs, le travail de 2 compositeurs tout au long de l'année a permis d'enrichir la pratique instrumentale des élèves. Ainsi, Patrick Busseuil a créé pas moins de 10 pièces pour différents concerts. Bernard Struber a oeuvré à la création de 5 pièces pour le département jazz et les orchestres d'élèves.

40 jours de résidence

4 100 spectateurs
concernés par les créations



➤ CONSERVATOIRE

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

PRATIQUES AMATEURS

La vocation d'enseignement artistique du Conservatoire en fait un acteur incontournable de l'accompagnement aux pratiques amateurs, puisque l'ensemble des élèves comme des personnes bénéficiant de dispositifs impulsés par le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) peut être considéré comme des amateurs, voire des préprofessionnels en ce qui concerne la vingtaine d'étudiants du CEPI (Cycle d'enseignement professionnel initial). Au-delà de cette population, le Conservatoire s'implique sur le territoire en mettant à disposition ses compétences pour former des choristes et ensemble de chœurs du Nord-Isère.

20 musiciens pour la préparation et la réalisation d'un bal folk

15 choristes et chefs de chœurs sur 30 séances

4 chefs de chœurs sur 5 séances



➤ LES ABATTOIRS

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES RÉALISÉES

13 groupes

75 personnes concernées

918 heures de formation

TRAN'S ABATTOIRS

Ce parcours de développement personnalisé est ouvert aux groupes amateurs. Il repose sur un référentiel de formation articulé autour de 3 niveaux (...) et permet aux groupes amateurs d'aborder tout l'environnement d'une pratique de professionnel : de la conduite de spectacle à la pré-production phonographique. Ce dispositif, animé par un coordonnateur pédagogique, rencontre un vif succès, compte tenu de son adaptation au plus près de la réalité des groupes. Au vu des moyens dégagés, il ne peut être aujourd'hui déployé davantage.



LES STUDIOS

Les Abattoirs proposent aux musiciens qui souhaitent répéter deux studios équipés en matériel son (sono, ampli guitare, etc.) et backline (batteries, amplis guitares et basses, etc.) de 35 et 55 m². Ils sont disponibles selon un planning géré par un régisseur des studios. Les répétitions peuvent se faire de façon ponctuelle ou régulière. La fréquentation des studios se stabilise compte tenu d'un taux d'utilisation maximum.

59 groupes

904 heures de répétition



➤ AMÉLIORATION DE L'OFFRE DE SERVICES

Si la qualité de la programmation et de l'action culturelles menées par les équipements communautaires est au coeur des préoccupations, celle d'offrir au public des conditions d'accueil et un service qualitatif constitue un objectif tout aussi incontournable. Ainsi, la CAPI poursuit sa politique d'investissements dans la rénovation et l'extension de ses équipements culturels et cherche à développer de nouveaux projets en matière d'« offre de services ».

2012 a été une année particulièrement importante en termes d'investissements sur le secteur Lecture publique.

➤ LES MÉDIATHÈQUES

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES RÉALISÉES

6 000 documents déménagés

DÉMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE DE FOUR

Avec l'ouverture d'une classe supplémentaire, à l'école de Four, à la rentrée de septembre 2012, la bibliothèque a été amenée à déménager et à être repositionnée dans l'actuelle salle périscolaire du même bâtiment. Ces changements ont eu lieu pendant la fermeture estivale.



262 000 €

C'est le coût de l'opération

dont 30 450 € de subventions
du Conseil général

RÉHABILITATION DE LA MÉDIATHÈQUE DE RUY-MONTCEAU

La Médiathèque de Ruy-Montceau, occupe un local de 150 m² situé au-dessus de la Salle des Fêtes communale, « La Salière ». Suite aux études réalisées en 2010, des travaux de mise en conformité structurelle des planchers et d'accessibilité pour les personnes handicapées se sont avérés indispensables. L'isolation, la refonte de l'installation électrique et du chauffage sont également prévus. Pour mettre à profit ces travaux de réhabilitation, la CAPI installe une micro-crèche à côté de la médiathèque, dans d'anciennes salles municipales. Les travaux, confiés au cabinet d'architectes CAP Architecture, ont démarré en octobre 2012, et la réception du chantier est programmée pour le 2^e trimestre 2013.



EXTENSION DE LA MÉDIATHÈQUE DE VILLEFONTAINE

La Médiathèque de Villefontaine, installée depuis 1987 au rez-de-chaussée du Centre Simone-Signoret, ne dispose que de 600 m² de surfaces publiques, surface largement sous-dimensionnée par rapport à la population à desservir. Un programme de travaux comprenant une extension à l'étage de 160 m², la réalisation d'un nouvel escalier intérieur et d'une toiture adaptée a donc été lancée. Les travaux sont conduits par le bureau d'étude BETEREM. Ils ont démarré en septembre 2012 et se dérouleront jusqu'en février 2013.

385 920 €

C'est le coût de l'opération

dont 199 710 € de subventions
(DRAC et Conseil général)



MISE EN RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES D'ISÈRE PORTE DES ALPES

Le contrat de développement durable de la région Rhône-Alpes prévoit la mise en ligne du catalogue de trente-deux bibliothèques sur Internet (CAPI, Communauté de communes du Pays Saint-Jeannais, Communauté de communes des Balmes Dauphinoises). En parallèle, six bibliothèques du territoire sont en cours d'informatisation pour rejoindre le dispositif, dont, sur le territoire de la CAPI : Domarin, Chèzeneuve, Écluse-Badinières, Les Éparres (e-Paprika). Outre la localisation des documents, le portail offrira des services à valeur ajoutée (web 2.0) : agenda culturel, géolocalisation des documents, recherche à facettes, accès à des contenus en ligne (autoformation, résumés, critiques, sitothèque...)



58 salariés

172 bénévoles

365 000 documents

22 000 lecteurs

70 000 €

C'est le montant du financement
de la Région

22 530 €

C'est la subvention d'acquisition de
documents

60 %

Portage du poste
par le Conseil général

CONVENTION DE SOUTIEN AU RÉSEAU AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL

Une convention a été signée entre la CAPI et le Conseil général. Conclue pour une durée de 4 ans, elle prévoit une aide renforcée du Conseil général pour les travaux de la médiathèque de Villefontaine, une subvention d'acquisition de documents et l'aide au recrutement d'un bibliothécaire intercommunal.





Sports

Michel GUÉRIN



Garantir sur l'ensemble des communes de la CAPI l'accès de tous aux sports, dans une logique d'identité de territoire.

SPORTS

➤ LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La CAPI a en charge la gestion de 6 équipements nautiques répartis sur tout le territoire et d'un golf, seule structure publique de la région, implanté sur un site paysager assez remarquable.

À partir de ces équipements structurants et en lien avec les communes et le monde associatif très riche, elle développe son projet sportif articulé autour de la sensibilisation et de l'éducation à la pratique sportive pour tous, du soutien aux clubs et du développement de manifestations permettant d'asseoir l'attractivité et le rayonnement du territoire.

2 axes transversaux sous tendent ces objectifs :

- > l'élargissement progressif de l'offre sportive à partir des équipements communautaires
- > l'amélioration continue de ces mêmes équipements, tant en terme de conditions d'accueil que d'optimisation énergétique par exemple.

➤ PISCINES

Le service des Piscines est chargé d'assurer l'accueil, la surveillance et la sécurité de tous les usagers, d'enseigner les activités de la natation aux élèves du 1^{er} degré et d'assurer l'entretien des 6 établissements nautiques qui composent le paysage intercommunal.



MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 1806 K€

157 K€

Investissement

2465 K€



669 K€



Fonctionnement

Moyens humains (effectif au 31/12/2012) : 42 ETP



INDICATEURS

	2009	2010	2011	2012
Nombre d'heures d'ouverture pour tous les équipements	13 320	13 610	14 380	13 344
Nombre d'heures personnel annuel	77 800	77 000	80 068	81 306
Nombre d'heures animation (école)	2 192	2 192	2 149	2 029
Nombre d'heures animation (surveillance)	7 728	7 930	6 764	7 596
Nombre d'heures activités aquagymniques		mises en place en 2011	357	554
Recettes des activités aquagymniques (en €)		mises en place en 2011	53 426	65 900
Nombre d'entrées pour tous les équipements	349 000	313 000	317 413	25 5115
Coût total des fluides (en €)	433 117	422 308	524 085	593 641
dont coût de l'eau (en €)	121 752	131 644	142 565	134 092
dont coût du gaz (en €)	107 405	87 698	146 901	217 172
dont coût de l'électricité (en €)	190 917	188 591	234 618	242 378
dont coût du fuel (en €)	13 043	14 375	0	0

GOLF



Le Golf des 3 Vallons est le seul golf public de la région Rhône-Alpes. Il se compose d'un practice abrité, d'un parcours d'initiation gratuit de 9 trous, d'une zone d'approche et deux putting greens, d'un parcours compact de 6 trous, et d'un 9 trous de 2741 m. L'équipe du golf assure l'entretien du terrain et l'accueil des golfeurs.



MOYENS MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 309 K€

22 K€ Investissement

20 K€



Fonctionnement

Moyens humains (effectif au 31/12/2012) : 7 ETP



INDICATEURS

	2009	2010	2011	2012
Nombre d'abonnements Adultes	325 (Adultes + Jeunes)	340 (Adultes + Jeunes)	350 (Adultes + Jeunes)	313
Nombre d'abonnements Jeunes (- 18 ans)				66
Nombre de classes accueillies	NC	NC	16	14
Nombre de forfaits journée (parcours 9 trous)	NC	6 218 (9 trous + compact)	7 794 (9 trous + compact)	5 298
Nombre de forfaits journée (parcours compact)	NC			2 660
Nombre de mineurs accueillis en encadrement (cadre scolaire et privé) hors joueurs de golfs licenciés	NC	NC	NC	730

➤ ÉLARGISSEMENT DE L'OFFRE

À partir des équipements dont elle assure la gestion, la CAPI cherche à développer, au bénéfice du plus grand nombre, l'offre sportive présente sur le territoire. Cela passe par une diversification des activités proposées, la recherche de nouveaux publics ou bien encore par des projets d'investissements importants permettant de compléter et de renouveler l'offre.

➤ PISCINES

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES RÉALISÉES

DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS AQUALUDIQUES

Au cours de l'année 2011, le service des Sports de la CAPI a travaillé sur la mise en place d'activités aquagymniques (Aquastep, Aquagym, Aquajogging, nage avec palmes, Aquapalmes «femmes enceintes»). Pour répondre à la demande en croissance, un nouvel investissement de vélos a été réalisé courant 2012 : huit vélos ont été achetés pour assurer les séances, complètes jusqu'en mars 2013.

Tout en répondant à la mission de service public, ces séances ont permis de répondre à la faible fréquentation de certains créneaux horaires et de proposer à des tarifs accessibles à tous des activités aquagymniques encadrées par des professionnels.

8 nouveaux vélos achetés

34 vélos au total

4 081 inscrits aux activités sur l'année pour une recette

de 65 900 €



PROJET D'ÉTABLISSEMENT NAUTIQUE PÔLE EST

Afin d'offrir un service de qualité à l'ensemble des usagers du territoire et de pallier l'état de la piscine Tournesol à Bourgoin-Jallieu, la CAPI avait délibéré fin 2011 pour la mise en route d'une étude de programme pour la reconstruction d'un établissement nautique sur le secteur de Bourgoin-Jallieu.

Le marché pour l'étude de programme a été attribué fin 2012. Cette étude doit permettre de mettre en évidence les besoins du territoire, qu'ils émanent des associations sportives, des scolaires ou des usagers ; le projet devant venir compléter l'offre nautique du territoire de la CAPI.



➤ GOLF

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES RÉALISÉES

DÉBUT DE L'EXTENSION DU PARCOURS COMPACT

En complément du parcours neuf trous classique, le golf entretient également un parcours compact de six trous : plus courts que ceux de son aîné, les trous sont espacés de 100 m en moyenne et permettent aux débutants de progresser en toute sérénité en attendant d'accéder au parcours neuf trous. De nombreux joueurs confirmés s'en servent également comme support d'entraînement.

Un projet d'extension de ce six trous en neuf trous a été présenté et lauréat dans le cadre des Trophées du Développement Durable. Les travaux d'extension ont donc débuté cet automne dans l'optique d'améliorer l'offre de formation. Ils se poursuivront en 2013, complétés par un green synthétique en accès libre à l'entrée du golf.

3 trous supplémentaires

18 trous au total



UNE OUVERTURE VERS LE MONDE DE L'ENTREPRISE

Dans l'optique d'une ouverture du golf au plus grand nombre, en partenariat avec le restaurant du golf et les professeurs, la structure a accueilli de nombreuses entreprises dans le cadre d'initiations et de compléments de séminaires. La création de salles de séminaire en lieu et place de l'ancienne grange du golf, à l'arrière du restaurant, a été validée fin 2012. Elles permettront de mettre en place une offre complète et ainsi, de mieux répondre aux besoins des entreprises.

14 entreprises accueillies

soit 240 personnes

22 professeurs formés

25 classes accueillies

250 participants
lors des portes ouvertes

OUVERTURE DU GOLF AU PLUS GRAND NOMBRE

Des formations à destination des professeurs d'EPS ont été mises en place, avec du matériel adapté, et des situations pratiques sur les greens au printemps et à l'automne. L'objectif est de donner les outils pédagogiques nécessaires à la mise en place de cycles de golf dans les établissements scolaires. Dans le cadre des cycles scolaires initialement prévus, quatorze classes primaires ont été accueillies cette année ainsi que onze classes du secondaire. Dans ce même état d'esprit d'ouverture, une journée « portes ouvertes » a été organisée le 26 août, permettant de promouvoir l'activité et d'organiser les inscriptions et la mise en place de cours collectifs.



1^{RE} ÉDITION DU CAPI RAID

Pour la première année, la CAPI a organisé son « CAPI RAID » le 15 avril 2012. Le Golf des 3 Vallons a été choisi pour en être le camp de base. En effet, 12 associations, 130 bénévoles, 18 partenaires et près de 230 participants se sont regroupés sur le site pour cette grande fête du sport de nature. Malgré une météo capricieuse, l'événement a été apprécié grâce aux nombreuses activités proposées : VTT, roller, orientation, course à pied, rappel, tir à l'arc... Rendez-vous le 2 juin 2013 pour la prochaine édition avec de nombreuses surprises !

Le choix du site n'a pas été anodin car, outre le fait qu'il s'agisse d'un équipement CAPI de pleine nature, la finalité était de faire découvrir le site et de susciter un attrait pour la pratique du golf de loisir. L'organisation d'un cross le 16 décembre 2012 souligne que le site, sans dénaturer sa vocation première et dans un environnement réglementé, peut devenir un espace de pratique de multiples activités sportives participant au rayonnement du territoire.

228 participants
pour le CAPI Raid



➤ AMÉLIORATION DES ÉQUIPEMENTS

Tout en élargissant l'offre, la CAPI met en place d'importants moyens pour maintenir et optimiser ses équipements existants, dans un souci d'amélioration continue et de recherche de solutions de gestion innovantes. Cela a été particulièrement affirmé en 2012 sur le secteur des piscines avec des projets touchant à l'optimisation énergétique, l'hygiène et la sécurité ou bien encore la mise en place de dispositifs facilitant le fonctionnement des équipements et la pratique des usagers.

➤ PISCINES

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES RÉALISÉES

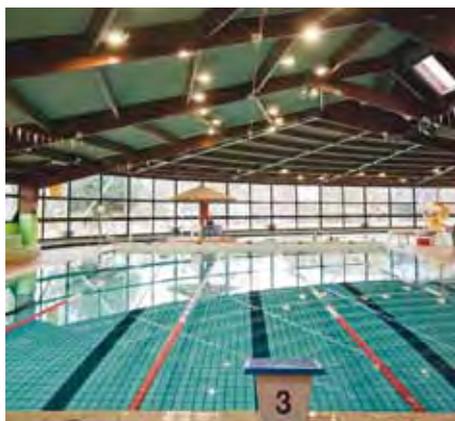
PROJET ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Un projet d'économie d'énergie a été réalisé à la piscine Saint-Bonnet, à Villefontaine, projet récompensé aux Trophées du Développement Durable 2012. Il s'inscrit dans une démarche d'économie d'énergie et d'efficacité lumineuse. En effet, cet équipement nautique a un système d'éclairage de plus de 25 ans générant une consommation très élevée avec 64 projecteurs sur le bassin et 44 tubes fluorescents dans les vestiaires. Des projecteurs LED ont été mis en place sur les bassins et des tubes fluorescents à haut rendement LED installés dans les vestiaires. L'objectif de cette opération est double : diminuer le coût d'exploitation en électricité tout en améliorant la qualité de l'éclairage.

14 mois d'amortissement

La durée de vie LED est

50 fois plus importante
que celle halogène



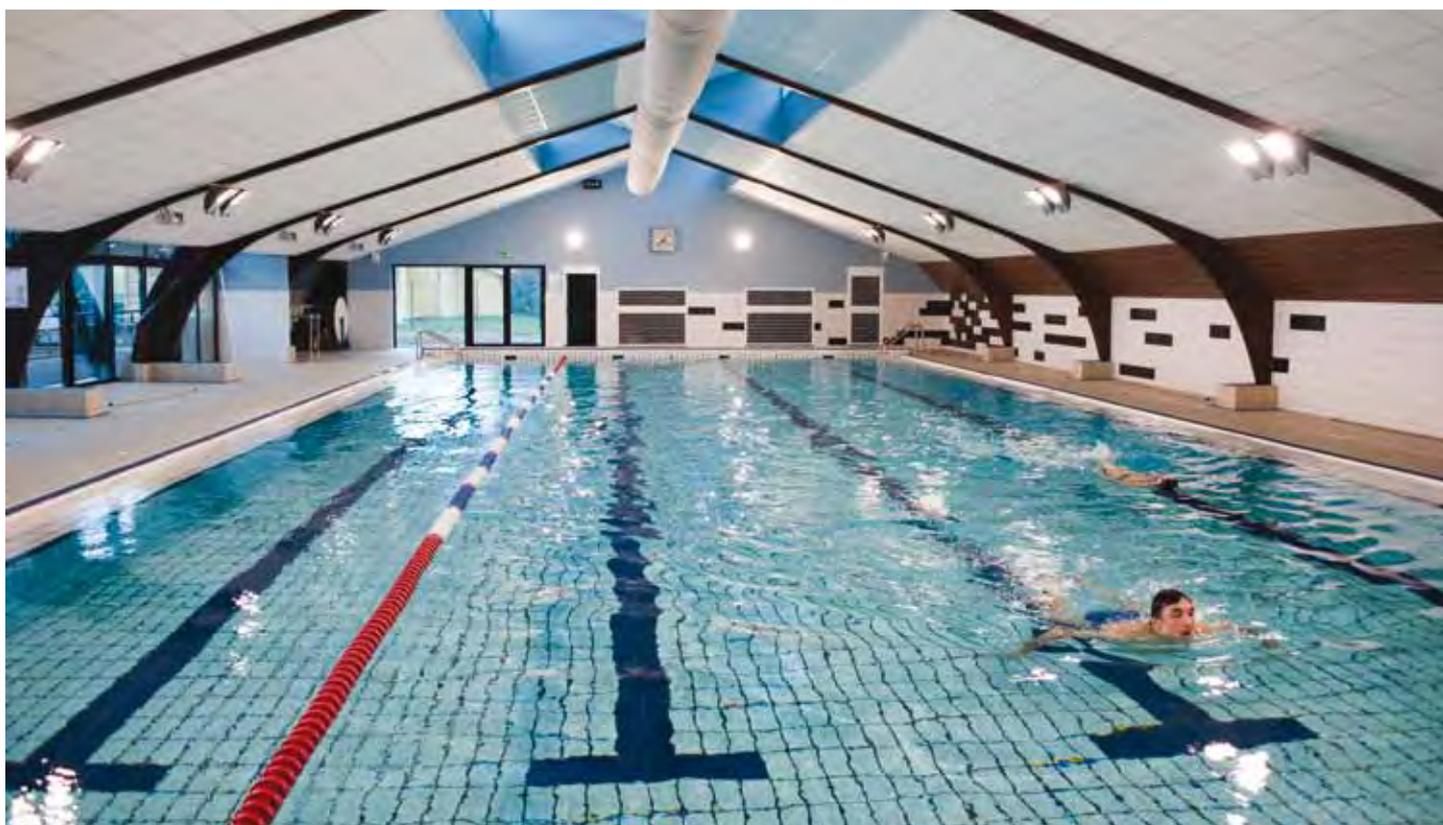
RATIONALISATION DES OUVERTURES

Un travail de rationalisation des temps d'ouverture des piscines a été réalisé. Le constat de la faible fréquentation des bassins couverts durant la période estivale a amené le service des sports à repenser l'organisation et à adapter les horaires d'ouvertures en favorisant la complémentarité des structures au sein d'un même bassin de vie. La piscine Bellevue a été fermée un mois durant l'été 2012 (ouverture de Gallois à La Verpillière). Une réflexion est menée parallèlement pour développer la base nautique de l'étang de Saint-Quentin-Fallavier, et ainsi pallier les périodes de fermeture de la piscine Bellevue.

Fréquentation estivale Bellevue

38 personnes par jour en 2012

soit 5 de moins qu'en 2011



1 équipement sportif
équipé en 2012

4 équipements sportifs
équipés au total



HARMONISATION DES CONTRÔLES D'ACCÈS

Depuis 2007, un travail sur les contrôles d'accès est mené au sein des différents équipements nautiques. Des bornes permettant de lire des cartes magnétiques sont installées pour répondre à un double objectif. Cela permet d'une part d'avoir une meilleure lisibilité de la fréquentation des équipements et d'autre part d'offrir aux utilisateurs un support unique pour l'ensemble des structures équipées. En 2012, cette démarche s'est poursuivie par l'installation des contrôles d'accès à la piscine Saint-Bonnet à Villefontaine.

SUIVI DU PASSAGE AU CHLORE DE LA PISCINE FONDBONNIÈRE

150 000 €
C'est le coût des travaux

En 2011, suite à la préconisation de l'ARS (Agence Régionale de Santé) d'abandonner l'utilisation des systèmes de traitement de l'eau au PHMB (Polyhexaméthylène : produit chimique de traitement de l'eau), le chlore avait été réintégré à la piscine Fondbonnière à L'Isle d'Abeau. Des mesures de la qualité de l'air ont été effectuées suite à ce changement. Les taux de THM (trihalométhanes) étant supérieurs aux préconisations de l'INRS (l'Institut National de Recherche et de Sécurité). Des travaux ont été entrepris afin de favoriser le renouvellement de l'air et ainsi améliorer la qualité de l'air pour les agents et les usagers.





➤ Transports
urbains (DSP)

Claude BÉRENGUER



➤ Plan
déplacement
urbain et
circulations
douces

Fernand MOULIN



Développer l'accessibilité sur le territoire
entre les différentes zones, les grands équipements
et les territoires voisins en favorisant l'usage
des transports collectifs et les modes doux.

DÉPLACEMENT ET MOBILITÉ

TRANSPORT

Au niveau local (territoire de la CAPI), le service est chargé d'organiser et de faciliter l'ensemble des déplacements, tous modes confondus, en cohérence avec les politiques d'aménagement du territoire, d'habitat, d'urbanisme et de développement économique.

En matière de transports en commun : la CAPI a passé une délégation de service public pour l'exploitation de son réseau de transport urbain.

Au niveau métropolitain la mission du service Transports est de faciliter la mobilité en échange avec les autres territoires (lieux d'intermodalité, correspondances, informations voyageurs et tarification unique).



MOYENS

Moyens financiers

Le budget transport est un budget annexe.

Recettes

Dépenses

dont Personnel 262 K€



Moyens humains (effectif au 31/12/2012) : 6 ETP

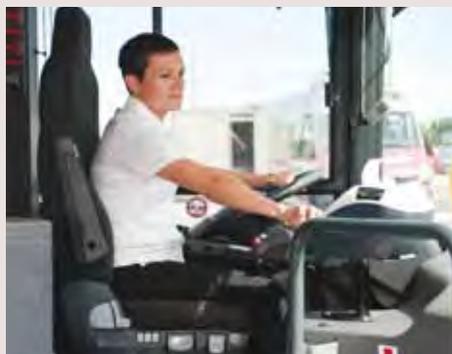


INDICATEURS

	2009	2010	2011	2012
Nombre de voyages/an (en millions) sur le réseau RUBAN à partir des estimations billettiques	2	2	2,2	2,3
Nombre d'abonnés adultes	350	420	510	520
Nombre d'abonnés scolaires (dont gratuits – de 11 ans)	3 500	6 100	7 800	7 830
Nombre d'abonnés Tarification sociale Sésame (gratuité)	1000	1130	1360	1205
Nombre de km parcourus (en millions)	2,2	2,2	2,3	2,3
Nombre de points d'accès aux normes PMR	32	36	47	67
Nombre de véhicules	55	60	64	58
Nombre de salariés RUBAN	125	133	139	135

LE PRESTATAIRE POUR LES TRANSPORTS : SERUS

La CAPI délègue l'exploitation de son réseau Ruban (nom commercial du réseau de transports publics de la CAPI) à la société SERUS. SERUS (société anonyme filiale de la SEM VFD) assure l'exploitation du RUBAN depuis le 1^{er} janvier 2010 pour le compte de la CAPI, dans le cadre d'une délégation de service public et pour une durée de 6 ans.



135 salariés

8,6 millions €
C'est le coût de la DSP



600 personnes enquêtées

13 réunions de concertation



REFONTE DU RÉSEAU DE TRANSPORT

En 2011, la CAPI avait missionné un prestataire pour réaliser une étude de refonte du réseau de transport RUBAN. Suite à une très large concertation par bassins de vie, associant les élus, les employeurs, les associations, les établissements scolaires, le conseil de développement..., le choix parmi les scénarios proposés a été réalisé début 2012 et mis en œuvre le 27 août :

- > refonte des services de transports sur 15 communes périurbaines par la création de 7 lignes permettant un rabattement sur les communes centrales et vers les gares et réseaux urbains départementaux
- > refonte des services de transports à la demande sur les zones d'emplois par la mise en place du service Flexibus.



DÉSERTE DU COLLÈGE DE CHAMPOULANT

Le nouveau collège de Champoulant a ouvert ses portes sur la commune de L'Isle d'Abeau en septembre 2012. Deux lignes scolaires ont été créées pour desservir les communes de Maubec, Meyrié, Crachier, Chèzeneuve et Saint Alban de Roche et les points d'arrêts ont été mis en place devant l'établissement scolaire. La CAPI a aussi missionné SARA pour la création de cheminements modes doux (piétons et cycles) aux abords de l'établissement.

70 élèves transportés
quotidiennement



VALIDATION DU SCHÉMA DIRECTEUR COVOITURAGE

Suite au succès de l'aménagement du parking relais de Chesnes à Saint-Quentin-Fallavier, un programmiste a été mandaté afin d'étudier la réalisation d'un véritable maillage de parkings relais et d'aires de covoiturage à l'échelle du territoire. L'objectif pour la CAPI est, en application du Plan de Déplacements Urbains (PDU), d'encourager les pratiques de covoiturage tout en sécurisant les usages existants. En 2012, la CAPI a aménagé un parking de covoiturage à Ruy-Montceau (lieu-dit Lavezin) de 50 places. Une signalisation a également été mise en place pour le parking relais de Saint-Quentin-Fallavier. Un schéma directeur a été validé, la CAPI a signé un mandat avec SARA pour la réalisation de 5 parkings : Nivelas-Vermelle, Meyrié et Saint-Savin prévus pour 2013, l'échangeur de L'Isle d'Abeau prévu pour 2014 et l'échangeur de Bourgoin-Jallieu prévu pour 2015.

50 places créées



27 kilomètres étudiés voie verte

VALIDATION DU SCHÉMA DIRECTEUR VÉLO

Afin d'accroître l'usage du vélo sur le territoire, en 2011, la CAPI a validé son schéma directeur vélo. Il vise à développer et structurer le réseau cyclable d'intérêt communautaire ainsi que les services associés (signalisation, stationnement, location...). En 2012, les premières actions ont vu le jour :

- > l'arrivée d'une chargée d'opération vélo, recrutée pour piloter les premières réunions du programme et les études d'aménagement
- > l'étude d'une liaison entre la gare de L'Isle d'Abeau, le collège de Champoulant et le Médipôle
- > l'amélioration des aménagements sur le secteur de Champoulant à L'Isle d'Abeau
- > le lancement d'une étude voie verte le long de la Bourbre entre Ruy-Montceau et Satolas-et-Bonce
- > le lancement d'une étude d'élaboration du guide d'aménagements cyclables communautaires.



MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA D'ACCESSIBILITÉ TRANSPORTS EN COMMUN

Dans le cadre de La loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la CAPI poursuit la mise en œuvre de son schéma directeur. 10 % des arrêts du réseau (soit 70 arrêts) représentent 90 % de la fréquentation. L'objectif fixé pour 2015 est de mettre en accessibilité ces points d'arrêt. Pour ce faire, c'est l'ensemble de la chaîne de déplacement qui doit être traitée : pour la partie transports le volet « hard » consiste à aménager les arrêts de bus et à les rendre accessibles pour les personnes à mobilité réduite, le volet matériel consiste à adapter les équipements (bus, bornes...). Les 3 véhicules acquis en 2012 répondent aux normes d'accessibilité (planchers bas, palette rétractable pour les fauteuils roulants...). En 2012, ce sont 17 points d'arrêt qui ont été aménagés.

46 véhicules accessibles

700 arrêts

67 arrêts accessibles au total



Financement CAPI

3 € par salarié
dans la limite de 9000 €

PLAN DE DÉPLACEMENTS INTER-ENTREPRISES (PDIE) ZAC DE CHESNES

Depuis 2007, la CCI Nord-Isère travaille, en lien avec la CAPI, sur la thématique de la mobilité et des déplacements des salariés et accompagne les entreprises dans la mise en place de Plan de Déplacement d'Entreprise (PDE). Au travers d'un plan de revitalisation engagé par VALEO, la CAPI et la CCI ont proposé à une quinzaine d'entreprises (3 000 salariés) de lancer un Plan de Déplacement Inter-Entreprises (PDIE) sur le périmètre du parc d'activités de Chesnes. Le but d'une telle démarche est de créer une meilleure accessibilité au site, à court, moyen et long terme, en s'appuyant notamment sur l'utilisation de modes de transports durables (transports en commun, mobilité douce, covoiturage, multi modalité, parkings relais, ...). Un contrat de partenariat définissant les engagements techniques et financiers des parties a été mis en place. Suite à un diagnostic partagé et à la définition des enjeux par les différents acteurs, un plan d'action est élaboré avec une mise en œuvre pluriannuelle.



PROJETS MENÉS DANS LE CADRE DU CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE (CUCS)

Le projet artistique mené avec les collèges Salvador-Allende à Bourgoin-Jallieu et Louis-Aragon et Sonia-Delaunay à Villefontaine initié en 2011 visait à sensibiliser les collégiens à « la bonne conduite » au sein et aux abords des arrêts de transports en commun pour limiter le vandalisme. La classe qui a remporté le concours a vu sa création déclinée sur un grand nombre de supports : abribus, autobus, documents de communication, réglottes distribuées aux élèves des trois collèges participants... Elle a aussi été invitée à passer une journée d'initiation au Golf des 3 Vallons. En parallèle, une campagne de sensibilisation aux dégradations et incivilités dans les transports a été organisée dans les établissements.

Le second projet visait à informer et sensibiliser les publics en difficulté des possibilités de transports et déplacements notamment dans le cadre de l'accès à l'emploi et à la formation. En 2012, le travail mené par l'ambassadrice de la mobilité a porté ses fruits. Au-delà des actions menées directement auprès des publics tels que le diagnostic personnalisé proposé à chaque habitant, elle a su créer et animer un véritable réseau d'acteurs et de relais (Pôle Emploi, mission locale, CCAS, agences de travail temporaire...)

3 000 courriers d'invitation envoyés aux habitants pour un diagnostic mobilité

316 habitants rencontrés pour un diagnostic personnalisé





➤ Inter-territorialité, métropolisation

Nicolas SIELANCZYK



➤ Projet de territoire, GPRA

Janine RIVOIRE



Établir des coopérations avec les territoires voisins pour créer des synergies nécessaires à la qualité des politiques publiques, développer l'attractivité de nos territoires et être partie prenante des décisions stratégiques.

INTER-TERRITORIALITÉ

GPRA

Afin de rendre plus visible la région Rhône-Alpes au niveau national et européen, la Région a impulsé des projets de développement innovants et ambitieux contribuant à l'aménagement durable, solidaire et équilibré du territoire. La communauté de communes des Vallons de la Tour et la CAPI se sont ainsi unies pour faire du Nord-Isère une référence en matière de développement durable et plus particulièrement de construction durable.

MOYENS MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 127 K€



Moyens humains (effectif au 31/12/2012) : 2 ETP



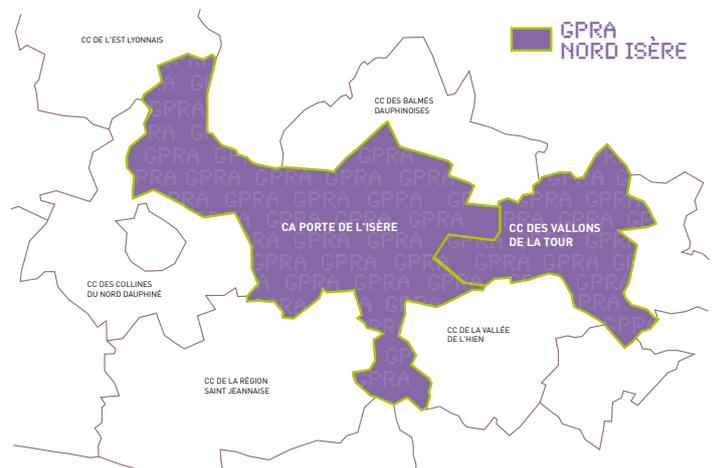
PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES RÉALISÉES

PROTOCOLE D'ACCORD MODIFIÉ DU GPRA NORD-ISÈRE DURABLE

Au titre de sa politique des Grands Projets structurants pour Rhône-Alpes, la Région a validé le projet de protocole d'accord en 2011. Mais suite au retrait de la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné fin 2011, un nouveau Protocole d'accord modifié a été établi. Il décrit l'engagement du territoire, son ambition, son organisation, et le plan d'actions avec les modalités financières correspondantes, pour une durée de cinq ans (2011-2015).

Ce protocole d'accord modifié du Grand Projet Rhône-Alpes Nord-Isère Durable a été recentré autour de la construction durable et de son projet phare : ASTUS-Construction qui a démarré en phase de préfiguration à l'automne 2012. La Région a procédé à son adoption en décembre 2012.

8,3 M€
de participation de la Région



ASTUS-CONSTRUCTION

ASTUS-Construction démarre ! Une association de préfiguration a été créée le 13 septembre 2012. Avec les autres membres fondateurs que sont le PIC, les Grands Ateliers, le CFA BTP de Bourgoin-Jallieu, la CCI Nord-Isère et les Vallons de la Tour, la CAPI participe à l'administration de l'association. L'ambition d'ASTUS-Construction est de contribuer à développer une filière compétitive, orientée vers la qualité et les usages. ASTUS-Construction est une offre de services aux entreprises de la filière dont les principaux objectifs sont d'accélérer les innovations technologiques et les processus pour un meilleur service à l'utilisateur, de permettre la démonstration et l'expérimentation de solutions de rénovation et construction et d'accompagner les entreprises de toute taille. L'association de préfiguration doit mettre en œuvre les activités de la plate-forme et les développer.

Dans l'attente de la construction de ses locaux sur le site du Clou à Villefontaine à côté des Grands Ateliers, l'activité d'ASTUS-Construction sera hébergée chez ses partenaires. La Plate-forme ASTUS-Construction bénéficie d'ores-et-déjà d'un écho national via sa labellisation au printemps 2012 en tant que « Plates-formes Bâtiment-Énergie Grenelle » du Plan Bâtiment Grenelle.



2 855 m²

C'est la surface totale du projet



ASTUS-DÉMONSTRATEURS

Le Grand projet Rhône-Alpes Nord-Isère Durable a permis en 2012 de sensibiliser et d'accompagner des collectivités dans la mise en œuvre de prochains chantiers de construction ou rénovation identifiés avec la Région RA.

L'objectif est d'expérimenter et de diffuser de nouveaux modes constructifs à travers la réalisation de bâtiments « Démonstrateurs » en lien avec la plate-forme ASTUS-Construction (prototypages, tests,...).

➤ AUTRES GOUVERNANCES

Les gouvernances d'inter-territorialité répondent à la question des relations entre les territoires. Il s'agit dans le respect de l'identité de chaque structure de trouver des modes de coopération et d'échanges sur des projets ou/et des objectifs communs. Les thématiques principales qui nécessitent ce mode de travail sont aujourd'hui : les transports sur un bassin de vie, les enjeux du développement durable, de l'aménagement, de l'économie voire de la culture. Cette inter-territorialité se traduit notamment pour la CAPI par la gouvernance métropolitaine et aujourd'hui la création du Pôle Métropolitain (avec le Grand Lyon, Saint-Étienne Métropole, ViennAgglo), le Grand Projet Rhône-Alpes (avec les Vallons de la Tour), ou le CDDRA (avec les Balmes Dauphinoises et le Pays Saint-Jeannais).

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES RÉALISÉES

CRÉATION DU PÔLE MÉTROPOLITAIN

Le Préfet de Région a signé officiellement le 16 avril 2012 l'arrêté de création du Pôle Métropolitain. Le Pôle Métropolitain s'est installé à son siège, le 31 mai 2012 à la Maison du Fleuve à Givors. Il s'agit du 5^e officiellement créé au niveau national et le plus important à ce jour en terme de taille.

Le Pôle est un espace de coopération et de construction d'une dynamique métropolitaine. Il va permettre de mutualiser les ressources dans la réalisation des projets communs souhaités par les 4 agglomérations fondatrices : Le Grand Lyon, Saint-Étienne Métropole, ViennAgglo et la CAPI. Fondé sur le principe de la libre adhésion, il permet de fédérer tout en respectant l'autonomie de chacune des agglomérations. En 2012, ils ont porté des actions communes dans différents domaines.

64 élus métropolitains

dont 9 pour la CAPI

140 communes

2 millions d'habitants



- > **Dans le domaine de la culture**, les principales actions réalisées en 2012 au niveau métropolitain sont :
- la participation à la Biennale de la Danse en septembre (défilé, accueil de spectacles)
 - ouverture de la Biennale du Cirque aux trois autres intercommunalités (école de cirque de Lyon, festival des 7 collines à Saint-Étienne et Résonances à Vienne)
 - la Participation aux Journées Européennes du Patrimoine (visites guidées, élaboration du fascicule « Tous les patrimoines sont dans la nature »).



23 entreprises de la CAPI membres de la CEM

- > **Dans le domaine de l'économie** : depuis la création du Pôle Métropolitain en avril 2012, le service économique s'est plus particulièrement impliqué dans l'organisation de la 1^{re} édition de la conférence économique métropolitaine, et s'est vu confier l'animation de 2 filières des 4 filières reconnues d'intérêt métropolitain : la logistique et les éco-technologies.

- > **Dans le domaine des transports** : le groupe de travail transports et déplacements a principalement avancé sur :
- la création d'une tarification unique (tarification multimodale zonale) sur le support OÛRA! : travail mené avec les partenaires (région Rhône-Alpes, SYTRAL (TCL)) (validation des principes, niveau de tarifs et répartition financière entre les collectivités).
 - la préparation de la création du syndicat mixte des transports métropolitain prévu 1^{er} janvier 2013.
 - la réalisation d'un schéma de transport et d'un maillage de parkings relais et d'aires de covoiturage à l'échelle métropolitaine
 - une vision commune permettant de porter un avis commun sur les grands projets d'infrastructures routières et ferroviaires.



- > **Dans le domaine de l'aménagement** : les principales avancées 2012 ont été :
- le lancement de l'étude du Projet « Urbagare » qui vise à imaginer le quartier gare de demain sur quatre gares métropolitaines (Bourgoin-Jallieu, Estressin, Vénissieux, Bellevue)
 - le lancement de la Voie Verte des Confluences (création d'un itinéraire modes doux de 270 km) reliant les quatre agglomérations : les travaux menés en 2012 ont permis de définir l'itinéraire et de structurer la réflexion sur le développement touristique autour de cette voie
 - de développer l'agriculture périurbaine et de favoriser les circuits courts : l'année 2012 a été consacrée aux échanges d'expérience entre les quatre agglomérations (organisation des premières rencontres « Villes et agriculture » et adoption d'une charte pour l'agriculture périurbaine), à la construction de l'image de l'agriculture périurbaine et à l'établissement d'un programme d'actions
 - la création du groupe technique « Planification » : l'objectif est de mettre en cohérence les politiques d'aménagement des quatre agglomérations et de définir des orientations communes. La 1^{re} action concrète est d'articuler les travaux du Pôle Métropolitain et ceux de l'Inter-Scot autour des enjeux métropolitains.

CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE RHÔNE-ALPES (CDDRA)

En 2012, la CAPI poursuit son engagement dans le Contrat de Développement Durable Isère Porte des Alpes signé avec la Région.

Les actions initiées en 2011 telles que l'organisation du Festival des Barbares, la mise en place du portail culturel et touristique qui met en avant l'agenda des manifestations et événements sur un portail web, des actions diverses en faveur de l'agriculture ou encore le financement de la structure d'accompagnement à la création d'entreprises Nord-Isère Initiative se sont poursuivies.

De nouvelles actions ont été entreprises en 2012, telles que :

- > la réalisation du schéma des équipements structurants et l'adoption de critères de sélection pour l'attribution des aides financières de la Région sur les projets repères en faveur de la diffusion culturelle ou comme équipement de centralité
- > la création de l'Agence de mobilité en Nord-Isère qui assure la sensibilisation, promotion et mise en œuvre d'actions en faveur des modes doux, du covoiturage et un plan de déplacements inter-entreprises.



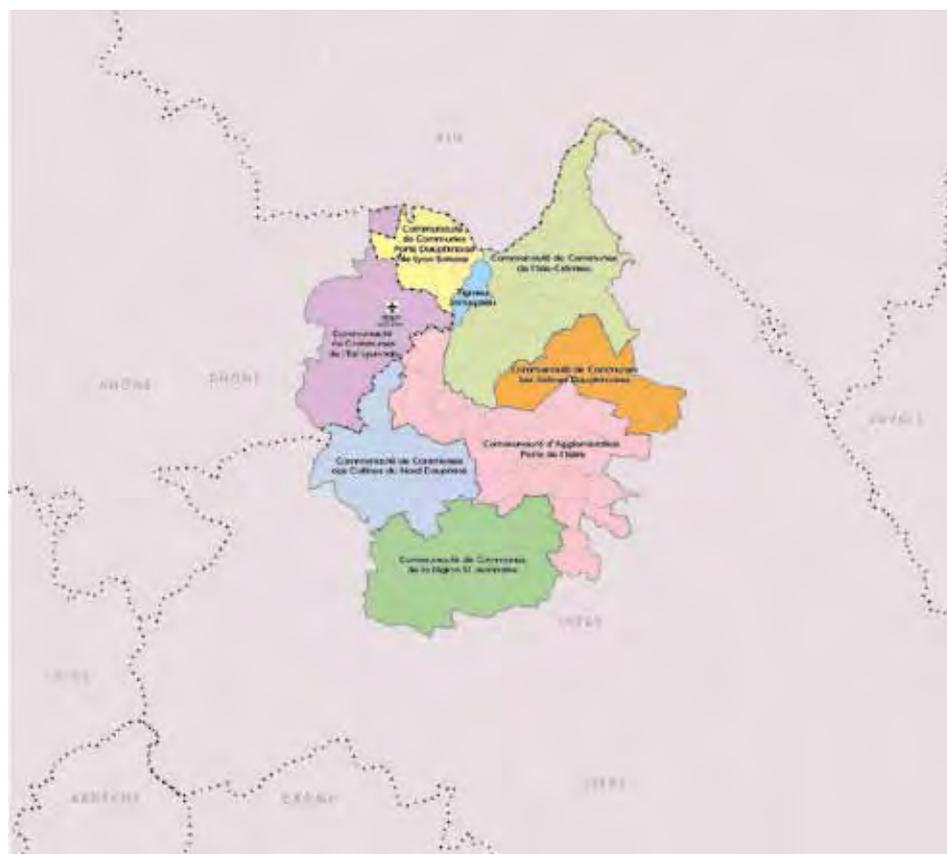
DÉMARCHE PLAINES SAINT-EXUPÉRY

Dans le cadre de la coopération métropolitaine, la CAPI avait en 2011 été intégrée à la démarche initiée et portée par l'État sur les enjeux de développement du territoire autour de l'aéroport de Saint-Exupéry (économie, agriculture, logistique, aménagement). Le 12 mars 2012, à l'initiative du Préfet de Région, le comité de pilotage de la réflexion Saint-Exupéry a décidé de se faire accompagner par un groupement d'experts dit «Guller Guller» pour la définition d'une stratégie guide autour de l'aéroport de Saint-Exupéry permettant d'aboutir à l'élaboration d'un schéma de référence. Durant toute l'année 2012, la CAPI a participé à de nombreuses séances de travail (technique et politique) organisées par les services de l'État, l'occasion pour la CAPI d'améliorer un certain nombre de situations importantes pour son développement en bonne cohérence avec les territoires voisins.



ENTENTE NORD-ISÈRE

Depuis deux ans maintenant, et suite aux débats entre collectivités lors de l'élaboration du schéma départemental de coopération intercommunale, des réunions informelles se tiennent entre 7 intercommunalités du Nord-Isère pour échanger des informations sur l'intercommunalité, sur les bonnes pratiques... Le débat autour de Saint-Exupéry, s'est traduit par l'élargissement de ces échanges à la Communauté de communes de l'Est Lyonnais (CCEL). Une entente a été mise en place : « ELENIS » est née pour fédérer l'ensemble de ces structures intercommunales autour d'enjeux communs et pouvoir préparer les travaux ensemble. L'Entente est composée de 7 intercommunalités du Nord-Isère-Est Lyonnais ainsi que la commune de Tignieu-Jamezieu.



➤ PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL (PCET)

Les Communautés de Communes des Vallons de la Tour, des Collines du Nord Dauphiné et la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère se sont unies pour mettre en œuvre un Plan Climat Énergie Territorial (PCET). Il s'agit de programmer des actions de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre et des actions d'adaptation aux effets du changement climatique. L'exemplarité des intercommunalités est visée mais aussi la dynamique et l'engagement du plus grand nombre sur le territoire.

MOYENS MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 57 K€



Moyens humains (effectif au 31/12/2012) : 1 ETP



PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

ATELIERS THÉMATIQUES

Suite au diagnostic territorial, dix ateliers thématiques se sont tenus sur le territoire des trois EPCI. Leurs objectifs étaient de faire émerger des propositions d'actions par thématique comme le transport, l'habitat, la vulnérabilité ou encore l'agriculture. L'origine des participants est variée : les services des intercommunalités, des associations, des structures privées ou publics ont constitué ces groupes de travail. Les ateliers ont eu lieu hors des murs des EPCI. La société DHL a accueilli l'atelier industries ou encore le gestionnaire du réseau RUBAN pour l'atelier déplacement. Près de quatre-vingt-cinq personnes ont permis l'émergence d'environ deux cent dix actions.

10 ateliers

85 participants

210 actions



4 axes

17 objectifs stratégiques

COMITÉ D'ORIENTATION

Le comité d'orientation a été sollicité pour émettre un avis sur l'ossature du programme d'actions. Ce comité regroupe environ vingt-cinq structures, comme les chambres consulaires, les syndicats de déchets ou encore les conseils locaux de développement. Des axes et des objectifs stratégiques structurent ainsi la programmation. Les ateliers thématiques marquent la fin de la phase de mobilisation du territoire. L'ensemble de cette phase est inscrite dans le Livre Blanc du Plan Climat, qui est disponible sur le site Internet du Plan Climat (www.webclimat.com).





ATELIERS TECHNIQUES

Un travail de regroupement et d'appréciation a permis d'ajuster le nombre d'actions. Les dix ateliers techniques se sont alors penchés plus précisément sur une cinquantaine d'actions. Quarante personnes ont réfléchi sur l'opérationnalité des actions. Ces ateliers étaient l'occasion de visiter un site. C'est ainsi que les participants de l'atelier résidentiel collectif ont découvert la résidence des Magnolias gérée par Pluralis, la société Time Sport pour l'atelier industrie ou encore la cuisine centrale de Bourgoin-Jallieu.

10 ateliers

80 participants

50 actions

4 pôles thématiques

4 temps forts

FORUM DU 1^{ER} DÉCEMBRE

Un travail complémentaire aux ateliers techniques avec différents acteurs et services des intercommunalités a permis de consolider le programme d'actions. Le forum du 1^{er} décembre a été la dernière étape avant la mise en œuvre des actions. Il a permis de les partager et a confirmé les bases de partenariat à travers une charte partenariale. Ce forum a aussi marqué le lancement du défi « Familles à Énergie Positive ».





➤ Eau –
Assainissement

Alain BERGER



➤ Eau –
Assainissement

Michel BACCONNIER



➤ Éclairage
public

Gérard NEURY



➤ Voirie

Bernard LAPORTE



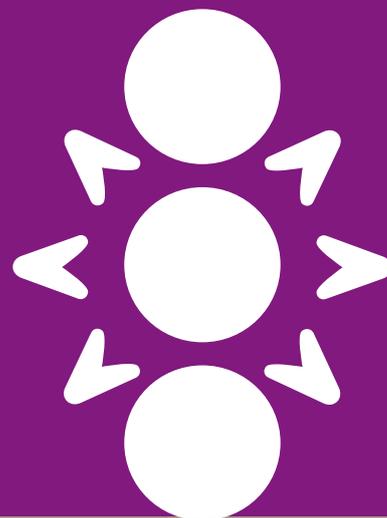
Développer les réseaux de notre territoire
en cohérence avec les projets d'aménagement
pour répondre au mieux aux besoins des habitants,
des créations d'emplois et des entreprises.

RÉSEAUX

ÉCLAIRAGE PUBLIC

La direction Infrastructures est chargée de gérer l'éclairage public et les feux tricolores : elle élabore et met en œuvre les programmes de travaux d'investissements annuels et pluriannuels en matière d'éclairage public et feux tricolores en coordination avec les communes. Elle pilote les opérations de création de réhabilitation des infrastructures (Maîtrise d'Ouvrage, Maîtrise d'Œuvre partielle) et représente la Maîtrise d'ouvrage CAPI auprès des partenaires (communes, Conseil général de l'Isère, État...) dans le domaine de l'éclairage et des feux tricolores.

La direction éclairage public est chargée de maintenir un éclairage de qualité (19 000 points lumineux) sur les 21 communes de la CAPI en assurant la maintenance, l'entretien et la restauration. Elle a aussi la responsabilité d'assurer un fonctionnement de qualité des feux tricolores (52 feux tricolores) sur toutes les communes de la CAPI.



MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 640 K€

1127 K€

Investissement

2758 K€

Fonctionnement

Moyens humains (effectif au 31/12/2012) :

18 ETP au total

dont Infrastructures : 5 ETP

et Centre Technique : 13 ETP



INDICATEURS

	2009	2010	2011	2012
Nombre de points lumineux d'éclairage public	NC	16 500	16 700	16 700
Nombre de luminaires remplacés	NC	239	167	300
Nombre de grosses opérations éclairage public suivies (service infra)	34	34	36	36
Montant total des grosses opérations éclairage public, en millions d'euros (service infra)	0,9	1	1	1
Nombre d'interventions de maintenance éclairage public (centre technique) préventif	NC	1485	1500	1520
Nombre d'interventions de maintenance éclairage public (centre technique) curatif	210	221	290	300
Nombre de feux tricolores	52	52	53	52

SÉCURISATION / MISE AUX NORMES DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE

Suite au diagnostic de 2008 évaluant l'état de vétusté du patrimoine éclairage public CAPI, la mise en œuvre du schéma directeur de mise en conformité et sécurité se poursuit. Il se traduit par une campagne de mise aux normes progressive des armoires électriques sur sept ans, 2012 étant la 5^e année. Les travaux de maintenance et les tournées régulières facilitent la priorisation d'intervention.

20 armoires changées

60 K€

C'est le coût annuel

75 K€

C'est le coût annuel

3 giratoires aménagés

sur les 14 prévus dans le cadre du plan lumière

MISE EN ŒUVRE PLAN LUMIÈRE

Le plan lumière est un plan d'actions visant à rationaliser l'éclairage public et à accompagner le développement urbain. Cette programmation pluriannuelle a pour objectifs de valoriser le territoire par la création visuelle d'une identité nocturne, de préserver la ressource naturelle en adaptant les plages horaires d'éclairage aux besoins et d'améliorer le confort et la sécurité des usagers en réduisant les nuisances et la pollution lumineuse. En 2012, ce sont trois giratoires (sur les quatorze inclus dans le plan) qui ont été aménagés sur les RD 1006 et 1085.



MARQUAGE DU RÉSEAU

Afin de réduire les difficultés de localisation des interventions et la perte de temps, le marquage de l'ensemble des mâts CAPI s'est poursuivi. L'objectif de cette démarche est de repérer chaque mât à l'aide d'une plaque numérotée pour faciliter l'identification du lieu d'intervention.

50 % du réseau marqué

90 K€

C'est le coût de l'opération
carrefour Tixier Champaret
à Bourgoin-Jallieu

50 K€

C'est le coût de l'opération
rue Bachelet
à Bourgoin-Jallieu

RÉNOVATION DU PARC D'ÉCLAIRAGE

Le parc d'éclairage public fait l'objet d'une rénovation continue. Suite à la rencontre annuelle de chaque commune, permettant un recensement de leurs besoins, des arbitrages sont réalisés pour définir les priorités d'intervention, en cohérence avec le diagnostic. En 2012, les principaux travaux de rénovation ont été :

- > la rénovation totale de l'éclairage public du carrefour Tixier Champaret à Bourgoin-Jallieu
- > la rénovation de l'éclairage public rue du Bachelet à Bourgoin-Jallieu

Un programme de changement systématique de l'ensemble des têtes d'éclairage est organisé annuellement par quart afin que l'ensemble soit changé tous les quatre ans. Les lampes ballons fluos sont ainsi progressivement remplacées par des iodures métalliques.



FEUX TRICOLORES

Suite à un changement de normes des feux tricolores, les carrefours ne respectant pas cette nouvelle réglementation sont progressivement mis en conformité. Chaque année, deux à trois carrefours font l'objet de travaux (changement de mobilier, abaissement de trottoirs pour accès Personnes à Mobilité Réduite (PMR), modification des lampes par des LED...)

En 2012, les trois carrefours démarrés en 2011 ont été finalisés et un nouveau carrefour a été réalisé :

- > une mise en conformité complète des feux et des travaux d'aménagement de voirie ont été finalisés au carrefour RD 1085 et Boussieu, ainsi qu'au carrefour Tixier Champaret à Bourgoin-Jallieu
- > une opération de création d'un carrefour a été finalisée dans le centre de Nivolas-Vermelle, entre la RD 1085 et l'avenue du Square.
- > une opération de création d'un carrefour à feux a été réalisé dans le centre de Satolas-et-Bonce, Montée de l'église.



100 K€

C'est le coût de l'opération
RD 1085 / Boussieu

220 K€

C'est le coût de l'opération
Tixier Champaret

100 K€

C'est le coût de l'opération
Nivolas-Vermelle

70 K€

C'est le coût de l'opération
Satolas-et-Bonce

VOIRIES

La direction Infrastructures gère le patrimoine des voiries communautaires en élaborant et en mettant en œuvre les programmes de travaux d'investissements annuels et pluriannuels en matière de voirie en coordination avec les communes. Elle pilote les opérations de création ou de grosse réhabilitation des infrastructures (Maîtrise d'Ouvrage, Maîtrise d'Œuvre partielle) et représente la maîtrise d'ouvrage CAPI auprès des partenaires (communes, Conseil général de l'Isère, État...) dans le domaine de la voirie.

La direction voirie du Centre Technique est chargée d'entretenir les 350 km de voirie (chaussées et accotements) communautaires et communales sous convention ainsi que les chemins ruraux, chemins piétons et pistes cyclables, pour assurer la sécurité des usagers.



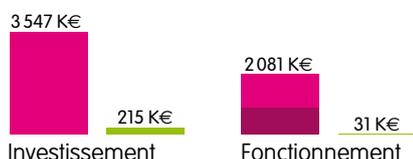
MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 924 K€



Moyens humains (effectif au 31/12/2012) :

19,7 ETP au total

dont Infrastructures : 5 ETP

et Centre Technique : 14,7 ETP



INDICATEURS

	2009	2010	2011	2012
Nombre de kilomètres de voirie CAPI	285	285	285	350
Nombre de grosses opérations voirie suivies (direction infrastructures)	49	48	54	50
Montant total des grosses opérations voirie, en millions d'euros (direction infrastructures)	2,3	4	5	4,5
Nombre d'interventions de maintenance voirie (centre technique)	220	245	260	260
Tonnage d'enrobé (intervention de maintenance)	223	190	206	222
Tonnage peinture (intervention de maintenance)	4,1	4,5	7	5,5
Tonnage de sel (dénivellement)	210	500	375	222
Nombre de kilomètres de voiries fauchées	123	123	123	138

CRÉATION DE VOIRIES NOUVELLES

Pour assurer l'extension du réseau de voirie en cohérence avec les choix d'aménagement réalisés (création de ZAC...), la CAPI crée de nouvelles voiries. En 2012, les principaux travaux de création ont été :

- > le barreau de liaison RD 1006 - RD 312 qui vise en particulier à désenclaver un secteur en plein développement (Ladrière de la ZAC de la Maladière)
- > la participation à la mise en 2 x 2 voies de la RD 1006, pilotée par le Conseil général : études du 2^e tronçon du secteur Vaulx-Milieu - Villefontaine.



1,6 M€

C'est le coût de l'opération Barreau

200 K€

C'est le coût de l'étude 2^e tronçon

(sur 1 M€ d'étude totale)

485 K€ (sur 3 ans)

C'est le coût de l'opération Barreau

50 K€

C'est le coût de l'opération aux Éparres

50 K€

C'est le coût de l'opération à Saint-Quentin-Fallavier (Prunus)

55 K€

C'est le coût de l'opération à Maubec

70 K€

C'est le coût de l'opération à Saint-Quentin-Fallavier (Bellevue)

110 K€

C'est le coût de l'opération à Villefontaine

RÉNOVATION DU PATRIMOINE DE VOIRIE

En cohérence avec le diagnostic de l'état des voiries CAPI réalisé en 2007, et en fonction des priorités des communes, les principales opérations de rénovation de voirie réalisées en 2012 ont été :

- > la réhabilitation de la 3^e tranche de travaux de l'avenue des Cantinières à Ruy-Montceau avec l'aménagement de trottoirs et voiries urbaines
- > la réfection de la chaussée route des Trappes aux Éparres (2^e tranche)
- > la réfection de la chaussée rue des Prunus à Saint-Quentin-Fallavier
- > le réaménagement du chemin de la Simone à Maubec
- > la réfection de la chaussée montée de Bellevue à Saint-Quentin-Fallavier
- > la rénovation par la mise en œuvre de procédés innovants (enrobé tiède) de la chaussée rue des Escoffiers (2^e tranche) à Villefontaine

Les services du Centre technique de la CAPI interviennent en régie pour l'entretien courant des voiries ce qui permet une réactivité importante.



330 K€

C'est le coût de l'opération
à Villefontaine

100 K€

C'est le coût de l'opération à Domarin

70 K€

C'est le coût de l'opération
à Nivolas-Vermelle

90 K€

C'est le coût de l'opération
à Saint-Savin

70 K€

C'est le coût de l'opération à Meyrié

73 K€

C'est le coût de l'opération
à Saint Alban de Roche

80 K€

C'est le coût de l'opération
à Bourgoin-Jallieu

SÉCURISATION ET REQUALIFICATION DE VOIRIE

En fonction des demandes des communes et en cohérence avec les priorités constatées des zones « à risque », les principales opérations de sécurisation et requalification réalisées en 2012 ont été :

- > la requalification de l'avenue du Driève à Villefontaine
- > l'aménagement du carrefour Maladière RD 312 à Domarin
- > la requalification du carrefour RD 1085 / Rue du Square à Nivolas-Vermelle
- > la réalisation d'aménagements de sécurité Montée du Rivier 2^e tranche à Saint-Savin
- > l'aménagement de trottoirs sur la RD 59 à Meyrié
- > la requalification de la rue de la Roche à Saint Alban de Roche
- > l'aménagement de trottoirs et de bandes cyclables avenue Tixier à Bourgoin-Jallieu.



EAU ET ASSAINISSEMENT

En ce qui concerne l'eau potable, le service est chargé de produire, traiter et distribuer de l'eau potable de qualité aux habitants de la CAPI. Il en assure également l'investissement et l'exploitation. L'exploitation est assurée sur une partie du territoire (5 communes sur 21) par la Régie des eaux CAPI et sur une autre partie (16 communes sur 21) par des exploitants.

En ce qui concerne l'assainissement, il est chargé de collecter les eaux usées et d'assurer leur transit et leur traitement. Il collecte, traite les eaux pluviales urbaines et participe à la protection des habitations contre les inondations. Il en assure également l'investissement et l'exploitation. L'exploitation est assurée sur une partie du territoire (10 communes sur 21) par la régie des eaux CAPI et sur une autre partie (11 communes sur 21) par des exploitants privés.



MOYENS MOYENS

Moyens financiers

Le budget eau et assainissement est un budget annexe.



Moyens humains (effectif au 31/12/2012) :

15 ETP au total
 dont Infrastructures : **9** ETP
 et Régie des eaux : **6** ETP



INDICATEURS

EAU	2009	2011	2012
Rendement global (après consolidation des données)	70 %	70,4 %	NC
Nombre d'abonnés	≈ 42 000	≈ 42 000	≈ 42 000
Taux de conformité des prélèvements (physico chimie)	87,5 %	94,3 %	NC
Taux de conformité des prélèvements (bactériol)	95,4 %	97,7 %	NC
Linéaire (en kilomètres)	800 environ de 2009 à 2012		
Prix moyen pondéré au m ³ eau et assainissement au 1 ^{er} janvier (en €)	2,82	3,12	3,26

ASSAINISSEMENT	2009	2011	2012
Conformité des rejets STEP	NC	97,5 %	96,6 %
Linéaire (en kilomètres)	≈ 1200	≈ 1200	≈ 1200

LES PRESTATAIRES EAU ET ASSAINISSEMENT : LA LYONNAISE DES EAUX ET LA SEMIDAO



L'exploitation des réseaux eau et assainissement de la CAPI est assurée pour certaines zones du territoire par des délégataires (la Lyonnaise des eaux et la SDEI, et la SEMIDAO) et pour d'autres en régie. Elles offrent un service de proximité dans les domaines de la distribution d'eau potable et de l'assainissement, dans le cadre d'une délégation de service public.

La Lyonnaise des eaux est une filiale de Suez Environnement.

La SEMIDAO est une entreprise publique Locale dont la CAPI est l'actionnaire majoritaire.

67 salariés Lyonnaise des eaux
(agence Isère)

dont 33 affectés CAPI

33 salariés SEMIDAO

dont 25 affectés CAPI

9,4 M€
de chiffre d'affaires global des DSP

MISE EN SERVICE DE LA STATION D'ÉPURATION (STEP) DE BOURGOIN-JALLIEU

Les travaux de réhabilitation et d'extension de la STEP de Bourgoin-Jallieu, entrepris en 2010 afin de répondre au développement démographique et aux normes de protection de l'environnement, ont été finalisés en 2012. Les deux derniers bassins ont été mis en service durant l'été : la totalité de la nouvelle installation est donc opérationnelle. Les vérifications de performance de traitement ont été réalisées en fin d'année et révèlent une quantité de pollution rejetée nettement diminuée.

100 % de réalisation

42 M€

C'est le coût total de l'opération



VALIDATION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE

Le schéma directeur d'eau potable est un document stratégique priorisant sur les années à venir l'ensemble des actions qui permettront :

- > d'assurer la pérennité de la qualité et de la quantité d'eau distribuée
- > d'assurer la continuité de la distribution tout en maîtrisant les investissements.

Le programme de travaux hiérarchisés (phase finale de l'étude) a été validé par le comité de pilotage de juin 2012. Le conseil communautaire de décembre a validé le schéma directeur.

45 M€
sur 14 ans



20 % d'avancement de l'étude

MISE EN ŒUVRE DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES CAPTAGES

Le territoire de la CAPI est alimenté par 27 captages d'eau potable. La pérennisation de la qualité de l'eau se fait par la mise en place des périmètres de protection des captages (surfaces réglementées dans lesquelles certaines activités polluantes et les constructions sont interdites ou limitées). Afin de régulariser la situation des 17 captages n'ayant pas de périmètres de protection (sur 27 existants), la CAPI a finalisé la première phase de diagnostic de ses captages (campagnes de mesure de la qualité de l'eau...). C'est à partir de ce diagnostic que la liste définitive des captages à protéger a été élaborée. Fin 2012, quatre dossiers techniques finalisés ont pu être transmis à l'État pour instruction.



PRINCIPAUX TRAVAUX DE RÉSEAUX

Les principaux travaux de réseaux réalisés en cohérence avec le schéma directeur de la CAPI ont été, en 2012 :

- > la restructuration de la production sur Saint-Quentin-Fallavier (mise en service d'un nouveau forage, création d'une cuve, mise aux normes de l'installation électrique...)
- > la restructuration des réseaux d'assainissement, dans le cadre du projet ANRU, sur le quartier de Champfleuri à Bourgoin-Jallieu
- > l'extension du réseau d'assainissement lieu dit Ressauton à Meyrié
- > la mise en séparatif des réseaux eaux usées et eaux pluviales sur la commune des Éparres, lieu-dit la Combe.



2,3 M€

C'est le coût des travaux
à Saint-Quentin-Fallavier

750 K€

C'est le coût des travaux
à Champ Fleuri

265 K€

C'est le coût des travaux
à Meyrié

330 K€

C'est le coût des travaux
aux Éparres



RESTRUCTURATION DE LA RÉGIE DES EAUX

Pour permettre de proposer de nouveaux moyens de paiement et une facturation semestrielle (répondant aux attentes des usagers) et améliorer l'efficacité technique de la régie (meilleur suivi de chantier, meilleur entretien...), une réflexion sur une restructuration de la régie a été menée en 2012.

Deux nouveaux postes ont été validés en septembre 2012 pour mettre en place l'organisation qui permettra de répondre à ces objectifs.



613 industriels
sur l'ensemble du territoire

4 conventions spéciales
passées sur les 10 prévues

415 autorisations de déversements
accordées en 2012 sur 613

TRAVAIL SUR LA QUALITÉ DES EAUX DE LA BOURBRE (DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION PARTENAIRES POUR L'EAU)

En continuité du travail d'harmonisation et de remise à plat des conventions spéciales de déversement, deux conventions supplémentaires ont été signées au cours de l'année 2012. Ces conventions spécifient les conditions techniques et financières du déversement dans les réseaux publics. L'objectif de ce travail est d'arriver à une équité de traitement sur le territoire et de définir des règles permettant un calcul de redevance en fonction des caractéristiques des rejets (principe du pollueur-payeur).





➤ Stratégie
financière

Eugène REY



➤ Élaboration
et exécution
budgétaire

Guy RABUEL



➤ Achat public,
informatique

Serge FOURNIER



➤ Communication

Annick ARNOLD



➤ Administration
générale
➤ Patrimoine

Jean-Pierre AUGUSTIN



Permettre l'adaptation et l'optimisation des ressources
(humaines, financières, patrimoniales et mutualisées)
de la collectivité au projet du territoire.

RESSOURCES

➤ RESSOURCES HUMAINES

La direction Ressources humaines est chargée de la gestion des carrières et des paies des agents, du recrutement, de la formation, de la mobilité et des reclassements.



MOYENS



Masse salariale globale CAPI pour 2012 **28 M€**

Moyens humains de la direction RH (effectif au 31/12/2012) : **15 ETP**



INDICATEURS

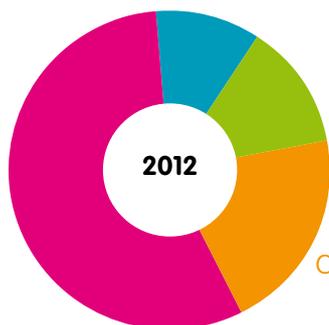
Répartition des agents par catégorie :

Hors catégorie (assistantes maternelles, jury, vacataires...) : 84

Catégorie A : 105

Catégorie B : 168

Catégorie C : 458



Répartition par DGA :

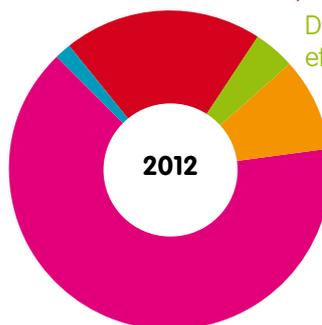
Développement économique : 15

Services techniques : 161

Direction générale des services et administration générale : 35

Moyens généraux : 76

Service à la population : 528



RECRUTEMENT ET INSTANCES	2009	2010	2011	2012
Nombre de recrutements dans l'année - catégorie A	4	11	10	5
Nombre de recrutements dans l'année - catégorie B	13	11	14	17
Nombre de recrutements dans l'année - catégorie C	17	23	29	20
Nombre de recrutements - création de poste délibéré	18	7	17	11
Nombre de recrutements - suite départ	15	37	29	20
Nombre de recrutements - remplacement temporaire	1	1	7	11
Nombre de reclassements médicaux	2	1	2	2
Nombre de mobilités internes	5	4	6	15
Nombre de stagiaires écoles – 3 mois	NC	200	250	310
Nombre de stagiaire écoles + 3 mois	NC	4	7	5
Nombre contrats d'apprentissage	11	12	12	9
Nombre de CAE (contrat aidé)	11	14 (dont 3 passerelle)	16 (dont 3 passerelle)	11
Nombre de CTP (comité technique paritaire)	3	2	5	4
Pourcentage d'agents reconnus travailleurs handicapés	4,31 %	4,34 %	5,91 %	NC



FORMATION	2009	2010	2011	2012
Nombre de jours de formation toutes catégories	2 353	1 787	1 543	2 097
Nombre de jours de formation - catégorie A	NC	NC	187	237
Nombre de jours de formation - catégorie B	NC	NC	421	446
Nombre de jours de formation - catégorie C	NC	NC	935	1 032
Nombre d'agents concernés par la formation	358	333	365	358
Budget de formation (en €)	127 000	100 000	152 650	166 000
Budget frais déplacements liés à la formation (en €)	27 000	17 000	29 700	19 200
Nombre de préparations concours suivies	8	22	35	24

SIGNATURE ET MISE EN ŒUVRE DU COT

Le 13 septembre 2012, un Contrat d'Objectifs Territorialisés (COT) a été signé entre le CNFPT et la CAPI. Un COT est un outil de gestion des ressources humaines qui contractualise sur trois ans, un plan d'actions d'accompagnement et de formations permettant d'atteindre des objectifs préalablement fixés. Suite au diagnostic initié en 2011, les objectifs avaient été fixés autour de trois axes :

- > le management : conforter l'ensemble des agents composant la ligne managériale dans leur rôle de manager, leur permette une montée en compétences
- > la culture commune : offrir une meilleure compréhension aux agents de la collectivité dans laquelle ils travaillent, favoriser leur intégration et la transversalité de leur action
- > l'accompagnement à la dématérialisation : permettre aux agents d'utiliser pleinement les outils produits dans le cadre de la dématérialisation.

Les premières actions ont débuté à l'automne.



120 agents concernés en management

800 agents concernés en culture commune

90 agents concernés en dématérialisation

42 agents formés en management en 2012

16 agents formés en informatique en 2012

30 agents accompagnés en 2012

20 stages d'observation

7 missions longues

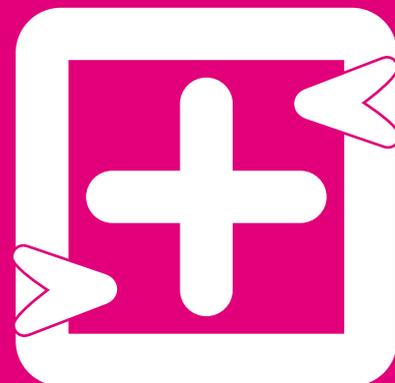


SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS PROFESSIONNELS

La pyramide des âges démontre que nous serons de plus en plus confrontés à des inaptitudes temporaires ou définitives sur des postes de travail. Il est donc nécessaire de mettre en place une politique d'accompagnement des parcours professionnels. Dans le cadre de cette démarche, la direction des Ressources humaines a accompagné une trentaine d'agents au cours de l'année 2012. Des stages d'observations ont été réalisés afin de permettre aux agents de se confronter à la réalité d'un poste souvent idéalisé. La mise en place de missions longues a permis de mettre en adéquation le surcroît d'activité d'un service et la demande de mobilité d'un agent.

➤ PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Le service Prévention et Sécurité au travail est chargé de la mise en place et du suivi de la politique de gestion des risques professionnels et de l'amélioration des conditions de travail dans les services.



MOYENS MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 92 K€

15 K€

Investissement

135 K€



27 K€

Fonctionnement

Moyens humains (effectif au 31/12/2012) : 2 ETP



INDICATEURS



	2009	2010	2011	2012
Nombre d'accidents de service	26	54	41	50
Nombre de demandes de reconnaissance en maladie professionnelle	6	4	1	NC
Nombre de CHS (comité hygiène et sécurité)	3	2	3	3
Nombre de CCAR (cellule de coordination et d'accompagnement au reclassement)	création 2011		9	9
Nombre de dossiers suivis en CCAR	NC	NC	NC	74
Recettes FIPHFP (en €)	0	1861	17124	27088

MAINTIEN DANS L'EMPLOI ET HANDICAP

Un travail est mené depuis deux ans pour le maintien dans l'emploi des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi. En 2012, le partenariat financier avec le Fond d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique a permis le financement d'équipements et de prestations.

Au cours de cette année, des équipements individuels (prothèses auditives...) ont ainsi pu être financés en partie pour les agents qui en avaient besoin, des formations (type mise à niveau informatique ou développement de compétences dans le cadre du reclassement) ont été organisées et du matériel de bureau a été installé pour permettre un maintien dans l'emploi des agents dans l'obligation d'emploi. Cette démarche a permis une valorisation du handicap au sein de la collectivité.

27 000 €
de matériel et formation
pris en charge par le FIPHP



5 structures équipées de défibrillateurs en 2012

AMÉLIORATION CONTINUE DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le service Prévention et Sécurité au travail accompagne les services de la collectivité à mettre en place une réelle culture de santé et de sécurité au sein de la CAPI. Le service a travaillé, en collaboration avec le CHS (Comité d'Hygiène et de Sécurité) sur la mise en place d'un plan de prévention regroupant plusieurs actions :

- > l'équipement des services exposés aux nuisances sonores de bouchons d'oreilles moulés individuels,
- > la mise en place de groupe de travail en petite enfance sur le risque chimique ayant pour objectif d'uniformiser les produits et les procédures sur les structures petite enfance,
- > l'acquisition de défibrillateurs pour équiper les services qui reçoivent le plus de public (Théâtre du Vellein, Centre Simone-Signoret, Conservatoire et Centre administratif),
- > la réalisation de journée « info santé » à destination des agents de la CAPI traitant des sujets d'actualités autour de la santé. Celle organisée en décembre 2012 était centrée sur l'évaluation de la consommation d'alcool,
- > la mise en place d'un groupe de travail sur le « mieux-être au travail ».



➤ FINANCES

La direction est chargée de l'exécution budgétaire et comptable : préparation du budget, délibérations, paiement des fournisseurs en respectant les délais, encaissement des titres, suivi des régies d'avance et de recettes, gestion de la trésorerie. Elle gère la dette et réalise des analyses financières rétrospectives et prospectives pour la collectivité.



MOYENS MOYENS

Moyens humains (effectif au 31/12/2012) : 10 ETP



INDICATEURS

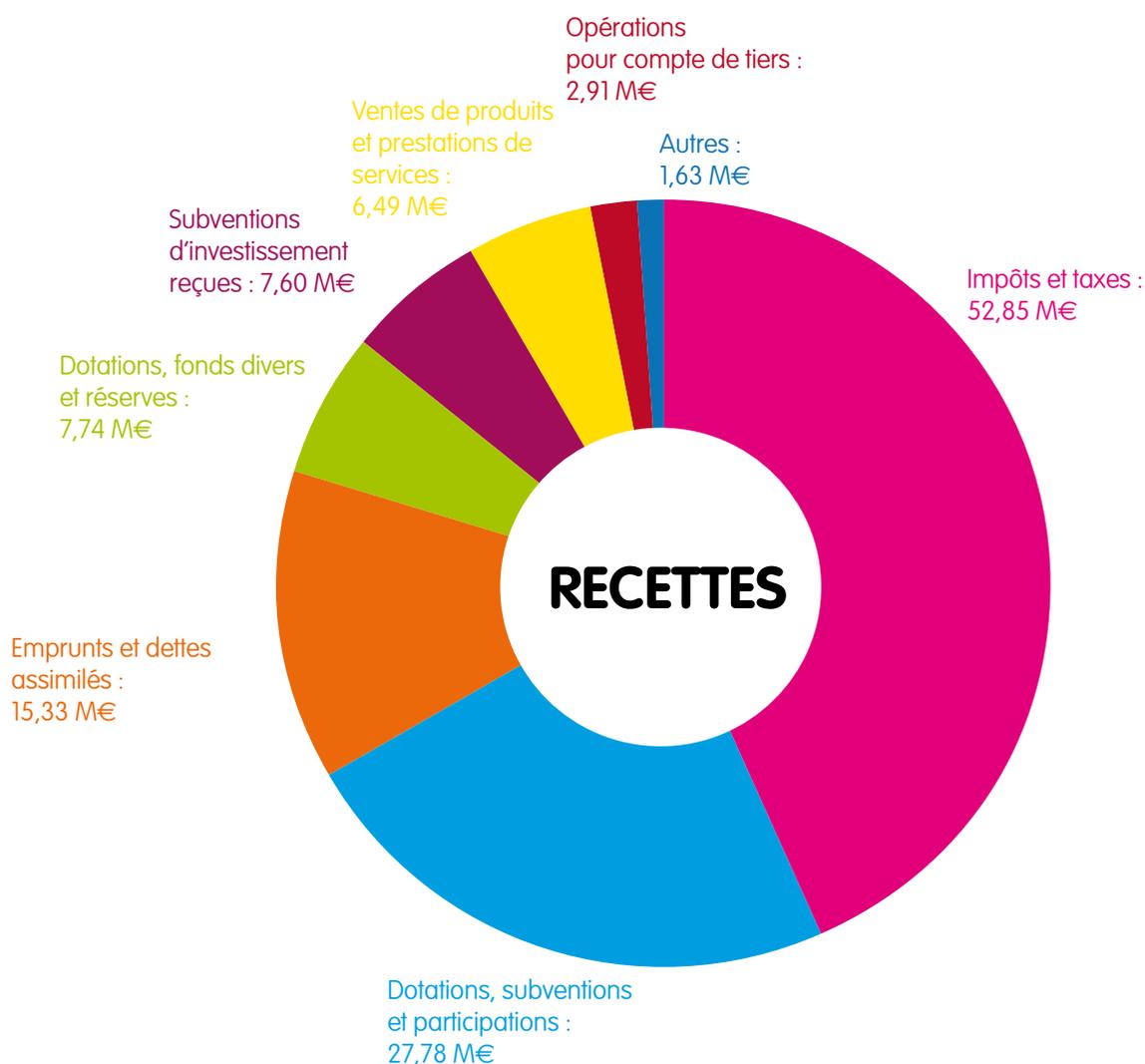
	2009	2010	2011	2012
Nombre de factures traitées	11 324	12 839	14 561	14 508
Nombre de marchés publics en cours d'exécution	256	338	179	247
Nombre de dossiers de subvention d'investissement en liquidation	98	106	98	123
Nombre de contrats d'emprunts gérés	103	97	111	112
Montant de la dette du budget général (en M€)	129	126	127	194

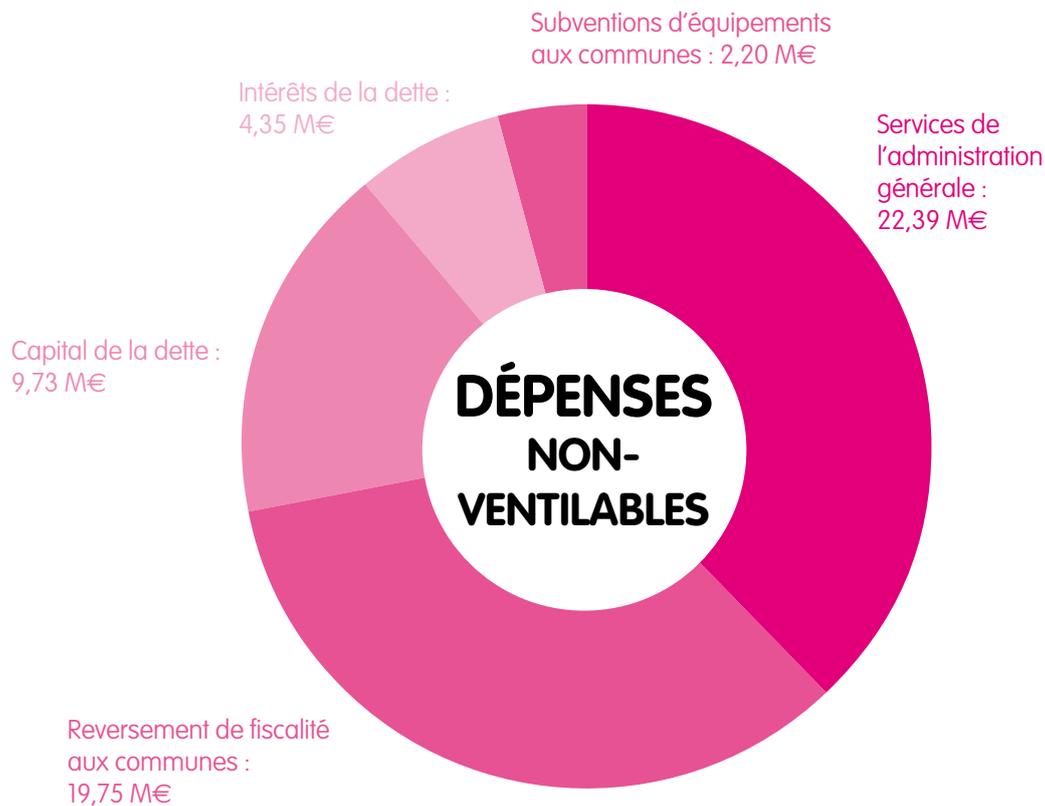
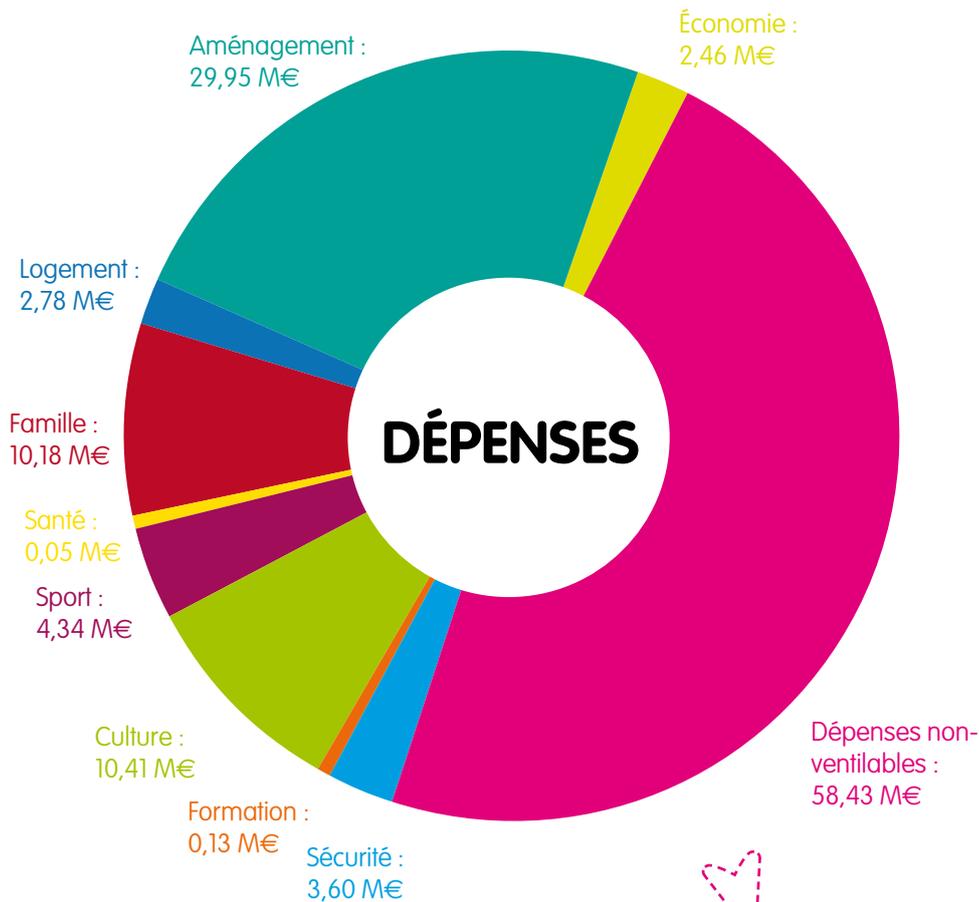
ÉLABORATION ET EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Voté chaque année, le budget est le reflet des moyens et ambitions de l'agglomération. Il retrace l'ensemble des dépenses et recettes de l'année. Le budget de la CAPI est composé d'un budget général et de différents budgets annexes (assainissement, eau, transports, culture, golf, GPRA), dont le montant total s'élève à environ 130 millions d'euros, investissement et fonctionnement confondus.

Le dynamisme du territoire reste le moteur majeur de l'accroissement des recettes fiscales, les taux d'imposition étant restés stables. En 2012, une meilleure lisibilité des recettes a permis un cadrage budgétaire amont des dépenses dès le mois de septembre. À l'issue des conférences budgétaires, la CAPI a pu voter son budget 2013 au mois de décembre 2012. Deux budgets ont donc été votés au cours d'une même année (budget 2012 en mars et budget 2013 en décembre).

L'année 2012 a été marquée par la crise bancaire et les difficultés à réaliser les financements externes nécessaires à la réalisation des investissements communautaires.





LIQUIDATION DE L'EPANI

Avec la fin de l'opération Ville Nouvelle de L'Isle d'Abeau, l'opérateur historique de l'État, l'EPANI, doit clôturer ses comptes et remettre les opérations menées durant son activité aux différentes collectivités locales concernées. Ce travail, débuté fin 2011, s'est poursuivi tout au long de l'année 2012, en associant le Trésor Public, la cellule de liquidation de l'EPANI et les services de la CAPI (Finances, Patrimoine, Juridique...).



PACTE FINANCIER

En 2012, la première phase du pacte financier et fiscal a été mise en œuvre. Une analyse rétrospective des comptes administratifs 2008 à 2011 des 21 communes et de la CAPI a été réalisée et présentée en commission Finances en octobre. Cette analyse a permis de partager le diagnostic sur l'état des finances des collectivités qui composent le territoire. Elle a identifié les enjeux pour le financement du projet de territoire et de la solidarité communautaire.

MOYENS MODERNES DE PAIEMENT

En collaboration avec le Trésor Public, la direction Finances de la CAPI pilote une réflexion sur la modernisation des moyens de paiement pour les usagers du service public sur le territoire (paiement en ligne, prélèvement automatique, mensualisation). Il s'agit de déterminer les offres les plus adaptées au fonctionnement de chaque service (Petite enfance, Piscine, Culture, redevances Eau et assainissement, etc...) et de coordonner la mise en œuvre de ces dispositifs.



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

La direction des Assemblées assure l'interface entre les projets élaborés par les services et les pôles, et leur débat et validation par l'instance politique. Dans ce cadre, elle centralise les projets de délibérations et d'arrêtés des services, propose les ordres du jour des comités transversaux, bureaux et conseils communautaires, vérifie le respect de la réglementation et la prise en compte des objectifs de développement durable (fiches Développement durable jointes à chaque projet). Elle assure l'information sur les décisions prises par la collectivité auprès des publics, élus et services.



MOYENS

Moyens financiers



Moyens humains (effectif au 31/12/2012) : 3 ETP



INDICATEURS

	2009	2010	2011	2012
Nombre de conseils communautaires	8	8	8	9
Nombre de délibérations prises	253	283	411	437
Nombre de bureaux communautaires	32	33	24	19
Nombres de sujets présentés en bureaux	252	322	359	448
Nombre de comités transversaux		création 2011	10	9
Nombre d'arrêtés pris	187	106	154	157

L'ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

La composition des instances décisionnelles de la CAPI sera fortement modifiée à compter du prochain mandat. Même si le Parlement ne se prononcera que début 2013 sur la gouvernance des intercommunalités, il reste probable que les orientations actuelles ne seront modifiées qu'à la marge. Le conseil communautaire verra donc son effectif réduit presque de moitié, les vice-présidents ne seront plus que 15 au maximum. Afin d'anticiper ces évolutions, les élus ont mis en place un groupe de travail (le GREB : Groupe de réflexion à l'évolution du bureau) composé de 8 vice-présidents chargés de proposer au bureau et au conseil communautaire une charte de gouvernance pour le prochain mandat.

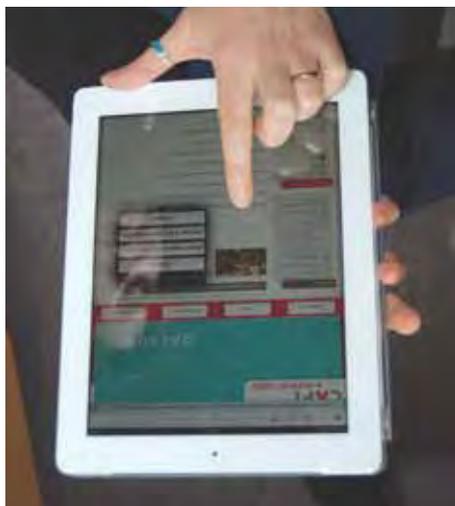
5 réunions du GREB sur le dernier semestre

300 élus communaux destinataires du questionnaire sur l'évaluation des instances communautaires



1 tonne de papier en moyenne par an pour l'envoi des documents

425 000 photocopies



COMMUNICATION RÉGLEMENTAIRE DÉMATÉRIALISÉE

De part ses missions d'information des élus, très encadrées sur le plan réglementaire, le service des Assemblées est l'un des plus papivores de la CAPI. C'est pourquoi il a engagé depuis 2011 une réflexion globale sur la réduction de ses consommations en développant d'autres supports de diffusion. Ainsi est née fin 2011 c@pinet, plate-forme dématérialisée d'information des élus, dont l'accès a été généralisé à l'ensemble des élus communautaires et des services en 2012. Le service a également été lauréat du Trophée du Développement Durable pour son projet de cartable numérique : 10 élus communautaires testeront pendant un an l'envoi de tous les documents de travail sur une tablette numérique. Si l'expérience s'avère concluante, l'objectif est de généraliser ce mode de transmission au prochain mandat. D'autres projets de dématérialisation seront développés en 2013.

COMMANDE PUBLIQUE

Le service accompagne et assiste les différents services de la CAPI dans les procédures d'achats. Il garantit la sécurité juridique en assurant le respect des réglementations définies par le guide interne des procédures MAPA (Marchés À Procédure Adaptée) et par le code des marchés publics. Il assure totalement la gestion administrative des consultations de plus de 50 000 euros et il assiste, ponctuellement, les services opérationnels sur des consultations de moins de 50 000 euros.



MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 182 K€

22 K€

Investissement

195 K€

Fonctionnement

Moyens humains (effectif au 31/12/2012) : 4 ETP



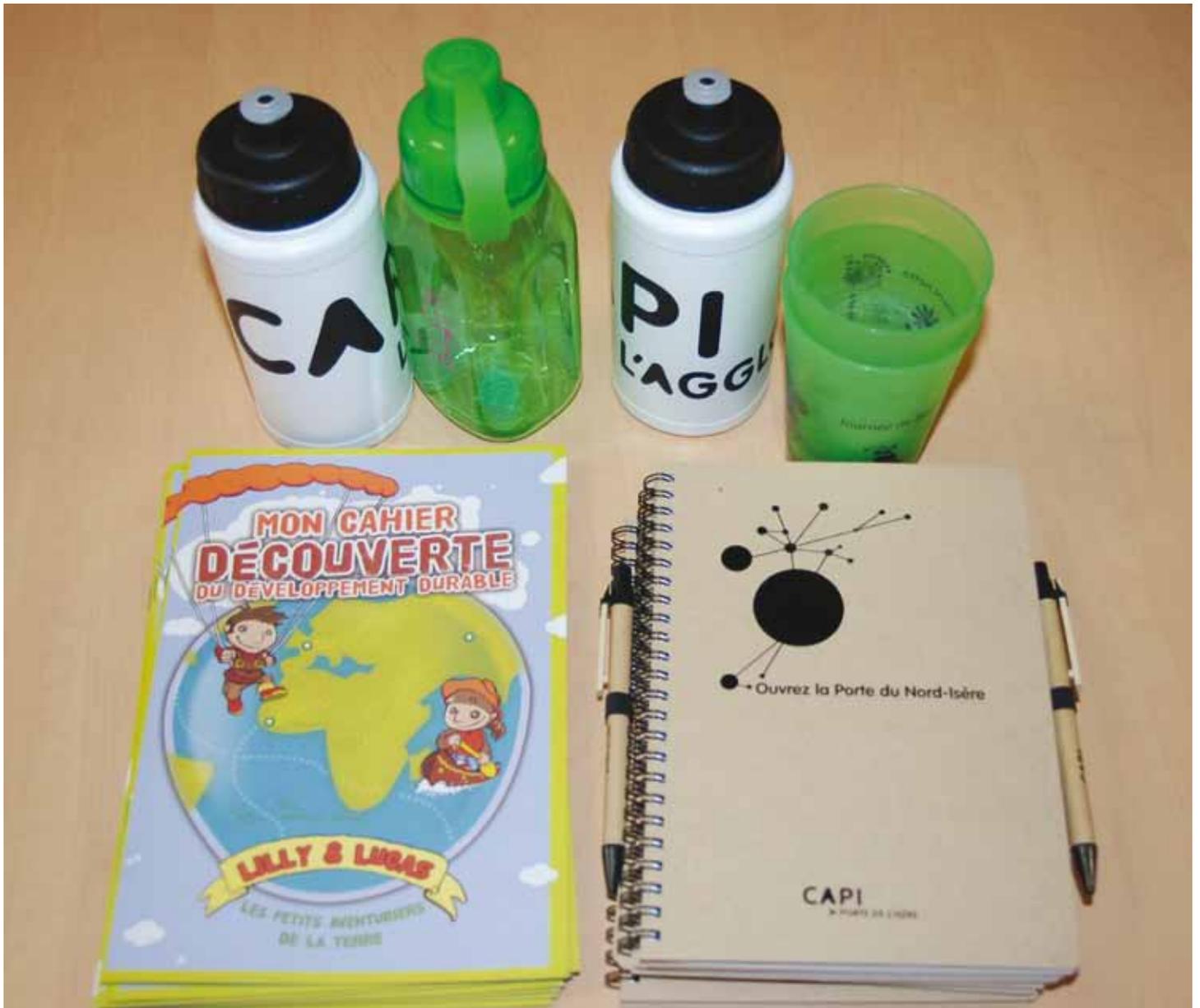
INDICATEURS

	2009	2010	2011	2012
Montant global des marchés forfaitaires (en M€)	6,4	4,3	4,9	12,3
Nombre de marchés en procédure adaptée*	NC	NC	49	22
Nombre de marchés en procédure formalisée*	NC	NC	16	75
Nombre de marchés de travaux*	30	37	24	47
Nombre de marchés de fournitures et services*	32	33	21	32
Nombre de marchés de prestations intellectuelles*	85	91	20	18
Nombre de marchés classés sans suite et infructueux	1	4	11	15
Nombre de marchés passés en CAO et commission MAPA	NC	46	37	67
Nombre de marchés avec clauses d'insertion ou développement durable	NC	NC	8	38

* uniquement à partir de 50 000 €

DIAGNOSTIC POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE D'ACHAT PUBLIC DURABLE

Dans le cadre de l'évolution de la fonction commande publique, une première phase de diagnostic a été menée en 2012 par le cabinet Factea Public. Il a porté sur une analyse partagée du fonctionnement et des processus de l'achat public à la CAPI. Ce diagnostic a été partagé en comité de pilotage le 6 septembre. La fin de l'année 2012 a été consacrée à une phase de préconisations visant à restructurer la fonction commande publique dans son ensemble pour se diriger vers l'achat public durable.



➤ SYSTÈMES D'INFORMATION

La direction informatique et télécommunications veille à la cohérence entre l'évolution des TIC et les besoins de notre EPCI en dotant les services de la CAPI d'outils pertinents, en assurant leur installation, leur bon fonctionnement et leur sécurité.



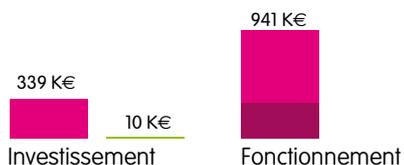
MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 311 K€



Moyens humains (effectif au 31/12/2012) : 8 ETP



INDICATEURS

	2009	2010	2011	2012
Nombre de postes informatiques fixes et portables	315	350	370	400
Nombre de postes informatiques clients légers	35	45	45	40
Nombre de logiciels (métiers)	14	16	NC	NC
Nombre de téléphones fixes (lignes internes)	470	510	556	550
Nombre de téléphones fixes (lignes externes)	300	300	300	300
Nombre de téléphones portables	133	165	172	198

LANCEMENT DU MARCHÉ POUR LE PLAN DE CONTINUITÉ

Un plan de continuité d'activité a pour but de garantir la survie des données informatiques après un sinistre important touchant le système informatique. Il s'agit de redémarrer l'activité le plus rapidement possible avec le minimum de perte de données. Le diagnostic mené en 2011 avait mis en évidence la nécessité de créer des salles informatiques de sauvegarde. Fin 2012, le marché pour l'achat et l'installation de ces salles a été lancé.



INSTALLATION FIBRE OPTIQUE

La création d'une salle informatique (dans le cadre du PCA) nécessite une liaison haut débit entre les sites. La mise en réseau de 11 sites CAPI par fibre optique avait été acté en 2011. Début 2012, le marché a été attribué et la mise en place d'une infrastructure réseau fibrée a été réalisée. Les 11 sites sont aujourd'hui reliés par la fibre optique, ce qui permet des performances accrues pour les entités CAPI et permettra de s'affranchir des liaisons opérateurs.

SÉCURISATION DES DONNÉES ET AMÉLIORATION DU SERVICE AUX UTILISATEURS

La direction Systèmes d'information, tout en se structurant, a considérablement amélioré la sécurité des données et le services rendu aux utilisateurs :

- > le renouvellement des pare-feu de la CAPI a permis de revoir la sécurité informatique de la collectivité avec notamment la rédaction de la Charte d'utilisation à destination des usagers de l'outil informatique. Celle-ci décrit les bonnes pratiques et fournit un cadre légal aux agents.
- > la refonte complète de l'architecture du Conservatoire a été réalisée en changeant les postes, serveurs et applicatifs utilisés par les agents et professeurs.
- > un outil (SCCM : System Center Configuration Manager) permettant la prise en main à distance des postes informatiques de la CAPI pour le service Hotline a été mis en place. Cet outil met à disposition des agents les mises à jour nécessaires mais aussi une liste d'outils installables à la demande



MOYENS GÉNÉRAUX

La direction des Moyens généraux est chargée de l'entretien des locaux CAPI, de l'accueil des usagers, de la gestion du courrier, de la reprographie, de la logistique interne (liaisons entre les différents bâtiments CAPI et les autres administrations, déménagements, installation de manifestations...) et de la gestion de 2 ERP (le Centre Simone-Signoret à Villefontaine et le Centre administratif du Bourg à L'Isle d'Abeau).



MOYENS



Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 746 K€

103 K€

Investissement

1121 K€

Fonctionnement

28 K€

Moyens humains (effectif au 31/12/2012) : 29 ETP



INDICATEURS

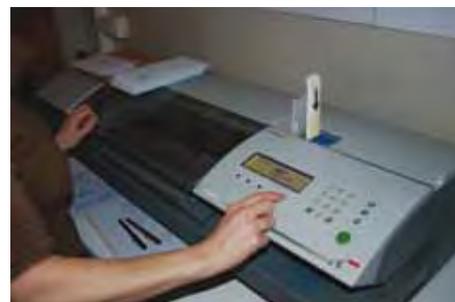
	2010	2011	2012
Nombre de m ² entretenus (tout secteur)	53 961	53 961	56 961
Pourcentage de m ² entretenus (en externe)	21,3 %	11,5 %	10,9 %
Pourcentage de m ² entretenus (en interne)	78,7 %	88,5 %	89,1 %
Nombre d'appels téléphoniques reçus	34 186	33 717	30 139
Nombre de personnes accueillies	NC	NC	7 372
Nombre de courriers reçus (hors factures)	NC	17 600	18 239
Nombre de courriers affranchis	64 004	85 923	63 534
Nombre de feuilles (impression + reprographie) (en millions)	1,52	1,63	1,89
ERP Centre Simone-Signoret (CSS) et Centre administratif (CA)	2010	2011	2012
Recettes liées aux baux de location CSS (en K€)	303	270	296
Recettes liées aux locations de salles CSS (en K€)	13,6	3	2
Recettes liées aux baux de location CA (en K€)		acquisition du bâtiment en 2012	27,5
Recettes liées aux locations de salles CA (en K€)		acquisition du bâtiment en 2012	2,8

CRÉATION DE LA DIRECTION MOYENS GÉNÉRAUX

Un CTP du mois de mars 2012 a officialisé la mise en place de la direction des Moyens généraux chargée de piloter et de coordonner différents services à dimension fonctionnelle et mutualisée en interne de la CAPI.

- > un service entretien (24 agents)
- > la gestion des bâtiments administratifs et la gestion des salles (Centre administratif, Centre Simone-Signoret) (5 agents)
- > les pôles accueil, courrier, logistique et reprographie (9 agents).

Cette évolution met en avant la dimension efficiente d'une gestion interne (formation commune, mutualisation) en régie.

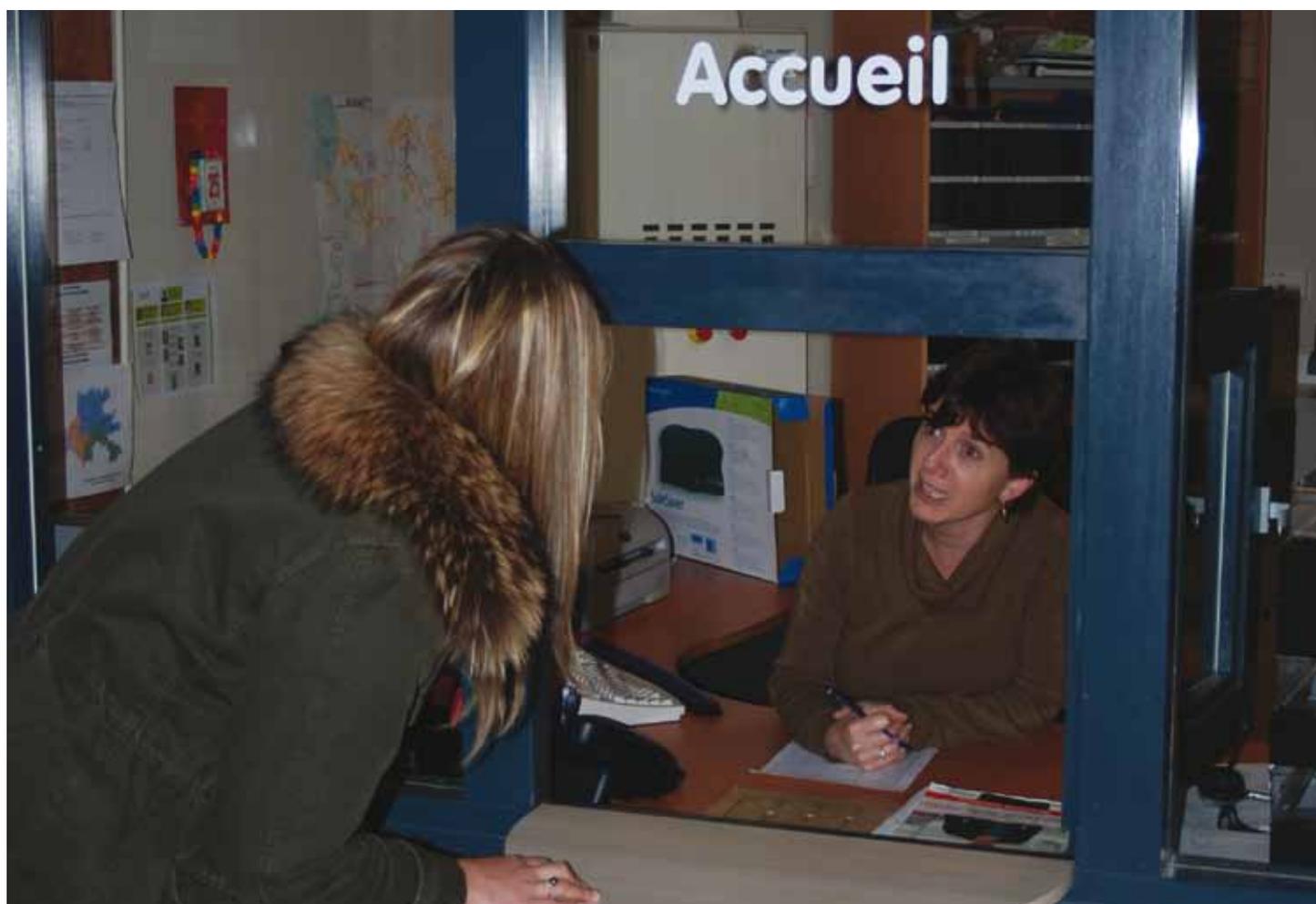


MODIFICATION DES HORAIRES ACCUEIL

Les horaires de l'accueil général téléphonique et physique des services de la CAPI assurée jusqu'alors de 8 h 30 à 17 h 30 ont été modifiés.

Dans un souci d'amélioration du service public, et pour satisfaire au mieux les besoins des usagers, les horaires d'accueil ont été élargis. L'accueil est maintenant réalisé :

- > le lundi de 8 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures
- > les mardi, mercredi et jeudi de 8 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 19 heures
- > le vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30.



JURIDIQUE, ASSURANCES ET PATRIMOINE

Fonction ressource au service des autres directions et secteurs d'activités de la CAPI, le service Juridique, Assurances, Patrimoine assiste et conseille les services, les élus et la Direction générale. Il gère les contentieux et les sinistres ainsi que les contrats qui y sont attachés. Il intervient également sur les questions intéressant les biens immobiliers acquis, cédés, occupés ou gérés par la CAPI.



MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 126 K€

1 K€

Investissement



Moyens humains (effectif au 31/12/2012) : **3** ETP



INDICATEURS

	2009	2010	2011	2012
Nombre de contentieux juridiques	11	10	15	16
Nombre de procédures amiables	3	3	4	9
Nombre de sinistres (bâtiments, véhicules)	101	70	67	66
Nombre de convention passées en matière de patrimoine	NC	NC	19	15
Nombre de réponses aux demandes de conseil	NC	NC	30	150

ACHAT DU CENTRE ADMINISTRATIF, AVENUE DU BOURG

Dans le cadre de la dissolution de l'EPANI, la CAPI a procédé à l'acquisition complète du Centre administratif. Cet équipement, positionné sur une zone stratégique du territoire, permet de rassembler un maximum de services de la CAPI et abrite également les partenaires de la collectivité (SPLA SARA, Conseil Local de Développement, la Cellule de liquidation de l'EPANI...). La disposition des locaux et ses capacités d'accueil (un amphithéâtre de 130 places, des salles de réunions de 10 à 50 places, une cafétéria et hall d'exposition) ont permis l'élaboration d'une véritable politique de location de salle à destination des entreprises comme des collectivités et administrations.



3 000 m² acquis
(bureaux et salles)

11 678 m² acquis
(parkings et extérieurs)

1,97 M€
C'est son prix

9 salles ouvertes à la location

3 contrats renouvelés



RENOUVELLEMENT DE DIFFÉRENTS CONTRATS D'ASSURANCE

De nouveaux contrats ont débuté au 1^{er} avril 2012 en matière de flotte automobile, multi-risques et risques statutaires. Les niveaux de garanties et le montant des franchises ont été ajustés et adaptés à la sinistralité de la collectivité. Des actions de prévention sont incluses dans certains contrats.

MARCHÉ PUBLIC DE PRESTATIONS JURIDIQUES

Attribué en début d'année, ce marché public couvrant l'ensemble des secteurs d'activités et d'intervention de la CAPI permet de répondre aux obligations du code des marchés publics en matière d'achat de prestations juridiques en conseil comme en contentieux. Sur la grande majorité des lots, 3 prestataires ont été retenus afin de confier les dossiers, dont la technicité exige un avis expert dans un domaine du droit particulier, au cabinet offrant l'expérience et la spécialisation les plus adaptées.

6 lots en fonction des secteurs
d'activité de la CAPI

6 cabinets d'avocats partenaires



CENTRE TECHNIQUE

Le centre technique est chargé de veiller au bon entretien et à la qualité du patrimoine de compétence communautaire (espaces publics et bâtiments publics). Par ailleurs, il veille à la bonne exécution des conventions de prestations mutualisées avec certaines communes de la CAPI.

- > Le service éclairage public (voir détail pôle éclairage public).
- > Le service entretien patrimoine immobilier (voir détail pôle bâtiments).
- > Le service qualité espaces urbains : il entretient et embellit les espaces verts d'intérêt communautaire et assure la propreté urbaine des voiries communautaires.
- > Le service voirie (voir détail pôle voirie).
- > Le garage : Il assure la maintenance générale du parc automobile et du matériel agricole.
- > Le magasin : Il achète les fournitures nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble des services du centre technique et d'optimise la gestion des stocks.

MOYENS MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 1889 K€

332 K€

Investissement

2914 K€



1 K€

Fonctionnement

Moyens humains (effectif au 31/12/2012) : **56** ETP
au sein de la Direction du Centre Technique et des
services Qualité Espaces Urbains, Garage, Magasin.



INDICATEURS



ESPACES VERTS	2009	2010	2011	2012
Surface totale entretenue (en ha)	221	242	250	260
Surface entretenue espaces verts communautaires (en ha)	120	139	147	157
Surface entretenue espaces verts ville sous convention (en ha)	101	103	103	103
Surface par agent (en ha)	13,3	15,4	16,3	15,7

GARAGE	2009	2010	2011	2012
Nombre de véhicules achetés dans l'année	33 dont 11 reprises	18 dont 6 reprises	11 dont 9 reprises	17 dont 8 reprises
Nombre de contre visite suite à contrôle technique	0	0	0	0
Nombre total de véhicules et remorques immatriculés	174	186	188	197
Nombre de petits matériels thermiques (taille-haies, tronçonneuses...)	160	175	180	135
Consommation globale de carburant (en K€)	158	225	256	254
Nombre d'heures d'intervention données au privé	551	600	751	618
Nombre d'interventions données au privé	95	120	110	183
Nombre d'interventions réalisées en régie	250	372	423	669
Nombre de vélos à assistance électrique	0	0	32	32

MAGASIN	2009	2010	2011	2012
Nombre de bons de commande	1 900	2 000	2 050	2 100
Valeur du stock magasin (en K€)	105	100	102	104
Nombre de facture fournisseurs	3 000	3 050	3 100	3 200
Nombre de marchés publics	12	17	32	32

COMMUNICATION

Le service Communication est chargé de promouvoir les actions concrètes réalisées par l'Agglomération auprès des habitants, des entreprises et des autres collectivités. Il assure la mise en œuvre de la communication interne auprès de l'ensemble des agents de l'Agglomération. La CAPI étant engagée dans une politique d'éco-communication, ce service veille à réaliser l'ensemble des supports de communication de manière éco-responsable et il accompagne les services dans cette démarche.



MOYENS MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 198 K€

15 K€

Investissement

705 K€



Fonctionnement

Moyens humains (effectif au 31/12/2012) : 5 ETP



INDICATEURS

	2009	2010	2011	2012
Nombre de publications du journal intercommunal Ici l'Agglo	2	4	4	4
Nombre de supports graphiques (affiches, plaquettes, encarts...)	479	698	856	880
Nombre de travaux rédactionnels (discours, édito, communiqués de presse)	348	630	658	668
Événements (journées portes ouvertes, inaugurations, vernissage)	42	53	58	67
Nombre de réunion du réseau communication CAPI	4	3	2	4
Nombre de visites site Internet	NC	85 700	116 213	142 727

« CAP SUR L'AGGLO »

En collaboration avec les communes de Maubec, Meyrié, Crachier, Domarin et Chèzeneuve, le service Communication de la CAPI a organisé la deuxième édition de la manifestation « Cap sur l'Agglo : l'Agglo à votre rencontre » le 4 février 2012, à Maubec. Malgré les conditions météorologiques très hivernales, une centaine de personnes a participé à cet événement.

Sous la forme de stands et d'animations, la CAPI a souhaité sensibiliser l'ensemble des habitants des communes et les élus du territoire à l'intercommunalité. À Maubec, 10 services de la CAPI ont été mobilisés pour tenir des stands. Il faut aussi noter que les Grands Ateliers étaient présents, avec leur animation pédagogique : « Grains de bâtisseurs », ainsi que Vélogik, qui a accueilli une quarantaine de personnes pour tester les vélos à assistance électrique.

Ce type de concept a également été dupliqué au Forum de l'emploi du Nord-Isère à Villefontaine (le 16 octobre 2012 avec le service Ressources Humaines).

100 visiteurs environ

10 services associés



3 services associés

15 événements
où le CAPIbusz a été utilisé

20 000 €
C'est son coût

LE CAPI BUSZ

En 2012, la CAPI a fêté son 5^e anniversaire. Dans ce cadre, le service communication a créé un nouveau vecteur de communication, adressé au grand public, pérenne, porteur des services apportés par l'agglomération : le CAPI Busz. Totalement réaménagé et relooké, le CAPI Busz est un bus itinérant aux couleurs de la CAPI, mis à disposition des services lors d'événementiels organisés par la CAPI sur son territoire. À travers ce projet, l'agglomération a l'ambition de communiquer au plus près des habitants. Le projet du CAPI Busz a été porté par le service Communication, et réalisé avec la collaboration de différents services internes de l'Agglomération (transport, menuiserie...), et l'entreprise SERUS, partenaire transport de la CAPI.



3^E RENCONTRE CME (CONSEILS MUNICIPAUX D'ENFANTS)

Le 30 mai 2012, la CAPI a organisé la troisième rencontre des Conseils Municipaux d'Enfants du territoire au Parc Saint-Hubert (à L'Isle d'Abeau). Six CME ont participé à cette journée. Cette manifestation a été organisée sur la thématique du Plan Climat Énergie Territorial. La CAPI a fait appel à l'Association « Les Petits Débrouillards » pour animer cette journée. Cinq ateliers scientifiques ludiques et pédagogiques ont été proposés sur le thème de l'effet de serre et du climat, de l'éco-consommation, des énergies, des transports et de l'eau. Les ateliers comprenaient des expérimentations, des réflexions ou des jeux de rôles. Les enfants ont alors été sensibilisés à ces thématiques et aux compétences de la CAPI qui s'y rapportent.

Tous ces ateliers avaient pour objectifs de faire émerger les représentations des enfants, de faire découvrir le lien entre ces thématiques et nos modes de vie, d'échanger ou de faire connaître des initiatives.

100 participants environ

6 communes représentées



Plus de 250 visiteurs renseignés

3 services associés

35 cartoguides vendus

11 290 visiteurs sur 3 journées

LE SALON DU RANDONNEUR

Les services Communication, Info Doc CAPI et Environnement ont participé à la 6^e édition du Salon du Randonneur les 23, 24 et 25 mars 2012 à Lyon. L'office de Tourisme de Bourgoin-Jallieu a également été invité à participer à cette manifestation sur le stand CAPI. Organisé sur la thématique de la « randonnée en famille », le Salon a séduit de nombreux visiteurs. Via cette participation, la CAPI a pu faire la promotion de son territoire, de son offre de services diversifiés et a pu présenter son cartoguide des sentiers de randonnée du territoire.



RHÔNE-ALPES ISÈRE TOUR

Depuis sa création en 2007, la CAPI est partenaire de l'épreuve cycliste « Le Rhône-Alpes Isère Tour » (RAIT). Comme chaque année, la première épreuve de cette compétition est organisée sur le territoire de l'agglomération. Le 10 mai 2012, le départ de la 22^e édition du RAIT a ainsi été donné à Domarin et l'arrivée s'est déroulée à Ruy-Montceau après 141 km de course. Réunissant à la fois des jeunes cyclistes prometteurs et des professionnels qui peaufinent leur préparation, cette épreuve suscite un engouement particulier chaque printemps sur le territoire car le cyclisme est avant tout une grande fête populaire.

122 participants

21 équipes



PARTENARIAT CSBJ RUGBY

Depuis 2009, la CAPI soutient activement le CSBJ Rugby. En 2012, ce partenariat avec ce club phare du territoire s'est matérialisé par l'achat d'espaces de communication sur différents types de support proposés dans le but de renforcer l'image et la notoriété de l'Agglomération: visibilité sur le terrain (panneautique déroulante), visibilité sur le site Internet du club (lien vers le site de la CAPI), sur les gourdes des joueurs... Ces collaborations traduisent l'importance que la CAPI accorde au sport en général, et en particulier aux valeurs véhiculées par le rugby et le club ciel et grenat.



➤ CONTRÔLE DE GESTION

Le contexte d'évolution des collectivités locales et la raréfaction des ressources renforcent nos devoirs de lisibilité et de transparence de l'action publique. La mission contrôle de gestion aide au pilotage interne par la réalisation d'études d'aide à la décision stratégique et d'analyse de coûts, par l'élaboration et le suivi de l'exécution du budget du personnel et par la réalisation et l'actualisation de tableaux de bords. Les objectifs et les expertises du contrôle de gestion devront s'intégrer et s'associer à moyen terme à une logique d'évaluation des politiques publiques.

MOYENS MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses
dont Personnel 20 K€



Moyens humains (effectif au 31/12/2012) : 1 ETP



STRUCTURATION DE LA MISSION CONTRÔLE DE GESTION

La CAPI a fait le choix de la mise en place d'une mission contrôle de gestion. En 2012, une chargée de mission contrôle de gestion a intégré les effectifs pour accompagner la Direction générale et les services dans le suivi et l'analyse de leurs activités tant sur plan quantitatif (finances) que qualitatif (indicateurs). Un ensemble d'outils d'information et d'aide à la décision a été mis en place (tableaux de bords de suivi, indicateurs, analyses de coûts et des recettes...) : ils permettent une plus grande transparence et lisibilité. En 2012, il a permis une mise à plat des conventions à partir de chiffres précis et réels.



1,037 % du budget RH réalisé
par rapport au budget prévisionnel

SUIVI ET PILOTAGE DE LA MASSE SALARIALE

Un travail régulier et collectif (ressources humaines, contrôle de gestion et finances) d'optimisation du pilotage de la masse salariale a été poursuivi en 2012. La mise en place d'outils de contrôle de gestion a permis un suivi précis de l'évolution des dépenses de personnel. Leur analyse a favorisé l'identification des seuils d'alerte et la mise en place d'actions correctives. Cette méthode de suivi a permis une meilleure maîtrise des dépenses.





➤ Mutualisation,
formation et
conditions de
travail

André ZIERCHER



Adapter une démarche de mutualisation
au service du projet de territoire.

MUTUALISATION

MUTUALISATION

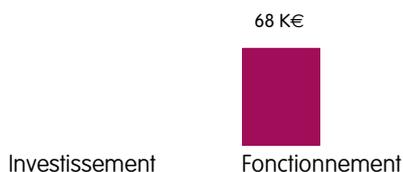
La CAPI souhaite faire de la logique de la mutualisation une partie intégrante des politiques publiques menées entre communes et intercommunalité. Les spécificités territoriales de notre communauté d'agglomération (multipolaire, urbain/ rurale, étendue) doivent nous conduire à innover pour adapter une démarche de mutualisation à l'échelle de notre territoire (mutualisation de moyens, d'informations, de prestations, de projet). Cette démarche ne doit pas être pensée comme une finalité mais comme un outil au service du projet de territoire.

MOYENS MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses
dont Personnel 68 K€



Moyens humains (effectif au 31/12/2012) : 1 ETP



SCHÉMA DE MUTUALISATION

Le Cabinet Kurt Salmon a été retenu pour accompagner l'élaboration du schéma de mutualisation. Le lancement officiel de la démarche a été opéré le 22 mars 2012 avec la tenue d'un séminaire réunissant la quasi-totalité des communes membres. Cette opération a été suivie d'une série d'entretiens avec l'ensemble des maires, directeurs généraux et secrétaires de mairie de la CAPI. Un bilan de l'intercommunalité sur le territoire et les attentes plus ou moins fortes en terme de mutualisation ont été pointées à l'occasion. Des groupes de travail sur les thématiques apparues comme prioritaires (Politiques publiques, Ressources humaines, Commande publique et affaires juridiques, Systèmes d'information, Logistique et patrimoine et Gouvernance) ont permis de cerner les contours des actions à privilégier dans le schéma de mutualisation.

Fin 2012, la dernière phase du processus a été entamée : elle consiste à décliner la phase opérationnelle en priorisant les actions.



79 participants aux séminaires
représentant 17 collectivités

18 participants aux groupes
de travail, en moyenne

21 pistes d'actions ressorties
des groupes de travail

11 communes participantes
en moyenne

CUISINE CENTRALE MUTUALISÉE

En 2011, une réflexion partagée entre 8 collectivités (Bourgoin-Jallieu, la CAPI, La Verpillière, Meyrié, Écluse, Saint Alban de Roche, Domarin, Four) a été lancée pour envisager la réalisation d'un équipement intercommunal. Le diagnostic effectué en mars 2012 a fait ressortir les attentes des communes et les différents enjeux associés au projet : la qualité à un coût maîtrisé, les impacts socio-économiques, environnementaux, agricoles, de développement durable... Ils s'inscrivent dans la politique globale de santé publique que l'intercommunalité entend développer sur son territoire.



ACCORD CADRE ACHAT INFORMATIQUE

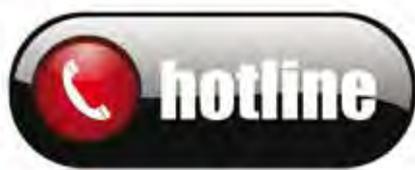
Une première expérience de mutualisation de l'achat informatique avait été menée en 2011. En 2012, un nouveau groupement de commande a vu le jour, sous forme d'un accord cadre multi attributaires, pour une durée de 3 ans. L'avantage de cette nature de marché vise à assouplir l'exécution du marché et ainsi pouvoir répondre au mieux aux besoins des communes. Le premier marché subséquent dans le cadre de cet accord cadre a été attribué en novembre, les communes pourront donc effectuer leurs commandes respectives sur le fondement de ces marchés subséquents.



1 « hotline mutualisée »

composée de 3 agents

3 agents expertise et projets



MISE EN PLACE D'UNE ORGANISATION EXPÉRIMENTALE MUTUALISÉE DES SERVICES INFORMATIQUES BOURGOIN-JALLIEU / CAPI

D'une part, En 2012, le service Informatique de la ville de Bourgoin-Jallieu a eu besoin d'une restructuration en profondeur, suite au départ de deux des trois agents qui le composait. D'autre part, le service Informatique de la CAPI composé jusqu'alors d'agents polyvalents souhaitait faire évoluer son organisation en deux pôles : un pôle hotline et un pôle expertise et projet.

Face à ces situations, la CAPI et la commune de Bourgoin-Jallieu ont proposé une solution provisoire temporaire qui devra trouver sa forme définitive dans le schéma de mutualisation, en lien avec les communes du territoire. Après analyse des besoins de chacun, une nouvelle organisation a été mise en place : le service informatique de la CAPI s'est organisé en deux pôles, en renforçant le pôle hotline par le recrutement d'un hotliner et a proposé à la ville de Bourgoin-Jallieu, par un système de mise à disposition, d'assurer le pilotage des opérations ainsi que la hotline pour le compte de la Ville. Cette solution a permis une spécialisation des agents et par conséquent une réponse plus qualitative aux besoins des services.



INFO DOC ARCHIVES

Le service Info Doc Archives est chargé de trois missions :

- > **Info** : il met à disposition du public les informations sur les missions et compétences de la CAPI, sur les activités culturelles et touristiques du territoire et de la région Rhône-Alpes et propose une billetterie locale et nationale de spectacles.
- > **Doc** : il collecte les informations relevant du domaine des collectivités territoriales et les traite afin de les diffuser aux services et aux communes de la CAPI.
- > **Archives** : il traite et conserve les archives de tous les services de la CAPI et intervient pour l'archivage des communes qui en font la demande.



MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 211 K€



Moyens humains (effectif au 31/12/2012) : 5 ETP



INDICATEURS

DOCUMENTATION	2009	2010	2011	2012
Nombre d'abonnements gérés pour les services de la CAPI	152	134	132	137
Nombre de recherches documentaires (sur demandes des services)	82	85	161	317
Nombre de produits documentaires réalisés (à l'initiative du service info-doc-archives)	38	42	47	49
Nombre d'agents formés à la recherche d'information		création 2011	34	35
ARCHIVES	2009	2010	2011	2012
Mètres linéaires CAPI classés (entrées)	105	46	157	100
Mètres linéaires CAPI classés (éliminés)	30	14	25,5	16
Nombre de communes ayant bénéficié de la prestation archives	-	9	11	12
Nombre de journées d'intervention en communes	-	159	164	148
Mètres linéaires éliminés	-	20	103,5	78,27
INFORMATION	2009	2010	2011	2012
Nombre de billets vendus (Ticketnet + COS)	7200	7000	7200	8842
Recettes des billets vendus (Ticketnet + COS) (en €)	NC	NC	NC	77397

En 2012, 217 livres ont été empruntés, dont 30 % par des agents communaux.

CRÉATION D'UN SERVICE COMMUN DOCUMENTATION CAPI / COMMUNES

Mi-2011, le service documentation avait mis à disposition des communes son fonds documentaire, en vue de la création du service commun de documentation. Le 1^{er} janvier 2012, «la Capsule» est née : le nouveau service de documentation. Le premier service mutualisé CAPI / Communes est créé.

Il met à disposition un fonds d'ouvrages, propose une lettre d'actualité hebdomadaire «Le Fil» et un bulletin des nouvelles acquisitions «Le Rétrovisueur», met en ligne sur le catalogue des guides d'utilisation des bases de données (documentaires et juridiques), propose des formations pour les agents de la CAPI et des communes sur l'ensemble des produits documentaires et réalise, à la demande, des recherches documentaires. L'inauguration et la journée portes ouvertes du 1^{er} mars 2012 ont permis de faire connaître «la Capsule» et ainsi créer les conditions pour un parfait décollage...

1283 ouvrages du fonds mutualisé

3 agents du service mutualisé
(1 pour la documentation et 2 pour les archives)



155 journées d'intervention

13 communes touchées

RESTAURATION ET VALORISATION DE DOCUMENTS D'ARCHIVES

Suite à la création, en 2010, d'un poste d'archiviste mutualisé et itinérant, la mission d'archives auprès de communes se poursuit, se concluant, pour la deuxième année par un bilan très positif.

En 2011, l'archiviste avait accompagné la commune de Four dans la restauration et la valorisation de son cadastre Napoléonien. Ce travail a fait l'objet d'une présentation lors des journées du patrimoine du 15 septembre 2012. Depuis, plusieurs communes ont fait part de leur volonté de bénéficier de ce type de prestation et les missions de l'archiviste se sont élargies sur de la restauration et de la valorisation des cadastres.

Fin 2012, l'EPANI a légué à la CAPI un très beau fonds documentaire sur la Ville Nouvelle de L'Isle d'Abeau, qui vient compléter le fonds des archives du SAN. Ce fonds est mis à la disposition du public et des écoles, les premiers à en profiter seront des secondes du lycée Léonard-de-Vinci de Villefontaine.



Communauté d'Agglomération**Porte de l'Isère (CAPI)**

17 avenue du Bourg
BP 90592
38081 L'Isle d'Abeau cedex
Tel : 04 74 27 28 00
Fax : 04 74 27 69 00
capi@capi38.fr
www.capi-agglo.fr

Direction de la Publication :

Alain Cottalorda

Directrice de la Rédaction :

Yasmina Hattabi

Rédaction :

Les services CAPI / Morgane Flety

Création graphique, mise en page :

Ligne Ovale, 38300 Bourgoin-Jallieu
www.ligneovale.fr

Impression :

Imprimerie Fouquet Simonet,
38300 Bourgoin-Jallieu

Crédits photos :

Services communication
Superstructures
Infrastructures
Logement
Petite enfance
Politique de la ville de la CAPI
Les Abattoirs
Solonely/J-C Bruet-Subjectif
Christian Chevallier
Fotolia
Grand Lyon
Aéroport Lyon Saint-Exupéry
Cabinet Merlin
Couleurs FM
Comète
Isère Porte des Alpes
Pôle Métropolitain

Vues aériennes :

ULM38/Michel Viriot, La Verpillière

Iconographie :

Service Communication CAPI, Aurélie
Bourgeois, Atelier Chose, Aurélie
Padovani, New Deal

